



# Projet associatif de La CSF

**Aminata Koné**

Secrétaire générale

**Marie-Françoise Martin**

Présidente

---

**La Confédération Syndicale des Familles**

53, rue Riquet - 75 019 Paris

Tél : 01 44 89 86 80 Fax : 01 40 35 29 52

[www.la-csf.org](http://www.la-csf.org) Email : [contact@la-csf.org](mailto:contact@la-csf.org)



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1</b> <b>LA CSF, UN MOUVEMENT FAMILIAL</b>  Missions Valeurs Histoire	<b>7</b>
<b>Chapitre 2</b> <b>LE CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE</b>  I. Éclatement des familles et la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle II. Évolution des modes d'engagement III. Évolution du contexte institutionnel IV. Environnement économique et financier contraint	<b>21</b>
<b>Chapitre 3</b> <b>LA CSF AUJOURD'HUI</b>  I. Organisation territoriale II. Organisation par secteurs d'action III. Fonction économique et sociale IV. Gouvernance V. Moyens humains VI. Moyens financiers	<b>27</b>

<b>Chapitre 4</b> <b>LA CSF DEMAIN</b>  I. Réaffirmer notre démarche syndicale II. Renforcer le réseau III. Renforcer la vie démocratique du mouvement IV. Elaborer une politique des ressources humaines V. Repenser notre modèle économique VI. Organiser l'information et la communication VII. Évaluer notre projet associatif	<b>51</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXES</b> <b>1 - DES ACQUIS OBTENUS DEPUIS 1946</b> <b>2 - LES REPRÉSENTATIONS ASSURÉES</b> <b>3 - LES AGRÉMENTS DE LA CSF</b>	<b>69</b>

# INTRODUCTION

## FAMILLES EN MOUVEMENT

La CSF, dès sa création, agit dans les quartiers et les territoires en réponse aux besoins des familles populaires, en référence à des objectifs et à des valeurs. Son projet s'inscrit dans une dynamique historique : celle des luttes pour l'acquisition et le maintien des droits des familles.

Au moment où nous devons faire face aux conséquences sociales et humaines de la crise économique et de celle de l'endettement des États, la crise de sens pour les actions collectives, il est important de pouvoir affirmer, à travers l'écriture de ce projet associatif, socle commun de référence pour les militants, les objectifs et les valeurs de La CSF et d'orienter le sens des actions selon la finalité et le rôle que l'organisation veut tenir dans le paysage économique et social d'aujourd'hui.

L'écriture du projet associatif de La CSF est un engagement collectif. Elle part de l'existant de notre mouvement et permet :

- de dire ce que l'on fait par l'analyse, l'évaluation et la capitalisation de nos actions,
- de valoriser notre démarche de syndicat des familles : « faire avec les familles » et non « faire pour »,
- d'affirmer l'utilité sociale et le rôle de La CSF dans le quartier, la commune, la ville, le département, la région, le pays,
- de définir des objectifs et des perspectives s'inscrivant dans des valeurs partagées.

Ce projet doit être la boussole du mouvement. Il doit permettre collectivement d'être identifié par ce que nous disons et ce que nous faisons, d'être plus persuasifs par une affirmation claire des objectifs et des perspectives du mouvement, de faire la promotion de l'organisation, de son action, de ses valeurs. La diffusion de ce projet doit nous permettre de faire connaître La CSF auprès des familles, afin de construire de nouveaux projets et de pérenniser le mouvement.

Pour parvenir à l'écriture de ce projet, la réflexion a associé et impliqué le plus grand nombre de personnes à tous les niveaux de l'organisation : adhérents, militants, salariés. Ce temps d'élaboration a été une occasion d'échanges, de réflexion avec et entre toutes les composantes de La CSF. Il nous a permis de nous rassembler, de renforcer notre cohésion, d'exprimer des motivations communes à travers des actions même différentes. L'écriture de ce projet aura été fédérateur. Il sera un élément de dynamisation, de transmission.



*Chapitre 1*

# LA CSF, UN MOUVEMENT FAMILIAL

- *Missions*
- *Valeurs*
- *Histoire*



# MISSIONS

**La finalité de La CSF est la promotion individuelle et collective des personnes.** Toute personne doit pouvoir réussir sa vie, créer les conditions pour que sa famille puisse vivre dans l'harmonie et la sécurité. Les personnes sont au centre de l'action de La CSF basée sur le « faire ensemble. » L'homme n'est pas fait pour vivre seul. Il prend toute sa dimension dans le vivre ensemble. Nous avons tous besoin les uns des autres et la collectivité a besoin de tous et de chacun avec sa personnalité, ses capacités d'autonomie, ses potentialités, ses compétences, afin que chacun puisse jouer son rôle, exercer sa citoyenneté, sa responsabilité. Chaque personne porte en elle des potentialités à développer. Pour y parvenir, La CSF agit pour la satisfaction des droits fondamentaux et pour la construction d'une société plus juste et solidaire.

## A. Agir pour la promotion de la justice sociale et l'égalité de droits

L'égalité de tous est inscrite dans les textes fondateurs de la République et est le pilier de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

La CSF se bat contre les injustices, les discriminations de toutes sortes et pour que toutes les familles aient accès aux droits civiques et politiques, mais aussi aux droits économiques et sociaux (droit à un revenu, droit à un logement, à l'éducation, à la santé, à la culture, à la protection des plus faibles...) qui doivent être garantis par la société et l'État. Pour La CSF, ces droits ne doivent pas être remplacés par des sous-droits : avoir « droit » à un emploi aidé n'est pas le respect du droit au travail ; avoir « droit » à un logement d'urgence n'est pas le respect du droit au logement ; avoir « droit » au RSA n'est pas le droit à un revenu décent.

. **Droit à un revenu** : provenant d'un travail rémunéré et non un revenu de substitution qui doit être une exception. Ce droit au revenu suppose le droit au travail qui confère une reconnaissance sociale aux personnes. L'absence de travail et donc de revenu entraîne l'exclusion.

. **Droit au logement** : toute personne, toute famille a droit à un logement de qualité, correspondant à ses besoins où chacun peut trouver chaleur et sécurité. Un logement accessible financièrement, où le taux d'effort demandé aux familles ne doit pas dépasser leurs possibilités ni compromettre leur qualité de vie au quotidien. Avoir un logement est un facteur d'insertion sociale. Comment ouvrir des droits quand on est de nulle part ? La disposition d'un logement est trop souvent liée à un revenu et donc à un emploi stable et pourtant sans logement, pas d'emploi.

. **Droit à l'information** : l'information doit être à la portée du plus grand nombre, celle-ci est le premier pas vers la connaissance et la compréhension de ses droits et du monde qui nous entoure.

. **Droit à l'éducation et à la réussite scolaire** : tout enfant et tout jeune a droit à une formation générale et professionnelle qualifiante, lui permettant de s'épanouir et de trouver sa place dans le monde du travail et dans la société. Le coût de la scolarité ne doit pas être un obstacle à l'égalité de tous devant la formation.

. **Droit à la santé** : toute personne a droit aux soins. Chacun doit recevoir selon ses besoins et non pas en fonction de ses possibilités financières.

. **Droit aux services publics** : certains services publics tels que l'électricité, le chauffage, l'eau, indispensables à la vie des familles ne devraient pas leur être supprimés pour des raisons économiques. Le principe de solidarité doit fonder la mission de service public.

. **Droit à la culture et aux loisirs** : toute personne doit avoir accès à la culture et à des pratiques culturelles. Les familles ont d'autant plus besoin de se ressourcer quand elles vivent au quotidien des réalités difficiles.

## B. Agir pour la construction d'une société plus juste, humaine, solidaire

Chacun doit pouvoir satisfaire à ses besoins. Considérant que chacun doit recevoir selon ses besoins et donner selon ses moyens, La CSF lutte contre la marchandisation du social, de la culture, de l'éducation, de la formation et agit pour la protection de l'environnement.

Elle agit :

- Pour une démocratie qui ne s'arrête pas à celle des urnes. Elle se bat pour que la voix des familles, des usagers, des consommateurs organisés soit entendue dans des lieux d'expression et de concertation.
- Pour le respect des personnes : l'égalité des personnes devant les lois et la construction d'une société plus juste concourent au respect de la dignité des personnes. Chaque être humain aspire au respect de sa dignité, à sa reconnaissance, sa valorisation aux yeux des autres. Chacun entend disposer des ressources suffisantes pour vivre dignement et assurer la vie de sa famille, avoir la possibilité de progresser humainement et socialement, avoir une place dans la société, jouer son rôle, faire des choix, jouir d'une autonomie (autonomie de pensée et d'action : sources de liberté).

# VALEURS

## I. DES VALEURS PARTAGÉES

### La solidarité :

La CSF se bat pour une société solidaire qui préserve et développe des systèmes basés sur la solidarité tels que celui de la Sécurité Sociale où chacun donne selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Les actions et les réalisations de La CSF aboutissent grâce à la solidarité et l'entraide entre les familles.

### La reconnaissance de la personne dans toute sa singularité :

Cette reconnaissance prend la forme d'un accueil, d'une écoute, d'un accompagnement personnalisé, construit avec la personne, notamment dans les services comme les Associations de l'aide familiale populaire comme dans les services de médiation ou les permanences CSF.

### Le respect des personnes :

Respecter la personne, c'est reconnaître ses droits, l'amener à formuler ses souhaits, son point de vue, lui permettre de faire des choix et de décider... Mais aussi lui faire prendre conscience de ses devoirs, pour qu'elle puisse les assumer....

### La laïcité :

La laïcité est faite de tolérance, d'acceptation des différences, du respect de la liberté de pensée. La laïcité doit permettre à chacun de trouver sa place dans la société plutôt que d'avoir à s'isoler. Les services, actions et animations de La CSF sont ouverts à tous dans le respect des différences religieuses, culturelles. « *La laïcité est le ciment d'une société d'individus qui transcende les nationalités, les religions et les cultures sans jamais les nier. La laïcité voulue par La CSF, c'est la démarche de dépassement de ses origines religieuses et culturelles pour aller vers l'autre et accepter non seulement de vivre ensemble, mais aussi de partager le même projet politique, social, économique* » (Extrait du Congrès National de Rennes 2006).

### La responsabilité :

La CSF accompagne les familles dans la prise de responsabilité. Dans sa démarche du « faire avec les familles » et non pas à leur place, elle développe une démarche éducative et d'accompagnement à la responsabilité.

### L'autonomie :

Tout au long de leur vie, les hommes et les femmes ont cette aspiration légitime : être autonome, pouvoir choisir, être libre, avoir du pouvoir sur sa vie, ne pas être dépendant des services sociaux, des médias... C'est une conception de la vie, inhérente à l'homme. Cette valeur sous-tend au quotidien l'action de La CSF quand elle « **soutient les familles** » plutôt « **que de les assister** », « **invite à faire** » et **non pas « faire à la place** », c'est redonner cette possibilité de croire en ses capacités, c'est la reconquête de l'autonomie qui développe la confiance.

### La citoyenneté :

La CSF fait de la participation des habitants dans la vie de la cité un enjeu majeur. La démocratie ne saurait se limiter à l'exercice du droit de vote. Elle suppose la participation du maximum de personnes à la vie sociale, économique et culturelle de la société. La participation, pour La CSF, peut aller de la concertation à la co-décision, prenant ainsi en compte la capacité d'expertise des habitants.

## II. DES RÉFÉRENCES COMMUNES

La CSF développe une pédagogie de l'action basée sur la démarche syndicale et la démarche d'éducation populaire.

### A. La démarche syndicale

· **Faire avec les familles et non pas pour elles**, ni à leur place. Elles doivent pouvoir agir par elles-mêmes le plus possible en respectant la démarche de chacun en tenant compte du facteur temps. Accompagner des personnes permet l'expression des besoins, la co-analyse de la situation, la co-construction des solutions et de nouveaux savoirs et savoir-faire, la co-évaluation des résultats.

· **Passer de la réaction individuelle à l'action collective** en faisant découvrir progressivement la dimension collective des problèmes et la nécessité d'aller vers une action collective. La CSF favorise la prise de conscience selon laquelle les personnes portent des valeurs, que l'union et la solidarité sont une force pour agir.

· **Passer des spécificités d'une situation à une vision globale**. Si le point d'accroche est un problème à une personne ou un groupe de personnes, La CSF s'attache à faire découvrir qu'un problème est souvent lié à un ensemble de réalités, que tout ne se décide pas à un niveau local, mais que les politiques sont nationales, voire européennes, d'où l'intérêt de faire entendre sa voix par le vote ou par la participation à des manifestations diverses...

· **Passer d'une action sur les conséquences à une action sur les causes**. Par exemple, dans le domaine du logement, on peut répondre à une situation de mal-logement en construisant la réponse avec les familles concernées (trouver un logement adapté). Mais notre démarche amène à se poser des questions sur la politique sociale du logement, son impact sur les familles et sur le marché immobilier du pays. L'action permet la responsabilisation, la prise de responsabilité. Elle permet aux familles de mieux jouer leur rôle dans la société, d'être acteurs, plutôt qu'« assistés ou clients ».

### B. La démarche d'éducation populaire

La CSF est un lieu de formation permanente. Depuis son origine, La CSF a gardé une définition politique de son action avec la volonté de transformer la société. Elle définit sa démarche comme permettant aux familles d'apprendre les unes des autres, de décrypter les rouages de la société et de trouver des solutions alternatives à leurs difficultés.

Même si La CSF organise des formations indispensables à l'acquisition de nouvelles compétences, c'est ce mélange subtil entre les temps réels de formation et la transmission des savoir-faire (rendu possible par la qualité des échanges et la capitalisation des acquis des expériences entre les militants) qui permet de dire que La CSF est un mouvement d'éducation populaire.

La qualité de l'animation de réseau permet à ses membres d'apprendre tout au long de leur vie à travers l'action, d'avoir les clés pour comprendre leur environnement, le monde dans lequel on vit, de développer des compétences, de les valoriser.

L'éducation populaire est présente dans toute notre action au quotidien : logement, consommation, éducation, parentalité, loisirs, culture. C'est le cas dans les ateliers de vie quotidienne, les ateliers cuisine, couture, les réunions de quartiers, les permanences logement et consommation, les réunions de locataires, la préparation de départ en vacances, les actions interculturelles, les Unions de Parents d'élèves, les groupes de parents, la mise en place de services...

Lorsque les personnes s'engagent dans une action, elles découvrent le collectif avec toutes les capacités d'ordre relationnel : écoute, échange, goût du contact, mise en relation, les compétences et savoir-faire : « la prise d'initiative, le sens de l'organisation, le sens de la responsabilité, la prise de parole, la communication, la conduite d'une enquête, la recherche de solutions, l'imagination, la créativité ».

Au cours de l'action, des temps de formation plus formels sont vite nécessaires : apprendre à argumenter, à négocier, à connaître les institutions et leur politique, à adapter des stratégies, à rédiger un communiqué, à connaître le fonctionnement associatif...

L'éducation populaire est le contraire de l'assistanat. C'est reconnaître toute personne capable de développer les potentialités qu'elle porte en elle. Tant de valeurs, de savoir-faire, de savoir-être sont étouffés par la culture dominante, la consommation, la compétitivité, l'individualisme, la loi de l'argent, le chômage et l'exclusion. Par son action globale et son ancrage dans les milieux populaires, La CSF doit permettre l'émergence et la reconnaissance de cultures propres aux familles populaires.

### L'expression des situations d'injustice : une première forme de résistance

Dans son action au quotidien, La CSF permet l'expression des familles. Les familles ont besoin de mettre des mots sur ce qu'elles vivent. La prise de parole, l'indignation sont déjà une forme de résistance.

### D'une expression des situations à une analyse, à une conscientisation

Qu'il s'agisse d'un accueil individuel ou d'un accueil collectif, d'une action individuelle ou collective, le militant ou le salarié qui accueille les personnes, part de ce qui les affecte, fait avec elles une co-analyse de la situation évoquée et construit avec elles, des réponses permettant de dépasser la difficulté.

L'expression collective permet de dépasser une vision individuelle des problèmes, de découvrir la dimension collective des situations, de prendre conscience que les problèmes de chacun sont souvent les problèmes de tout le monde, d'où l'intérêt de mettre en commun nos forces et nos moyens pour agir. Dans cette démarche collective, nous apprenons tous les uns des autres, nous pratiquons le partage et l'échange de savoirs, de savoir-faire, l'expertise de chacun et de tous ; ceci contribue à redonner confiance aux personnes.

### S'exprimer, observer pour comprendre, comprendre pour agir

Il s'agit pour les personnes d'apprendre à voir, à observer. L'action de comprendre s'appuie sur l'observation. L'accompagnement des personnes par le militant ou le salarié permet de faire apparaître les contradictions, de les mettre en mots, de les expliquer pour les dépasser, de confronter les idées, de débattre, de découvrir et de s'approprier les clés pour comprendre les situations vécues, l'environnement, le fonctionnement de la société, de construire l'action, de la conduire, de l'évaluer, d'en estimer sa valeur, de la valoriser, d'en dire le sens, de communiquer sur l'action, de faire savoir. L'action menée permet aux personnes d'apprendre à faire ensemble, de s'approprier des connaissances, des savoir-faire et de les réinvestir dans une nouvelle action.

### Une démarche qui prend du temps

Parfois, face à des familles en très grande difficulté, en situation d'urgence, face à la carence de moyens financiers et humains, il n'est pas toujours facile de prendre le temps de redonner confiance, de faire confiance, de permettre de faire, de faire avec (et non de faire pour ou à la place de). Or, il faut du temps pour permettre aux personnes de faire une démarche de conscientisation, de progresser à leur rythme.

### Les valeurs de l'éducation populaire au cœur de l'action

L'expression de chacun est respectée. La solidarité et l'entraide sont les clés de la réussite. La prise de conscience invite chacun à reprendre sa vie en main, à être plus autonome, à la transformer, à transformer son environnement, à être un citoyen actif et à exercer progressivement des responsabilités. La prise de décision collective, l'action menée collectivement permet l'exercice de la démocratie et développe les capacités à vivre ensemble. L'éducation populaire reconnaît la culture de tous et concerne tous les domaines de la vie : les pratiques culturelles, l'art, les loisirs, la politique.

A partir des années 1970, les associations des habitants des grands ensembles se mobilisent pour revendiquer une meilleure implantation des services publics dans leurs quartiers, ainsi que des équipements pour les enfants.

Pour La CSF, une politique publique ne peut être dissociée des modes de vie, elle ne peut réussir que si elle repose sur la participation des habitants. Aujourd'hui, les habitants et leurs représentants revendiquent d'être reconnus dans leurs capacités d'experts de l'usage. Cette position interroge la relation entre pouvoir et savoir souvent construite grâce à l'apprentissage direct dans l'action.

L'expertise populaire permet d'exercer une forme de citoyenneté, permettant de construire avec les pouvoirs publics, les institutions, des références communes, conditions de l'appropriation et de l'acceptation de décisions publiques, parce que négociées. La participation des citoyens n'implique pas forcément une remise en cause des actions publiques, elle traduit leur volonté de s'approprier la chose publique en tant que citoyens responsables. Elle permet de reconnaître leur capacité d'expertise et leur légitimité à agir.

# HISTOIRE

L'histoire de La CSF de 1946 à nos jours est celle de milliers de militants et de militantes, qui ont construit et fait évoluer un outil formidable : le Syndicalisme Social Familial, riche de solidarités, d'expériences, de luttes sociales, de réalisations, de réflexion, d'échecs et de réussites.

La CSF est issue d'organisations dont elle garde certaines caractéristiques, mais elle a conquis son autonomie et s'est construite grâce à des hommes et des femmes, venus d'horizons divers, rassemblés par la volonté de créer ensemble les conditions d'une vie meilleure et d'un épanouissement, pour eux-mêmes, pour leur famille et pour tous, particulièrement pour les plus démunis, les dominés, les exploités.

Tout a commencé par la solidarité. Dès les années 30, naît l'idée de défendre les droits de la famille en dehors du cadre de l'entreprise.

En 1937, d'anciens militants de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (créée en 1926) fondent le premier mouvement familial ouvrier : la Ligue Ouvrière Chrétienne (LOC). Celui-ci va peu à peu s'ouvrir à un public plus vaste, abandonnant le sigle confessionnel, pour devenir en 1941 le Mouvement Populaire des Familles (MPF) <sup>(1)</sup>.

Durant les années de l'occupation (1940-1944) des militants ouvriers participent à la résistance et en même temps s'organisent spontanément pour faire face aux besoins de l'époque : nourriture, logement, soutien matériel et moral aux femmes de prisonniers et déportés... Il faut, à cette époque, aider les familles ouvrières à surmonter les difficultés dans lesquelles le capitalisme et le fascisme les ont mises.

## A. Création de la Confédération Nationale des Associations Familiales Ouvrières (CNAFO)

En 1945, les solidarités nées au cœur de la guerre vont trouver un prolongement avec la création des Associations Familiales Ouvrières (AFO) par le MPF, puis en juin 1946, la naissance de la Confédération Nationale des Associations Familiales Ouvrières (CNAFO). Ainsi le mouvement familial ouvrier se développe, prenant en compte les réalités vécues par une large partie de la masse populaire. Pour ses fondateurs « La libération des travailleurs doit se faire sur le plan du travail en tant que producteur mais aussi sur le plan du quartier comme consommateur, usager, et sur le plan familial. »

### Ses options fondamentales

La notion de milieu social (le milieu populaire), la réponse aux besoins concrets et aux problèmes des familles populaires, la prise en charge des actions et réalisations par les familles en vue de leur promotion sociale.

Jusqu'en 1958, on assiste à une période d'investissement où les ouvriers s'organisent entre eux dans une optique d'entraide ouvrière, par la création de services répondant aux besoins les plus cruciaux de l'après-guerre : groupements d'achats, prêts de machines à coudre et de machines à laver, ouverture de permanences de quartier où les familles mettent en commun leurs difficultés, reçoivent informations, conseils, et appui dans leurs démarches. Les premières Maisons Familiales de Vacances accessibles aux familles populaires apparaissent, le plus souvent rénovées par les militants durant les week-ends.

### Pour un syndicalisme familial

En 1959, les AFO, en devenant la Confédération Syndicale des Familles (La CSF), ont affirmé leur volonté d'être un syndicat de la FAMILLE. Pour les militants, il est nécessaire d'avoir une organisation qui, à partir des quartiers et localités, ne doit plus se contenter de défendre les victimes en agissant sur les conséquences. Il faut s'attaquer aux causes.

L'action familiale fut marquée en son début par la nécessité de répondre à des besoins immédiats. Peu à peu sous la pression des événements et de l'éveil de la conscience politique, des militants expérimentèrent d'autres formes de luttes : squatt de logements vides, défense du pouvoir d'achat, candidatures aux élections des Caisses d'Allocations Familiales et de Sécurité Sociale, etc.

Son projet associatif est de transformer la société, non pas par l'assistance mais par la solidarité et la conquête de nouveaux droits. Il apparaît nécessaire d'avoir une organisation forte, plus près des

---

(1) En 1950 le MPF (Mouvement Populaire des Familles) devient le Mouvement de Libération du Peuple. Cette orientation et la crise due aux tensions politiques, amènent la scission de 1951 ; une minorité fonde le Mouvement de Libération ouvrière (MLO) et sa branche familiale : Les Associations Populaires Familiales (APF). Plus tard, une nouvelle scission donnera naissance au CNAPFS (comité national des associations populaires familiales et syndicales) et à la CSCV devenue CLCV.

familles, agissant seule ou avec d'autres dans le but de constituer une force économique et sociale. L'action de La CSF se diversifie et s'intéresse désormais à tout ce qui est lié aux questions de consommation et de pouvoir d'achat des familles, mais aussi de logement et d'éducation. Elle élabore des stratégies d'action en réponse aux problèmes vécus dans les quartiers, les communes ou territoires de vie que sont :

- Être dans le faire avec et non dans le faire pour.
- Permettre l'expression des besoins.
- Agir avec les personnes à partir de leurs besoins.
- Réfléchir avec elles et agir sur les causes et non pas seulement sur les conséquences.
- Passer d'une prise de conscience individuelle à une démarche collective. Les problèmes de chacun sont souvent les problèmes de tout le monde.

La CSF ne se contente pas de la société telle qu'elle est et ne veut pas seulement accompagner les dégâts de notre système économique. Elle ne se cantonne pas dans une logique d'opposition mais insiste pour être force de propositions. La CSF revendique sa particularité d'« être au quartier ce qu'est le syndicat à l'entreprise ». Elle œuvre pour faire reconnaître la place et le rôle des familles dans la Cité. Pour faire vivre ce syndicalisme familial, La CSF développe trois formes d'action complémentaires : les 3R.

- L'action **réalisatrice** pour répondre aux besoins exprimés par les familles.
- L'action **revendicative** pour traduire les besoins des familles auprès des pouvoirs publics, des institutions, des bailleurs sociaux...
- L'action **représentative** pour faire avancer leurs droits dans les instances de concertation et de décision.

A travers l'analyse de l'ensemble des rapports d'activité de La CSF, **on retrouve des options fondamentales qui constituent les déterminants de son originalité** :

- A partir des besoins des familles, les militants les situent dans la globalité des réalités de groupe familial qui constitue une réalité sociologique ayant des conséquences au plan économique, social, éducatif, affectif.
- Faire prendre conscience qu'à un problème individuel correspond souvent une situation collective à dimension politique. D'où la nécessité d'avoir une organisation syndicale permanente qui mène des actions collectives. L'action de La CSF doit prendre toute sa place dans la vie du pays afin de peser sur les changements économiques et politiques. Elle se situera clairement dans une logique de progrès et de justice sociale.
- Conduire les actions avec les familles concernées afin qu'elles puissent prendre des responsabilités et qu'elles soient véritablement porteuses de leurs revendications.
- Prolonger l'action syndicale des structures de représentation des familles, des consommateurs et usagers : État, collectivités territoriales, Institutions et organismes partenaires.

## Pour la prise en compte du fait familial

**La famille est un fait universel. Il y a des familles et nous sommes tous issus d'une famille.** A partir de cette conviction, La CSF, dès son origine, fait le choix de regrouper les familles en prenant en compte un fait de société que représente le groupe familial quelles que soient ses formes juridiques, ses options philosophiques, religieuses et sa nationalité.

Pour La CSF, il ne suffit pas de défendre des personnes individuellement, il faut aussi tenir compte de la réalité sociologique que constitue la famille, dans tous ses aspects, économique, social, éducatif, affectif et apporter des réponses collectives aux questions que cela pose à la société. Dans le même temps, La CSF dénonce la conception idéologique de la « Famille », fondement de l'ordre moral et du conservatisme social.

La prise en compte du fait familial sont :

- Être un lieu où les familles sont écoutées et entendues, un lieu où, elles s'entraident, s'informent mutuellement, agissent ensemble et créent des conditions d'une véritable convivialité, indispensable au vivre ensemble.
- Mener des actions ensemble pour que les familles obtiennent des conditions de vie et un environnement favorable à la construction de la personnalité, au mieux-être de chacun des membres du groupe familial.

La CSF milite avec les familles pour défendre et conquérir des droits à la fois pour le groupe familial et pour que ces droits apportent à chaque membre de la famille plus d'autonomie et de responsabilité.

D'où notre exigence d'une politique familiale globale avec des droits universels en matière de fiscalité, prestations familiales, d'éducation.

## B. Naissance des Associations de l'Aide Familiale Populaire

Vers 1940, des militants de l'Association Familiale Ouvrière (devenue en 1959, la Confédération Syndicale des Familles), mettaient en place des services d'aides familiales (qui deviendront des travailleuses familiales puis des techniciens de l'intervention sociale et familiale), gérés par des bénévoles pour aider les mères de familles nombreuses, pendant les périodes de naissance ou de maladie. Il s'agissait alors d'œuvrer concrètement pour la défense du droit à la santé et de favoriser la participation des familles à la vie sociale.

Ces services, créés sous forme associative, contribuaient aussi à la promotion des familles au niveau collectif et individuel <sup>(1)</sup> :

- Au niveau collectif par les démarches et par les revendications auprès des pouvoirs publics, en particulier pour obtenir une participation des CAF et organiser la formation des professionnelles.
- Au niveau individuel par la participation directe à la vie démocratique du service.

Le même engagement s'est produit dans les années 60 pour créer les « services d'aide-ménagère auprès des personnes retraitées ».

Issue de La CSF en 1954 et affiliée à elle, la Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire est aujourd'hui un syndicat d'employeurs de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile.

## C. Création de la fédération « École et Familles »

En 1956, la Fédération « École et Familles » est créée pour organiser l'action revendicative face aux difficultés engendrées par l'allongement de la scolarité et l'ouverture du collège à tous ; dans le même temps, les familles avec les sections de quartiers mettent en place l'entraide scolaire et des groupes de réflexion. 15 ans plus tard, la **Fédération deviendra le Secteur Éducation**.

En 1963, La CSF lance l'action « le coût de la scolarité » action vitrine de La CSF qui permet de mesurer l'engagement financier des familles dans la scolarité des enfants.

En 1987, la création des Unions de Parents d'Elèves de La CSF (UPE-CSF) permet de relier la vie de l'école à celle du quartier et de donner la parole à des parents qui n'osent pas s'exprimer dans les établissements scolaires.

## D. Création de la Fédération Syndicale des Familles Monoparentales

En 1967 la Fédération Syndicale des Femmes Chefs de Famille voit le jour. Elle luttera pour l'ouverture du code de la Famille à toutes les catégories de familles, pour la reconnaissance des femmes seules comme chefs de familles et notamment pour l'instauration de droits propres, pour la réforme des lois sur le divorce et sur les pensions de réversion. Elle deviendra un peu plus tard « Fédération Syndicale des Familles Monoparentales » (La FSFM).

La place des femmes a été prépondérante dans le développement du mouvement. Elles ont su tisser des réseaux d'amitié et d'actions collectives dans les quartiers, prenant une large part dans la gestion des services, dans l'animation, les représentations et les luttes pour la libération des femmes (loi sur la contraception et l'avortement, remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale, etc...).

## E. Création des Unions Départementales CSF

En 1972, au Congrès de Bourg-en-Bresse, La CSF fête son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Elle se donne une structure à caractère syndical en créant les Unions Départementales (UD-CSF) et se situe à côté des syndicats professionnels, en tant que SYNDICAT DE DÉFENSE DES FAMILLES, ouvert aux ouvriers, aux employés, aux fonctionnaires, aux ruraux, aux intellectuels etc... Elle confirme son choix d'une stratégie d'ouverture à tous les courants du socialisme permettant la construction d'une société nouvelle. Se syndiquer, c'est se regrouper autour d'idées communes pour mieux les faire avancer ensemble et faire bouger les choses pour **améliorer le quotidien des familles**.

---

(1) Pour les militants, « la prise en charge par les familles ouvrières de leurs problèmes de vie, grâce à une gestion collective, c'est le moyen de les faire sortir de leur état de dépendance par rapport au système capitaliste » (extrait d'un rapport de 1952 sur « l'Action Familiale au service de la promotion ouvrière »).

A ce congrès, le projet collectif du syndicalisme des familles est clairement affirmé, il doit contribuer à transformer la société, non par l'assistance, mais par la solidarité et la conquête de nouveaux droits.

**Article 2 des statuts :** « *La Confédération Syndicale des Familles (La CSF) a pour but d'assurer, au point de vue matériel et moral, la défense et la représentation des intérêts généraux des familles quelle que soit leur situation juridique et sociale ou leur nationalité, en particulier en leurs qualités d'usagers et de consommateurs de biens et services, de parents d'élèves et de retraités...* »

**Ce sont ces options fondamentales qui continuent à guider La CSF et à assurer la cohérence de son action syndicale dans ses formes revendicatives, représentatives et réalisatrices, les « 3 R ».**

## F. Création des secteurs d'actions

Dans les années 60/70, la prospérité favorise une consommation de masse. Les ménages prennent des crédits, et on assiste souvent à des situations de surendettement ou d'escroquerie. La CSF met alors en place un secteur : « consommation » afin d'appuyer les consommateurs dans la défense de leurs droits. Elle lance des actions d'information sur les dangers du crédit à la consommation et contre les augmentations de prix. On se souviendra de l'opération coup de poing contre les augmentations des prix de la viande de porc.

### a. La CSF, organisation de défense des consommateurs

En 1975, La CSF, forte de ses actions de terrain, de son implication dans la concertation auprès de l'État et d'autres grandes institutions, forte aussi de ses combats et de son analyse, permet à ses adhérents et militants de prendre conscience que les consommateurs et usagers remplissent une fonction économique distincte de celle des apporteurs de capitaux et celle des salariés.

La fonction économique et sociale de la consommation et de l'usage est défendue par La CSF lorsqu'elle revendique des « conventions collectives de la consommation et de l'usage ». L'objectif du mouvement est d'être partout où les décisions sont prises pour dénoncer les dérives de la société de consommation. Cette revendication ne peut s'isoler de la dimension sociale lorsque La CSF agit auprès des services publics qui remplissent des missions d'intérêt général.

**La CSF continue aujourd'hui encore à se battre pour l'action de groupe afin de permettre aux organisations nationales d'aller en justice au nom des consommateurs et usagers.**

### b. La CSF, association de défense des locataires

La création de grands ensembles dès les années 60 montre vite ses limites. Les militants de La CSF s'engagent aux côtés des habitants, avec la volonté de défendre collectivement leurs droits en tant que locataires face aux décisions des politiques ou des bailleurs.

Dans les années 70, les militants de La CSF à travers leur engagement dans la négociation des « accords Delmon » ont contribué au développement des droits des locataires qui seront repris par la loi dite « Quillot » du 22 juin 1982.

Cette loi reconnaît :

- la représentativité de la Confédération comme organisation nationale de défense des locataires,
- le droit aux locataires d'être représentés et défendus par des délégués statutaires reconnus comme interlocuteurs privilégiés par les bailleurs et gestionnaires, dès lors qu'ils sont membres d'associations déclarées et affiliées à une organisation siégeant à la commission nationale de concertation (organe national qui s'occupe des rapports locatifs).

C'est donc naturellement que La CSF participe aux élections des représentants des locataires dans les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux (Offices publics, Entreprise sociales pour l'habitat, Sociétés d'économie mixte). Si cette présence des locataires dans les conseils constitue une avancée incontestable, La CSF doit toujours se battre notamment dans les actions collectives pour faire prendre en compte des besoins et attentes des locataires par ces organismes.

**Représenter les familles, faire agir les locataires en leur confiant la responsabilité de leur logement et de leur environnement, font partie de la démarche de l'organisation.**

## G. La fusion CNAPFS/CSF en 1998

En Octobre 1998, le Comité national des Associations Populaires Familiales Syndicales rejoignent La CSF au cours d'une Assemblée Générale. En 2000, au congrès de Strasbourg, l'ensemble des militants fête un moment historique de retrouvaille entre deux organisations sœurs qui débattent de leur avenir commun pour relever le défi auquel les familles sont confrontées.

La CSF renforcée par sa réunification avec les APFS (Associations Populaires Familiales Syndicales), a réaffirmé qu'elle est une force de revendications et qu'elle refuse que la situation économique laisse sur le bord du chemin un certain nombre de familles. La lutte contre l'exclusion, le refus d'une société à deux vitesses où l'assistance prend le pas sur des droits, restent son combat prioritaire pour construire une société plus humaine et plus juste.

## H. Création de l'Institut de Formation, d'Études et de Documentation

En 1979, l'Institut de Formation d'Études et de Documentation (IFED) est créé pour la formation des militants. Il organise la formation des groupes de parents, des consommateurs, des élus des locataires. C'est aussi un organisme de formation professionnelle à destination des salariés de La CSF et de l'Aide à domicile.

En 1984, La CSF met en place des Universités d'Été. Les premières universités d'été s'adressent aux responsables de La CSF. Elles ont pour objectif de former les militants de l'organisation en leur donnant des outils de la vie syndicale et leur permettre d'acquérir une formation personnelle.

En 1991, des universités sont organisées avec les familles avec l'objectif de leur offrir un temps de formation combiné à un temps de vacances. En partageant leurs expériences, les familles découvrent des situations semblables, en font collectivement une analyse pour construire des réponses concrètes.

# LA CSF DANS LE MOUVEMENT FAMILIAL EN FRANCE ET EN EUROPE

## A. En France

La CSF est membre de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), née de la volonté d'organiser le dialogue entre les familles représentées par leurs associations, et les pouvoirs publics.

En 1945, face aux défis de la reconstruction, le gouvernement de la République s'est trouvé confronté à l'urgence d'une politique familiale volontariste et ambitieuse. Pour définir et mener à bien cette politique, il a souhaité s'appuyer, aux plans local et national, sur l'ensemble des familles françaises. Décision a été prise de créer une institution qui les représente toutes, et dans toute leur diversité.

Depuis sa création, la stratégie de La CSF est guidée par deux options complémentaires :

- sa volonté de représenter les familles à travers des organisations qu'elles se donnent,
- et assurer leur représentation à l'UNAF.

Cette stratégie va de la participation en 1946 à la rupture jusqu'en 1966, en raison de la confiscation de l'institution par des conservateurs défendant la « Famille » et non la réalité sociologique que constitue le groupe familial. Le combat de La CSF pour la reconquête de l'UNAF, fondé sur la nécessité de la représentation officielle de l'ensemble des familles et donnant une place privilégiée aux mouvements familiaux, verra son aboutissement avec la réforme de 1975 : démocratisation de l'UNAF par son ouverture à toutes les catégories de familles et la reconnaissance des mouvements comme des membres actifs.

L'UNAF et les UDAF (Unions départementales des associations familiales) deviennent donc des lieux pour faire avancer des revendications des familles populaires que La CSF représente. Au Congrès Confédéral de Dijon, La CSF réaffirme sa stratégie afin de faire progresser démocratiquement ses idées : « Notre présence dans l'UNAF permet de forger un partenariat particulier avec d'autres mouvements partageant nos valeurs, partenariat qu'il convient de renforcer afin de promouvoir une politique familiale, à laquelle nous sommes attachés pour garantir distinctement des prestations et des équipements collectifs. »

Cette volonté d'agir au sein de l'UNAF et des UDAF ne diminue pas la capacité d'agir de La CSF en propre. La CSF reste un mouvement autonome, indépendant des organisations politiques, syndicales ou confessionnelles. Elle participe pleinement à l'UNAF tout en gardant ses choix propres. Elle affirme ses positions notamment pour la réforme du quotient familial tout en se donnant les moyens de faire des alliances, enrichissantes pour notre mouvement mais aussi créatrices de dynamisme collectif face aux pouvoirs publics.

## B. En Europe

La CSF situe son action dans une démarche de solidarité internationale et agit pour la construction d'une Europe des peuples, capable de protéger et d'harmoniser notre patrimoine social. Notre organisation doit avoir une vision européenne de sa réflexion, de ses objectifs, de ses pratiques, de ses alliances. Très impliquée dans l'UIOF (Union internationale des organismes familiaux), La CSF participera à la création de la COFACE en 1979. En 1999, La CSF avec des organisations partenaires de gauche issues de milieu populaire : ARCI (Association civique Promotion sociale), CAVE (Confédération des associations de voisins de l'Etat Espagne), constatant une grande convergence de leurs options fondamentales, leurs finalités et leurs actions, créeront REDIC (Réseau Européen d'Initiatives citoyennes), réaffirmant ainsi notre attachement à la construction d'une Europe plus citoyenne.

Notre objectif commun étant de mobiliser les familles, en les informant afin qu'elles prennent conscience des enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Europe, en développant des coopérations avec des organisations européennes proches de La CSF, en défendant les services publics à dimension européenne.

La CSF a réintégré la COFACE (Confédération des organisations familiales de l'Union Européenne) en 2010 après quelques années de rupture. Par ailleurs, elle est désignée la même année par la France pour représenter les consommateurs à l'ECCG (Européen consumer consultative group) auprès de la commission européenne.

**La CSF continue à se construire jour après jour depuis 1946, avec des hommes et des femmes responsables et actifs dans la transformation de la société. Les luttes organisées aujourd'hui face à un mépris des peuples et un recul sans précédent des droits fondamentaux, montrent à quel point notre syndicalisme est essentiel pour l'expression et l'organisation collective des familles populaires pour que vive une démocratie humaine et se développe la solidarité nationale et internationale.**



# LE CONTEXTE SOCIO ÉCONOMIQUE

- *Éclatement des familles et la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle*
- *Évolution des modes d'engagement*
- *Évolution du contexte institutionnel*
- *Environnement économique et financier contraint*



Le congrès de Soissons se tient dans un contexte de crise économique et sociale grave. Les familles subissent une précarité plus grande qui affecte tous les aspects de leur vie quotidienne : loyers explosés pesant lourdement sur le budget des ménages, expulsions, surendettement, le nombre de sans-abri atteint un niveau record. La grande pauvreté gagne du terrain mettant en cause les droits fondamentaux des personnes à vivre dignement. Selon le dernier rapport de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) la pauvreté touche près de 11 millions de personnes en 2011, un chiffre qui représente 13,5 % de la population. Avoir un travail ne suffit plus à échapper à la pauvreté.

Ces difficultés se trouvent accrues dans les zones rurales défavorisées par des spécificités liées à la situation d'isolement de ces territoires : éloignement des structures d'aide à l'emploi, d'accès aux soins, cumul de risques sociaux et professionnels pour certaines catégories sociales, insuffisance du logement locatif,...

Ces situations d'exclusion sont vécues comme une atteinte à la cohésion sociale, une injustice, une défaillance du politique, et finalement une remise en cause de la capacité des institutions républicaines à assumer leur mission. Dans le même temps, le profit gagne contre l'intérêt collectif de tous et plus particulièrement contre le service public, contre toutes les actions de lutte contre les injustices sociales. Depuis plusieurs années, les États européens dont la France se désengagent et ne jouent pas leurs rôles de régulateur, de garants de la solidarité. Ce qui déstabilise les collectivités territoriales.

## I. ÉCLATEMENT DES FAMILLES ET LA DIFFICULTÉ À CONCILIER VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

Avec la crise sociale devenue une réalité durable, intervient un mode de vie incertain marqué par les ruptures professionnelles et familiales. La vision de l'avenir pour les familles et pour les militants se trouve modifiée. Les familles ont peur de l'avenir. L'insécurité permanente, liée au chômage, à la perte du pouvoir d'achat, crée des inquiétudes pour l'avenir et jette le discrédit sur la volonté des responsables politiques à apporter des vraies solutions.

Cette insécurité fragilise des couples. Malgré cela, la structure familiale reste avant tout un lieu où s'exercent les premières solidarités. La force des solidarités familiales permet aujourd'hui d'amortir certaines conséquences socio-économiques de la crise que traverse la France tout comme l'action des militants, permet de trouver des réponses là où les politiques ne jouent plus leur rôle. La société doit accompagner les solidarités familiales et intergénérationnelles.

## II. ÉVOLUTION DES MODES D'ENGAGEMENT

La CSF est souvent implantée dans les zones urbaines où les familles populaires parmi lesquelles une grande majorité de familles immigrées vivent dans les quartiers d'habitat social. Ces familles sont meurtries par le développement du chômage qui entraîne la disparition de l'expérience collective du travail.

Cette exclusion éloigne les personnes à des structures collectives et amenuise peu leur sentiment d'appartenance à une collectivité. Elles sont plus repliées sur la sphère privée en particulier autour de la famille et des amis, au détriment de l'espace public. Les émeutes de 2005 et la non réponse aux attentes de la population, notamment des jeunes ont fini par renforcer la dégradation de la confiance des familles populaires envers les institutions républicaines. Elles ont le sentiment d'être mises à l'écart de la société. Malgré l'ampleur des opérations de rénovation urbaine, les actions publiques ne conduisent plus à l'émancipation des habitants des quartiers : manque de transport, enfermement des quartiers, amplification des inégalités scolaires et discrimination à l'embauche malgré les diplômes obtenus.

L'exclusion sociale et le chômage qui sont les 1<sup>ers</sup> facteurs de la montée de l'individualisme et du désengagement des personnes et non la « soi-disant » mort des idéologies. La CSF se trouve donc confrontée comme toutes les associations à cette idée qu'il y aurait « un déclin du militantisme. »

Pour La CSF, l'engagement militant ne faiblit pas, il prend différentes formes. En effet, à côté des militants ayant un engagement politique qui dure dans le temps, se développent des réseaux sociaux sur internet, une multiplicité de collectifs comme le mouvement des indignés très réticents à adhérer à quelque chose de connoté, à s'inféoder.

Très souvent, ces militants nouveaux sont motivés par une démarche et un intérêt avant tout personnels. Ils sont à la recherche d'actions dont les résultats sont visibles, efficaces et immédiats « ici et maintenant. » La création de multiples associations dans un but de service très sectoriel et spécifique en réponse immédiate à un problème, amplifie le phénomène de l'engagement ponctuel avec des personnes qui peuvent militer pour une cause sans être adhérentes à une association.

Notre réseau se sent particulièrement touché par le problème du zapping qui s'oppose au fonctionnement de la confédération, porteuse de services et a du mal à renouveler ses cadres militants. Cependant, le lien social tissé par les militants, favorise l'engagement et la prise de responsabilités. Tous sont d'accord pour dire que la démarche associative est un mécanisme de construction citoyenne et civique et qui prend en considération la demande sociale des populations extrêmement diversifiées.

Si hier, les militants se battaient pour des lendemains meilleurs, aujourd'hui, ils se battent pour que demain ne soit pas pire.

### III. ÉVOLUTION DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Le mouvement associatif en général est né de l'auto-organisation de la société civile. Ces organisations avaient pour but d'organiser la solidarité, afin de combler le vide laissé par l'État en matière de lutte contre la paupérisation des familles populaires. Il fallait conquérir de nouveaux droits : droit à un revenu décent, droit à l'éducation, à la santé, au logement...

Avec la désindustrialisation de la France, l'économie s'est développée grâce aux services, qui représentaient un gisement d'emplois de proximité. Les associations ont développé leurs activités au côté de l'État providence, qui avait une volonté affirmée de développer la politique de protection sociale et le lien social. Cette volonté de l'État a permis aux associations d'assumer un rôle d'analyse des besoins et les moyens publics mis à disposition leur ont permis de répondre aux carences de l'action publique. C'est le cas de La CSF et ses Fédérations, lorsqu'elles développent des services comme l'accompagnement éducatif et scolaire, des structures petite enfance, des services d'aide à domicile, de médiation ou des permanences de défense des consommateurs et des locataires...

#### a. la fin de l'État Providence et la professionnalisation de nos activités

La mise en place de réglementations contraignantes a conduit à une obligation de professionnalisation des activités, avec son corollaire que sont l'augmentation des coûts des services et l'adoption des principes de base de la gestion des entreprises : équilibre des comptes, voire, une certaine rentabilité. Ces impératifs nous amènent à réfléchir en permanence sur nos activités dans la mesure où le mouvement ne dispose que de très peu de fonds propres avec une capacité d'autofinancement quasi nulle.

Le développement des services associatifs amène les pouvoirs publics à vouloir contrôler les associations, voire asphyxier financièrement certaines grandes confédérations, considérées comme des forces intermédiaires ayant une vision politique de leurs actions. Ils se méfient de leur trop grand développement même si, par ailleurs, ils sont conscients du rôle qu'elles jouent comme garantes de la paix sociale mais aussi comme le ferment de l'expression citoyenne.

#### b. vers une logique de gestion et non une logique de projet global

Au motif de l'efficacité économique des dépenses publiques et l'exigence de transparence, les militants constatent une modification des rapports des pouvoirs publics/associations, avec le sentiment d'être confrontés à la concurrence du marché. C'est le cas de l'État avec la modification des règles de financement, lorsqu'il cherche à isoler systématiquement les missions d'intérêt général assumées par les associations, pour leur accorder des subventions. De ce fait, le financement de nos structures qui accompagnent les familles dans la réalisation de leur projet ne se trouve plus soutenu. Sans structure d'accompagnement, pas de projet possible. C'est aussi le cas, lorsqu'encouragé par l'État pour développer des services à la personne, le secteur marchand s'approprie certaines de nos activités comme le soutien scolaire, l'aide à domicile. Ces besoins, au lieu de susciter la solidarité collective, deviennent des sources de profit.

## IV. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER CONTRAINT

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, véritables relais des collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques locales, évoluent dans un environnement économique et financier de plus en plus contraint ainsi que dans un environnement juridique mouvant.

Les subventions de fonctionnement auparavant versées aux associations pour le financement de leur projet global se sont transformées progressivement au profit de financements d'actions bornées par les pouvoirs publics. Le développement actuel des appels d'offres ou appels à projets, a mis nos associations dans une logique de prestataires de services plutôt que dans une logique de partenariat, obligeant ainsi les UD et le National à mettre en place des indicateurs pour mesurer l'efficacité des actions comme dans le cadre de nos actions consommation ou logement.

Le désengagement financier de l'État avait été comblé par le relais pris par les collectivités territoriales. La réforme territoriale restreint leurs marges de manœuvre au niveau juridique et financier.

Le financement des projets des associations constitue la variable d'ajustement des budgets locaux. D'où le risque de cessation d'activité pour certaines de nos associations, qui met en danger au-delà de l'existence de nos associations, la cohésion sociale.

Ce contexte difficile devra conduire les collectivités locales et les associations à repenser, de part et d'autre, leur projet politique, à définir des priorités, à optimiser leur modèle économique, à dégager des marges de manœuvre ou encore à développer de nouveaux modes d'actions.

A l'heure où la transparence et l'éthique sont érigées en conditions de survie du monde associatif, La CSF mesure l'importance d'écrire son Projet Associatif. Ce projet associatif est le reflet fidèle de l'engagement des militants et la mesure de l'attente des adhérents et partenaires. Il constitue l'esprit dans lequel l'association devra fonctionner, indique la manière dont les fondateurs de l'organisation prévoient le fonctionnement. Le Projet Associatif est donc au cœur de la vie de l'association.



# LA CSF AUJOURD'HUI

- *Organisation territoriale*
- *Organisation par secteurs d'action*
- *Fonction économique et sociale*
- *Gouvernance*
- *Moyens humains*
- *Moyens financiers*



## **La CSF est une Confédération nationale composée de :**

- 66 Unions Départementales dont 4 Unions départementales dans les DOM. Ces UD regroupent 335 implantations locales. Les Unions Départementales, bases de son syndicalisme familial, jouent un rôle politique majeur. Mais afin de garder son orientation fondamentale qui est la proximité avec les familles, La CSF crée en 1984 des sections et les intègre dans les statuts confédéraux, tout en réaffirmant le rôle majeur des Unions départementales.
- Une Fédération syndicale des familles monoparentales (FSFM) regroupant 15 Associations Syndicales de Familles Monoparentales qui comptent plus de 2 000 familles adhérentes.
- Une Fédération nationale de l'aide familiale populaire (la FNAAFP/CSF) qui fédère 41 associations adhérentes qui gèrent des services « famille », des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et un EHPAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes), employant plus de 5.000 salariés. Ces associations sont en majorité des AAFP/CSF (Associations de l'Aide Familiale Populaire), mais plusieurs adhérents proviennent aussi d'autres réseaux.
- 12 Unions de Parents d'Elèves/CSF.

## **La Confédération Syndicale des Familles, c'est aussi :**

- 50.000 familles adhérentes, plus de 150.000 personnes touchées.
- Des militants et des bénévoles.

Avec les secteurs d'actions et ses deux fédérations (FNAAFP/CSF et ASFM), La CSF agit avec les familles pour conserver les « acquis sociaux » et en conquérir d'autres, en particulier en termes de prestations et d'équipements collectifs nécessaires pour une politique familiale et sociale de progrès, garante de la dignité et de la promotion de tous.

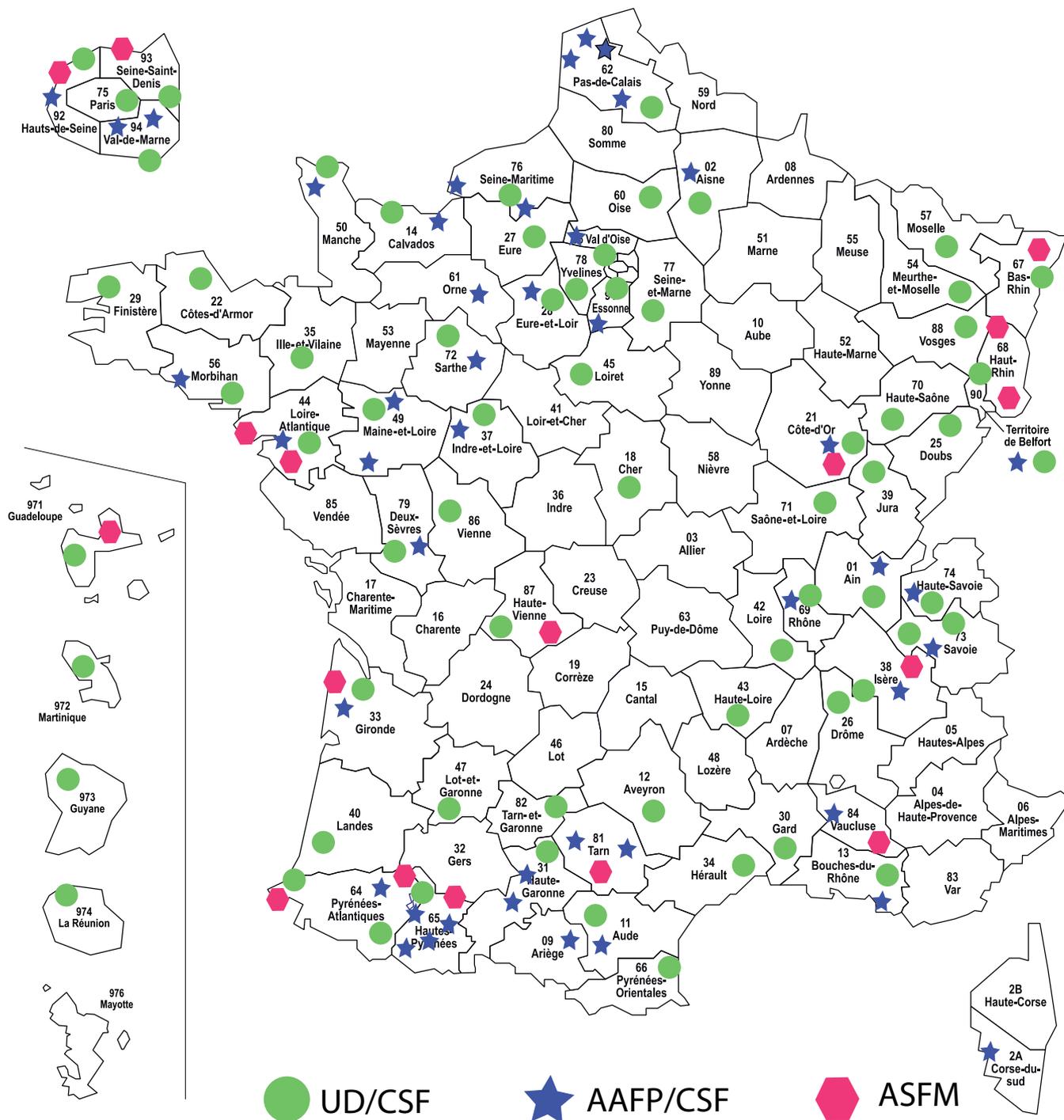
## **La Confédération syndicale des familles, c'est aussi, des réalisations créées et gérées avec une implication des familles, en réponse à des besoins collectifs :**

- 50 Haltes Garderies, crèches, espaces jeux parents enfants et Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- 278 permanences de défenses des consommateurs et des usagers du logement ouverts à tous, 5 700 litiges traités par an. 68 000 h travaillées.
- 169 administrateurs HLM élus par les locataires
- Des cours d'alphabétisation ou de lutte contre illettrisme
- Des points accueil service ou des PIF (points infos familles)
- Deux maisons familiales de vacances

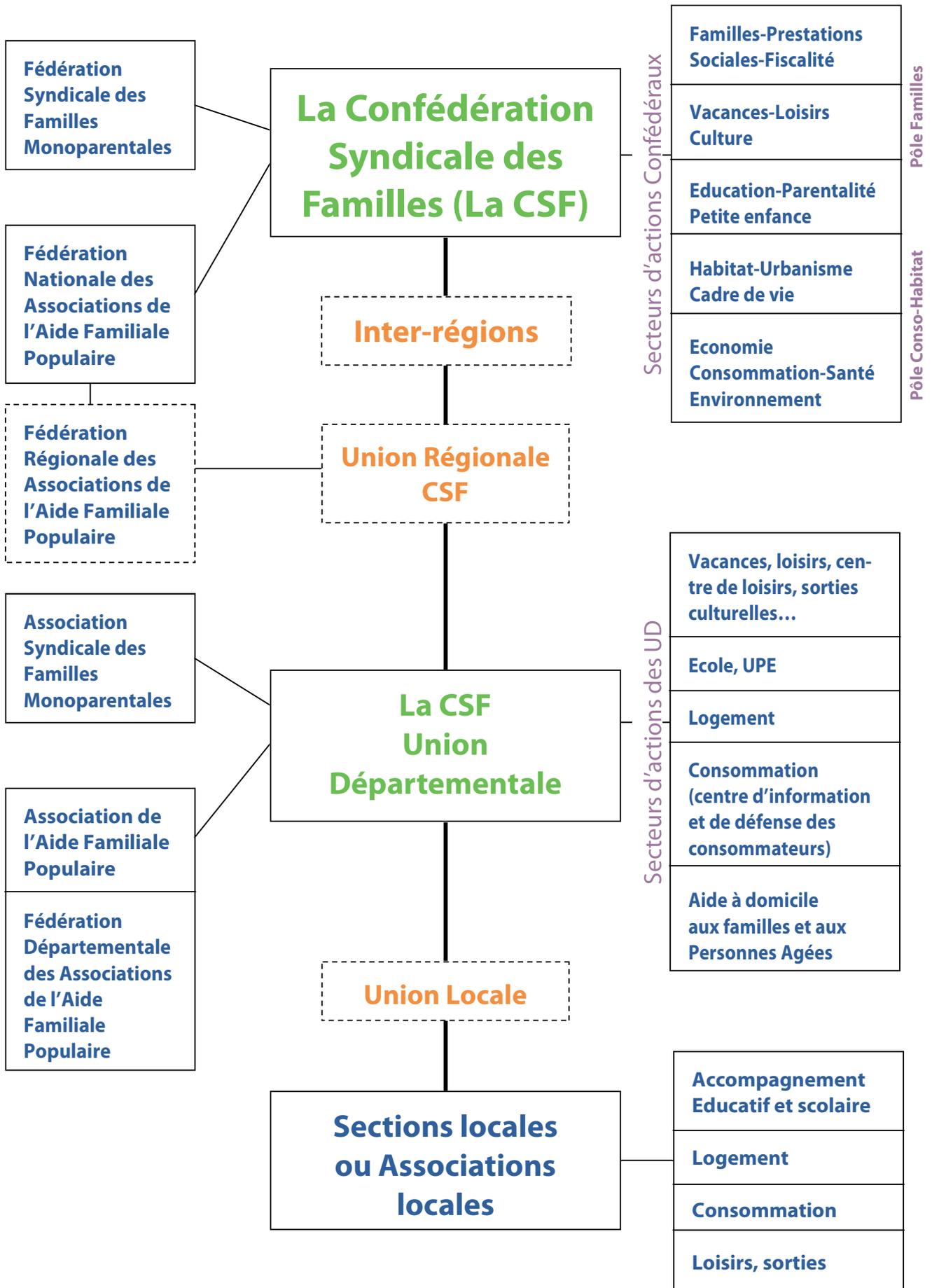
L'impact de La CSF dépasse largement ce nombre du fait des actions de masse qu'elle organise (réunions des habitants, animations de quartiers, vulgarisation de ses idées et de ses actions à travers ses actions de communication (site internet, magazine NOUS...)

# I. ORGANISATION TERRITORIALE

## IMPLANTATION TERRITORIALE



# ORGANISATION DE LA CSF DU LOCAL AU NATIONAL



# Rôle des différentes structures

## 1. La Section ou l'association locale

C'est le lieu de l'action de terrain près des familles. Elle a aussi pour objet l'étude des diverses questions et la coordination des diverses activités ou réalisations qui relèvent du domaine social et familial. Elle agit pour la protection et l'amélioration de l'environnement, de la nature et du cadre de vie.

Ses moyens d'action sont tous ceux qui seront jugés utiles pour répondre aux buts qu'elle s'assigne et, notamment :

- Des réunions, conférences, journées ou session d'études,
- Des écrits ou publications,
- Des campagnes et des activités de masse,
- Assurer la gestion de toutes les réalisations qui présentent un intérêt pour les familles,
- Intervenir auprès des organismes d'ordre social, scolaire, professionnel, politique, au nom des intérêts dont elle a la charge et en établissant avec ces organismes tous contacts utiles,
- Donner son avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui lui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,
- Proposer des délégués aux divers conseils, assemblées ou autres organisations instituées par la commune ou dans le quartier pour représenter les familles.

Des sections locales peuvent se regrouper en **Union Locale** pour coordonner leurs actions sur un territoire.

## 2. L'Union Départementale

Les UD fédèrent les associations de base que sont les sections et associations locales ainsi que les associations spécifiques comme les ASFM et les AAFP. Elles sont les seules intermédiaires entre le National et ces associations de base.

En effet, les statuts confédéraux confèrent aux UD le pouvoir politique. Elles participent à l'élaboration des orientations nationales, adaptent ces orientations aux réalités du terrain et assurent la coordination et la cohésion syndicale entre les associations qui la composent. L'UD est garante des valeurs de La CSF sur son territoire.

L'Union départementale permet :

- l'expression de l'action,
- les échanges, la réflexion, le débat sur des idées nouvelles, le projet des associations,
- la coordination des associations locales ou des sections,
- la cohésion entre les sections ou les associations,
- la notion d'appartenance à un mouvement,
- l'élaboration et l'impulsion de nouvelles actions,
- la communication sur l'action de La CSF,
- un soutien aux associations et une mutualisation des moyens,
- un relais entre les sections et le national,
- une information sur les moyens donnés par le national (NOUS, site Internet...),
- une instance qui permet la représentation des familles près de différentes institutions ou près des pouvoirs publics.

## 3. L'Union Régionale

Le rôle de l'Union régionale est défini ainsi dans les statuts :

- Représenter La CSF de la région vis à vis des structures régionales administratives, économiques et politiques,
- Implanter La CSF dans les départements là où elle est inexistante et aider à son développement dans les autres,
- Mandater les militants CSF dans les postes de représentation régionaux,
- Recevoir, répartir et utiliser les fonds régionaux,
- Mettre en place des outils régionaux communs, notamment dans les domaines de la formation et de l'information,
- Permettre la coordination et les initiatives communes aux UD de la région,
- Définir et assurer avec les autres régions CSF concernées, le rôle et le fonctionnement des inter-régions CSF.

## 4. L'Inter-Régions

Au Congrès de Strasbourg en 2000, les militants créent les inter-régions, à la suite du rapport de Jean-Louis Fouassier au Congrès de Bordeaux 1996 intitulé « voyage à l'intérieur de la CSF » qui soulevait plusieurs questions dont notamment la nécessité de :

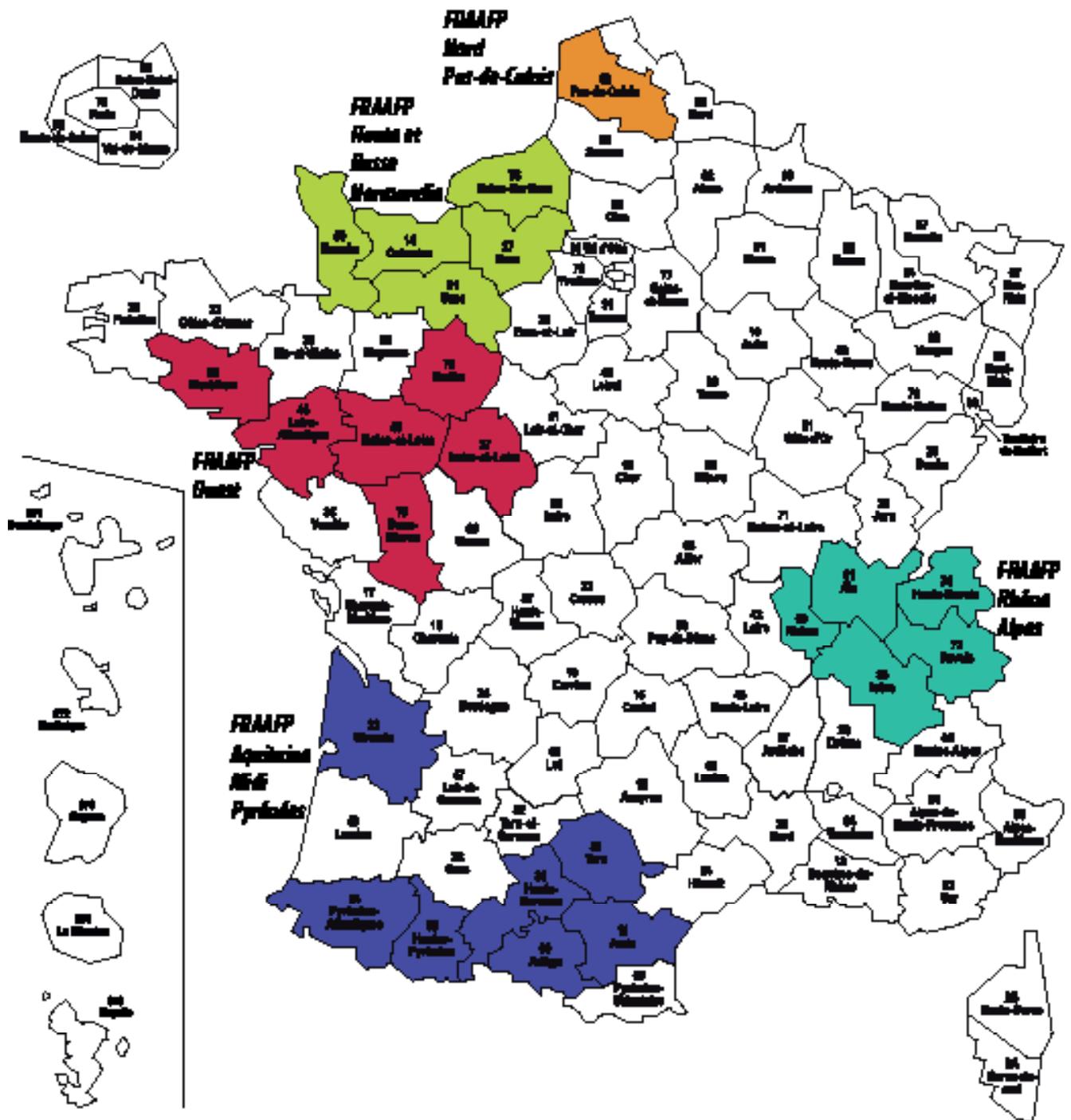
- Réduire la distance entre la vie du Confédéral et les préoccupations des Unions départementales CSF,
- Favoriser un fonctionnement en réseau,
- Soutenir le développement des Unions Départementales par la mutualisation des moyens.

Ces Inter-régions sont des structures indispensables au développement de notre syndicalisme :

- un lieu de coordination des actions, des réalisations,
- un lieu d'échanges et de réflexion sur les textes proposés par le National et sur les problématiques posées au niveau des UD et des régions.



# CARTE DES FRAAFP (Fédération Régionale des Associations de l'Aide Familiale Populaire)



## 5. Rôle de la confédération nationale

Si la dimension nationale de La CSF se vit à travers ses agréments et ses représentations, elle se vit aussi plus particulièrement à travers l'animation et l'action de son réseau.

La Confédération nationale accompagne les UD dans les réponses aux besoins des familles non ou mal satisfaits.

### Un rôle de réflexion et de prise de position

L'objectif de La CSF est de permettre aux militants de s'emparer des sujets de société, d'en débattre et d'en saisir les enjeux. C'est ainsi que, pendant de nombreuses années, La CSF a été à la pointe de la réflexion sur les services publics. Elle a participé, au sein de la Coface, aux travaux sur les services d'intérêt général et universels au niveau Européen. Le débat sur la Bioéthique fut l'occasion de produire un dossier de réflexion en direction des militants et des familles. Aujourd'hui, ce sont des questions comme la prise en compte du vieillissement et de la dépendance, la réforme de l'impôt sur le revenu qui mobilisent la Confédération.

### Un rôle de propositions

La CSF milite pour Le Revenu d'Autonomie des Jeunes. Ce dispositif élaboré par La CSF est basé sur un contrat, permettant aux jeunes de faire des choix, d'être responsables, d'avoir du pouvoir sur leur vie, d'être responsable, il repose sur la liberté. Le RAJ permet aussi aux jeunes d'accéder à des droits propres (couverture maladie, la retraite...).

### Un rôle de revendication

En portant au niveau national les revendications des familles, La CSF lutte pour faire avancer les droits des personnes et des familles en leur qualité d'habitants, de consommateurs, d'usagers, et d'améliorer ainsi leurs droits et leurs conditions de vie. Ces actions peuvent être locales, départementales, régionales ou nationales. Elles sont exprimées à travers des actions collectives : pétitions, manifestations, délégations, lettres ouvertes... dans des instances de concertation, de négociation. Elles sont popularisées par les médias (conférences de presse, communiqués de presse) dont ceux de notre organisation (site Internet, magazine Nous).

Aux réalisations de La CSF correspondent des revendications. Si La CSF met en place des actions d'accompagnement éducatif et scolaire pour les enfants en difficultés, elle pose aussi la question des inégalités devant l'école et des failles de l'Éducation Nationale. Si La CSF accompagne les usagers dans la défense de leurs droits de locataires ou de consommateurs, elle pose plus largement la question de la politique du logement, la place des organisations d'usagers.

### Un rôle de représentation

La CSF s'attache à donner les moyens pour favoriser l'expression individuelle et collective. Cette expression est traduite à travers la représentation des familles, auprès de différents organismes ou instances, sous la forme de mandats donnés à des personnes, que celles-ci soient désignées par l'association ou élues par des locataires ou des parents d'élèves. La CSF est ainsi amenée à exprimer le point de vue des familles, des positions collectives, dans diverses représentations. Ces dernières sont très nombreuses et existent à tous les niveaux. Elles sont permanentes ou ponctuelles : élections des représentants des locataires HLM, délégations, entrevues pour présenter un dossier, une revendication... Le représentant peut y jouer, selon les lieux, un rôle de concertation ou de négociation.

### Un rôle de communication

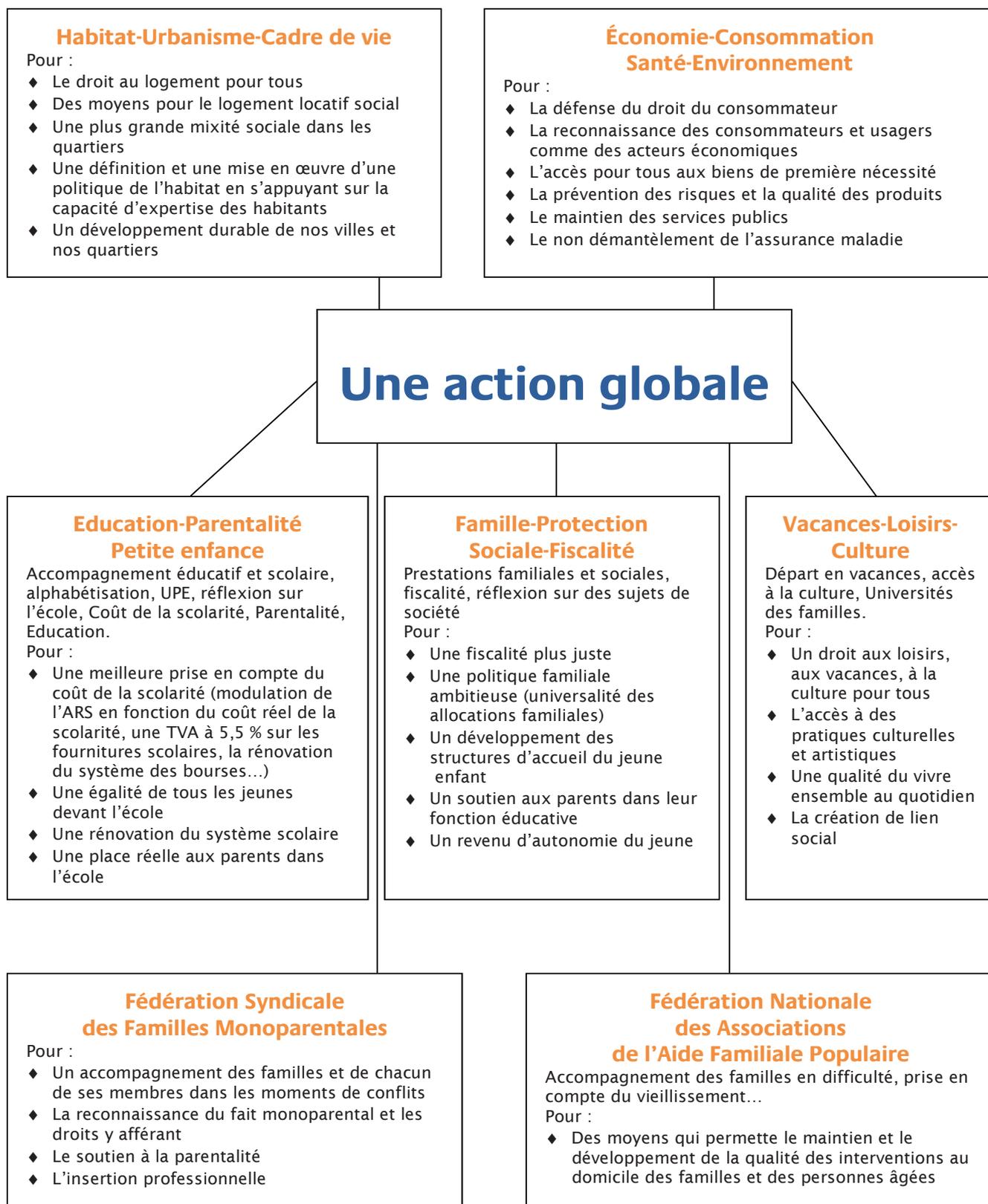
Des outils de communication, vecteurs d'informations, de sensibilisation et d'interpellation du grand public sont réalisés tous les ans par les secteurs :

- Des tracts sur les jeux en ligne, les logos environnementaux, les premix, le chèque santé, l'étiquetage des produits dangereux, les vaccins, les conventions de compte, l'assurance protection juridique...
- Des livrets et guides (économies d'énergie, huissiers de justice, assurance protection juridique, « manger sain et pas cher », etc...)
- Des expositions (pollution intérieure, déchets, consommation durable, etc...)
- Des Communiqués de presse, émissions (radio/TV comme les consomags, les passages sur des émissions spécialisées type, « c'est notre affaire » France 5, les interviews radiophoniques... mais également les participations à des colloques, tables rondes de partenaires ou de pouvoirs publics sont autant d'éléments de visibilité et de crédibilité de l'activité consommation de La CSF.

## II. ORGANISATION PAR SECTEURS D'ACTION

### A. La globalité de l'action de La CSF : une force

Si La CSF a une approche spécifique par secteurs d'action pour tenir compte de la diversité des situations. Cependant, elle pense global car les problèmes des familles sont souvent très imbriqués et que les actions doivent être solidaires les unes des autres et coordonnées dans un projet cohérent pour s'inscrire dans un processus de changement.



## B. Les actions des secteurs sur le terrain

Les secteurs d'action, composés de salariés et de militants bénévoles. Ils ont pour objectifs d'accompagner les UD dans la mise en œuvre des orientations votées en Congrès en définissant des axes de travail, en fournissant des dossiers pour l'information, la réflexion, l'analyse et l'action, en partageant des expériences, des idées, des pratiques en évaluant les actions menées. Ils assurent, avec l'IFED, la formation des militants et des responsables locaux.

Cette organisation en secteurs d'action permet une efficacité dans la prise en compte des problèmes des familles mais elle prend toute sa dimension quand elle s'inscrit dans la globalité de l'action de La CSF. Leurs travaux sont souvent complétés par les travaux des groupes de travail sur des sujets ponctuels ou transversaux. Par ailleurs des travaux ou actions conduits en commun avec la FNAAFP/CSF et la FSMF permettent aux militants de croiser les regards de chacun et permettent d'assurer une cohérence entre les pratiques de terrain et les représentations nationales.

### 1. Des services pour répondre aux besoins des familles

Dès son origine, La CSF a créé des réalisations pour répondre aux besoins des familles qui permettent aux familles de milieux populaires d'accéder à certains équipements ménagers. Ces services ont laissé la place à des réalisations nouvelles telles que :

- **Des structures d'accueil de la petite enfance, jeunesse** ; des services de qualité, de proximité, prenant en compte le rythme de l'enfant et de sa famille, avec parfois des horaires atypiques, accessibles à tous, où les parents sont partie prenante de l'organisation pratique et pédagogique, de la gestion (crèches, des haltes d'enfants, ouverts, parfois aux enfants porteurs d'handicap ; des structures passerelles entre l'Accueil individuel et collectif, parfois un accueil dans la langue maternelle, des espaces-jeux, des espaces-jeunes accueillant les Ados et les Jeunes, leur permettant avec leur participation de découvrir de nouvelles activités culturelles, sportives, artistiques...).

- **Des actions et des services d'accompagnement des parents dans leurs fonctions éducatives** : nombreuses sont les associations ou sections, qui développent des lieux d'information tels que des « Points Information Familles », un service de Médiation Familiale, des groupes de paroles permettant aux familles d'exprimer leurs problèmes, de chercher des solutions, des formations de parents sur des thèmes d'éducation, des lieux d'animation permettant le faire ensemble parents-enfants.

- **Des actions dans le domaine de l'éducation** :

- Des sections organisent l'Aide aux devoirs après l'école dans le cadre d'un accueil périscolaire, d'autres mettent en place des actions d'Accompagnement Educatif et Scolaire.
- Des parents s'organisent en Union de parents-CSF (UPE-CSF) afin d'exercer leur rôle de parents dans l'école.
- Chaque année, La CSF mène son enquête sur le coût de la scolarité avec la participation des parents et militants qui sont souvent des retraités.

- **Les actions pour l'accès aux loisirs et à la culture**

La CSF accompagne les familles dans la préparation et l'organisation de leur départ en vacances. Elle développe avec les familles des pratiques culturelles et artistiques à travers des ateliers créatifs, des sorties au spectacle, des temps de convivialité : qui privilégient l'expression des familles, la rencontre et l'échange créateur du lien social et favorisant l'interculturalité.

- **Des actions pour l'insertion sociale des familles par l'accès aux droits** tels que le logement, la connaissance de la langue (la lutte contre l'illettrisme à travers des ateliers d'alphabétisation), la lutte contre l'habitat insalubre ou de soutien aux sans-papiers pour le droit de vivre en famille et dans la dignité.



## 2. La CSF un mouvement de défense des consommateurs

### **Des permanences de défense des consommateurs et usagers :**

En 2010, 278 lieux de permanences représentent 65 000 heures de travail pour les militants et les salariés du réseau. 5700 litiges ont été traités. Ces permanences sont les « yeux et les oreilles de La CSF » et sont réparties sur tout le territoire national, souvent au cœur des quartiers populaires. Elles accueillent toutes les familles connaissant un litige et permettent aux consommateurs/usagers, grâce à un accompagnement adapté, de faire valoir leurs droits. Elles constituent également une réelle source d'informations, permettant de remonter à la Confédération les problèmes de terrain.

À la suite des assises de la consommation (fin 2009), les pouvoirs publics ont mis en place, un système de « reconnaissance spécifique » en matière de consommation. Ce dispositif s'apparente à une sorte de « super-agrément » puisque se surajoutant à l'agrément consommation dit « de base », il n'est attribué qu'aux associations de consommateurs répondant à des critères de représentativité élevés (nombre d'adhérents, maillage territorial de l'activité consommation...). Ainsi, La CSF obtient en mars 2011 la reconnaissance spécifique assise sur l'étendue, la constance et le dynamisme de son réseau en matière de consommation. Cette vivacité du réseau est due, aux permanences consommation/logement ou aux permanences globales CSF.

### **Des ateliers consommation ou vie quotidienne :**

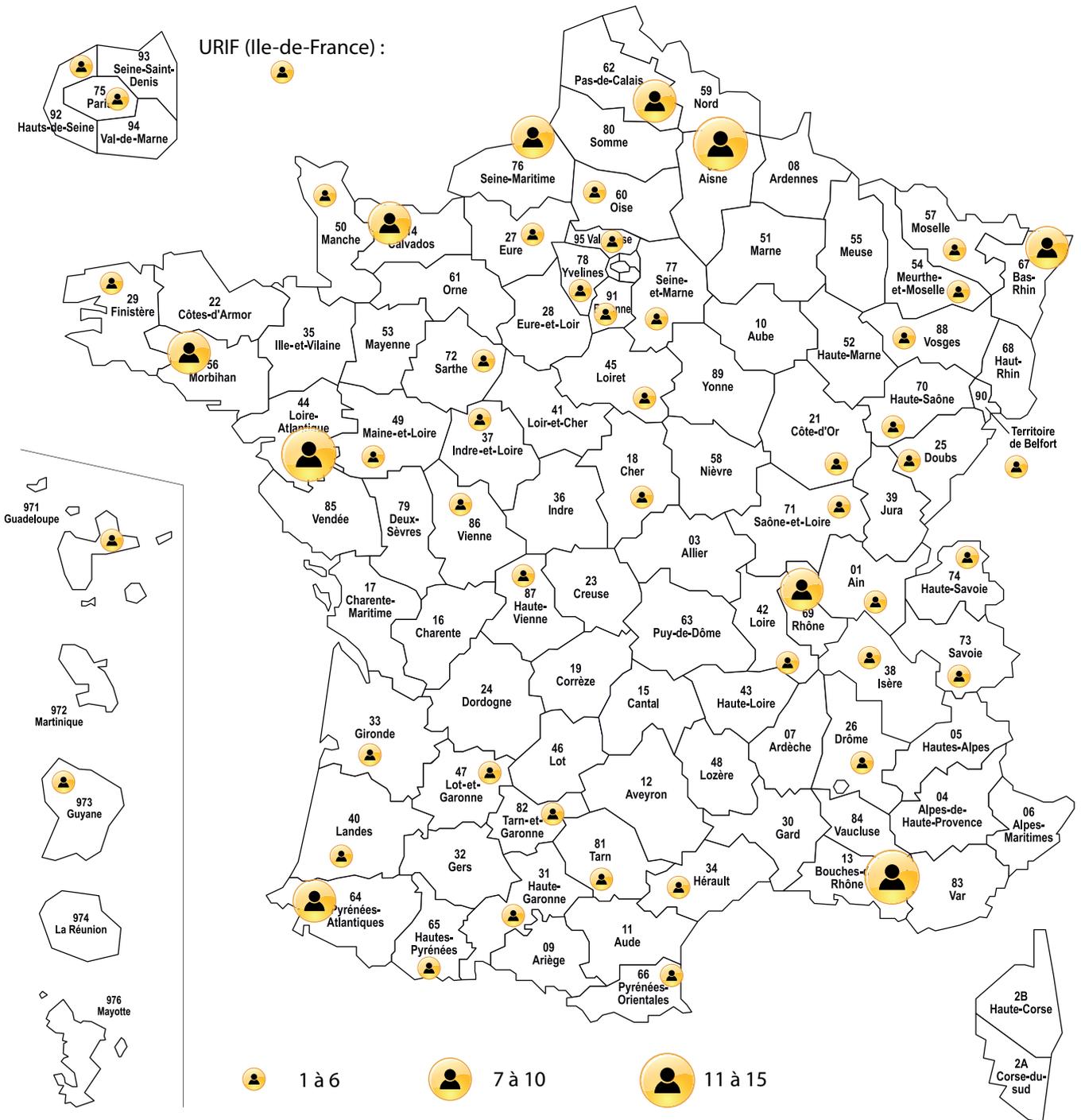
Ces ateliers consommation ou éducation du jeune consommateur sont organisés sur des thèmes touchant à la consommation ou à d'autres thèmes de la vie quotidienne (par exemple la santé). Ouverts aux militants, aux adhérents ainsi qu'à toutes les familles désireuses d'apprendre et de partager sur ces questions, ces ateliers permettent, à partir de l'intervention d'un professionnel extérieur, d'appréhender des sujets parfois juridiques ou techniques et d'être sensibilisés sur leurs droits. Dans certaines régions, ils sont très fortement axés sur l'éducation à la consommation avec parfois des interventions en milieu scolaire. Ils permettent donc de développer La CSF en accueillant des personnes et en leur permettant de s'engager dans un cadre qui reste convivial.

### **Des actions en justice :**

Les UD se portent régulièrement partie civile dès lors qu'elles estiment que l'intérêt individuel et collectif des consommateurs est en jeu.

Les actions en justice au niveau national sont peu fréquentes parce que La confédération nationale privilégie le dialogue et la négociation avec les partenaires. La CSF nationale a, parfois, l'occasion de se porter partie civile sur une affaire lorsqu'elle considère que celle-ci a une portée générale et que le problème est constaté par plusieurs UD. Ce fut le cas, par exemple, dans l'affaire Endeis Telecom où l'opérateur avait agi frauduleusement sur différentes régions. La CSF a gagné avec les consommateurs parties prenantes de la procédure ; ceux-ci ont été dédommagés de leurs préjudices.

# CARTE DES PERMANENCES



### 3. Un mouvement familial de défense des locataires

Le premier critère sur lequel les habitants jugent leur logement, c'est la qualité du cadre de vie : qualité du logement, qualité des services et maintenance des équipements collectifs. C'est une préoccupation majeure des locataires au regard du coût que représente leur logement.

#### **Des actions de coproduction**

La CSF agit avec les locataires pour le respect de leurs droits. Elle part des besoins et des attentes des habitants pour formuler avec eux des revendications, mais aussi des propositions de partenariat avec des bailleurs sociaux pour construire des projets adaptés aux attentes des habitants.

A partir des actions ponctuelles déjà conduites sur le terrain, la Confédération nationale a proposé un partenariat opérationnel durable avec les locataires, sur les services locatifs, basé sur la coproduction de la qualité, à travers les enquêtes qualité de service.

Compte tenu des situations sociales très tendues dans certains quartiers, il est important de lutter contre la perte de vitesse de l'expression des habitants et de leurs associations et la désaffection croissante pour la chose publique (non-participation à la vie locale... difficulté à produire une expression individuelle ou collective)...

Ces projets participatifs sur les territoires sur la démarche qualité sont l'occasion pour la CSF de mobiliser les familles et d'être visible une des missions essentielles qu'est la défense des droits collectifs des locataires.

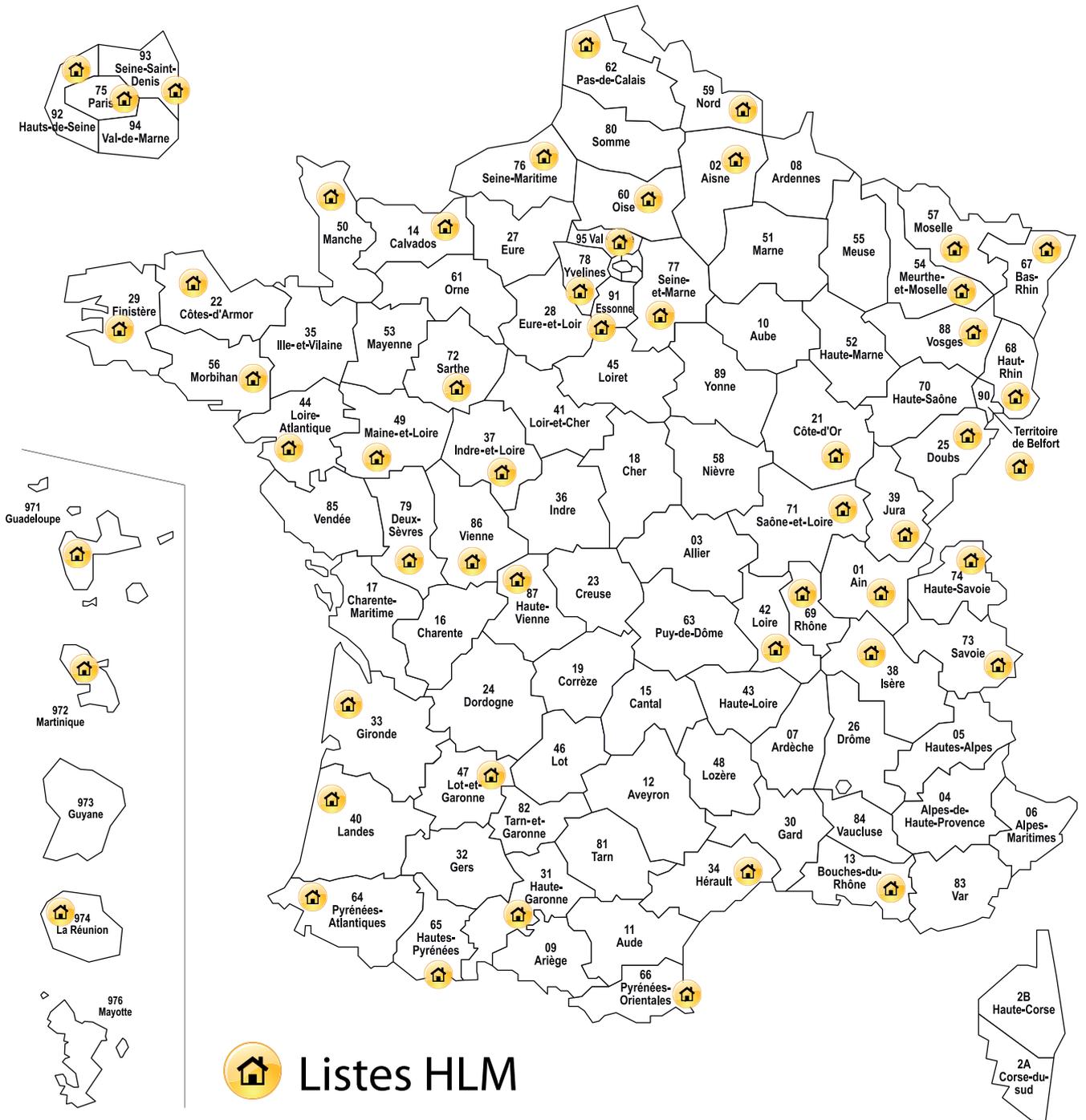
#### **Des actions pour prendre leur place dans la gestion des organismes d'HLM**

Les élections HLM 2010 ont conforté la représentativité de La CSF comme 3<sup>ème</sup> mouvement de défense des locataires. Les bailleurs sociaux, les villes reconnaissent l'expertise de La CSF pour faire émerger les attentes des locataires, pour négocier sans agressivité, pour dialoguer avec les bailleurs sociaux.

La CSF est reconnue comme ayant une capacité à mobiliser les locataires partant du principe que rien ne peut se faire sans eux, que le nombre fait la différence et crée un rapport de force dans les négociations comme dans l'obtention d'une charte de relogement correspondant aux attentes des locataires ou encore dans le contrôle des charges.

La CSF a permis plus de considération de la part des Pouvoirs Publics. A travers l'action, La CSF défend le logement social. Elle montre sa détermination dans son action pour un logement décent pour tous à travers les luttes contre l'habitat indigne.

# CARTE DES ADMINISTRATEURS HLM



### III. FONCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Dans des moments de crise où les militants œuvrent pour maintenir et renforcer leurs actions et où ils sont confrontés au manque de moyens notamment financiers, l'analyse des actions permet de démontrer que La CSF est un mouvement reconnu du local au national à travers le rôle primordial qu'il joue auprès des familles et de la collectivité publique. Les grandes associations ne sont pas seulement des forces d'opposition. Elles permettent aussi aux populations de garder un lien avec les institutions et de lutter contre le sentiment de lassitude d'une société qui met à l'écart.

Aujourd'hui face au développement du populisme, des hommes politiques qui se font élire en faisant peur, il nous faut résister collectivement en permettant aux familles d'être les acteurs de leur vie et non des sujets. L'implication des familles dans la mise en place et la gestion de nos actions et réalisations sont un moyen de créer cette dynamique collective. Cela démontre combien notre action est utile pour les personnes et pour la société.

#### A. La CSF, créatrice de lien social et du bien vivre ensemble

Comme l'affirme tous les rapports sur la vie associative, les associations renvoient l'image « *d'enrichissement du bien commun, d'expérimentation de la démocratie, de l'opportunité d'être plus encore un citoyen, un membre de la communauté et de développer son humanité sociale en étant membre actif d'une association* ».

Du fait du chômage, de l'isolement, de la mobilité géographique imposée par la situation de l'emploi, les personnes se trouvent souvent éloignées géographiquement de leurs familles. Les réalisations, services de proximité, les actions collectives (organisation de départ en vacances), les groupes de parents facilitent la rencontre, la convivialité et permettent pour certains de rompre l'isolement, de créer des liens, de développer des solidarités de proximité, de favoriser l'intégration de nouvelles familles dans la commune, le quartier.

Ces services sont un moyen de faire se rencontrer les habitants sur un même territoire : entre les anciens résidents et les nouveaux habitants, entre les générations, entre les associations et les services. C'est un moyen de créer du lien social, d'éviter que la commune ou le quartier ne soit qu'une « cité dortoir. » Nos associations favorisent le « bien vivre ensemble » en utilisant une pédagogie qui conduit à des actions collectives et qui développe un esprit collectif comme dans les séances de travail pour l'élaboration d'une charte de bon voisinage ou de relogement par les locataires.

La CSF contribue à donner, avec les autres associations, une image dynamique de la commune, du quartier. L'implication des parents dans la gestion des réalisations de La CSF peut-être un tremplin vers la prise de responsabilité (participation au conseil d'administration, définition des projets pédagogiques, ou la conduite des actions), elle augmente les forces vives sur la commune, le quartier.

#### B. La CSF assure des missions d'intérêt général

La CSF, dans ses permanences est à l'écoute de tous ceux qui rencontrent des difficultés. En aidant les familles à prendre conscience de leur situation, La CSF leur permet de relever la tête. Ce cas de figure concerne aussi bien des situations de surendettement que des litiges de la vie courante.

##### a. En favorisant l'accès aux droits

Les militants responsables de services, par les choix tarifaires (paiement en fonction des ressources) rendent les services accessibles à tous. Chacun verse selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Les actions entreprises pour l'accès aux droits des familles, y compris les droits à la culture, aux vacances et aux loisirs, concourent à l'égalité.

##### b. En organisant des actions de soutien à la fonction parentale et éducative

**Les groupes de parents** sont des lieux où chacun est libre de s'exprimer sans crainte d'être jugé, des lieux d'échanges qui permettent parfois de dédramatiser les situations vécues, de prendre conscience que les problèmes de chacun sont souvent les problèmes de tout le monde. Ce sont des lieux de formation sur les questions d'éducation à travers des échanges de savoirs, de savoir-faire entre parents et à travers des temps de formation (soirées de parents) par l'appropriation personnelle et collective d'apports extérieurs.

### **L'action des UPE /CSF**

A l'école, l'UPE inscrit la place des parents au sein même de la vie scolaire des établissements. Elle pérennise les actions menées par les militants, les familles, en faveur du droit à l'éducation pour tous en lien avec l'équipe éducative. Depuis plus de 20 ans, des parents s'engagent dans les UPE-CSF pour permettre à des familles, parfois éloignées de l'école, de représenter les parents dans les établissements scolaires de nos quartiers, de participer à la réflexion sur l'école. Une activité quotidienne anime les UPE-CSF et leur présence dans les écoles au cœur du quartier, renforce les liens entre les familles et l'école : les entrées et sorties d'école, les médiations entre familles et enseignants, les préparations des Conseils d'école, les Conseils d'Administration, les Conseils de concertation, les Commissions d'appel, les Commissions d'affectation, les points rencontres, les rencontres-débats, les formations de parents élus...

### **Action vacances familles**

Des familles s'impliquent dans les départs en vacances comme tout le monde.

Afin de mieux conduire ces actions la CSF mène des partenariats avec des élus comme d'autres responsables associatifs. Ces partenariats permettent une co-construction des politiques petite enfance, enfance, jeunesse, politique familiale sur la commune ou sur le territoire. Les responsables associatifs, les militants impliqués sur le quartier, la commune, ayant une connaissance des besoins exprimés, créent les liens nécessaires avec les différents acteurs locaux pour apporter légitimement leur expertise dans la définition de ces politiques et de ces actions.

## **C. La CSF joue un rôle d'innovation sociale**

Les services petite enfance mis en place sont des lieux de co-éducation parents/animateurs/éducatrice de jeunes enfants, reposant sur une relation de confiance parents-professionnels. Chacun y participe en fonction de son statut (parent ou professionnel), de ses compétences, de ses savoir-faire, de ses possibilités.

En prise directe avec l'évolution des besoins des familles, les associations sont sources d'idées nouvelles, leur permettant de participer, à la co-construction d'une politique petite enfance, enfance et jeunesse et d'une politique familiale sur le quartier, la commune. La mise en place d'une animation jeunesse est un enjeu pour l'avenir. Elle se situe dans une dynamique de projet, moyen de prévention plutôt que dans une problématique de réparation.

**Portraits de Familles**, projet d'envergure nationale, a eu pour objectif de permettre aux familles populaires de s'exprimer, de montrer une image d'elles-mêmes, avec l'invitation à le faire sous la forme d'une œuvre d'art réalisée avec l'aide d'un artiste. Des parents se sont émerveillés devant les réalisations de leurs enfants, des enfants ont admiré leurs parents impliqués dans la réalisation d'une belle œuvre. Tous les ingrédients de la démarche d'éducation populaire étaient rassemblés dans ce projet (acquisition de nouvelles compétences, savoirs, savoir être, savoir-faire...)

**Les paniers de légumes** sont des services qui se situent dans le domaine du développement durable. Il s'agit de donner un sens éthique et une utilité sociale à l'acte d'achat. Le consommateur doit devenir un acteur actif dans ces services qui sont aussi des lieux de création de liens sociaux. Ils donnent la possibilité de manger plus sainement avec des légumes très divers, de saison et produits localement. C'est un mode de production et de consommation qui privilégie les circuits courts. C'est un service de proximité qui prend sa place dans le secteur consommation et qui permet la participation des usagers. A une échelle locale, c'est aussi construire une société plus solidaire et apprendre à consommer plus sainement et autrement.

## **D. La CSF assure un rôle d'éducation populaire**

La CSF permet d'apprendre tout au long de la vie en donnant à la personne les clés de lecture pour comprendre l'environnement, le monde dans lequel elle vit et agit.

Elle permet de développer de nombreuses compétences en utilisant une pédagogie qui mobilise les ressources, valorise les capacités et compétences que sont :

### **Des savoir être :**

- . l'écoute, l'accueil, la participation,
- . le respect de chacun dans l'apprentissage du collectif.

### **Des savoirs et des savoir-faire :**

- . la production de textes en apprenant à préciser sa pensée, à avoir le sens des priorités,
- . la conduite d'une action collective : défendre l'intérêt des familles collectivement - par la mise en place de réunions collectives, passer de l'individuel au collectif,
- . le travail en partenariat, la recherche d'un consensus, la concertation, la négociation,
- . le développement de compétences nouvelles,
- . la mise en place d'un projet,
- . le sens et l'exercice de la responsabilité,
- . la gestion administrative et financière, la gestion de la vie associative,
- . la connaissance des institutions et de leur politique,
- . la fonction employeur,
- . la communication sur l'action (presse, bulletin municipal, tracts, affiches).

## **E. La CSF joue un rôle de promotion des personnes, valorisation et développement de l'estime de soi**

Entrer dans une association, c'est un moyen pour les personnes de choisir ceux et celles avec qui elles vont partager un bout de vie et d'activité. Les associations, ce sont des sociétés en réduction. Y entrer, c'est faire l'apprentissage de la citoyenneté, de l'indépendance et de la responsabilité individuelle et collective. C'est donner une chance à ses rêves et passions.

La vie dans un groupe permet de saisir les réalités de la société, permet de constater que chaque membre fait partie d'un ensemble et que la différence n'est pas synonyme d'infériorité. La connaissance de l'autre est un facteur dynamique de développement personnel. L'organisation des actions de La CSF participe à l'évolution des familles adhérentes. Voir aboutir un projet, le pérenniser, voir les personnes s'investir, évoluer, prendre confiance, voir se développer des valeurs qui fondent l'engagement et la prise de responsabilité sont des sources de satisfaction pour les personnes qui s'engagent.

**Transmettre, échanger des savoirs et savoir-faire, mettre en avant l'expertise d'usage, faire valoir la parole des habitants sont une reconnaissance pour les personnes de leurs compétences et contribuent à développer l'estime de soi.**

## **F. La CSF joue un rôle de régulation sociale, mais aussi un rôle de transformation sociale**

La CSF, à travers son action au quotidien, accompagne les familles dans la résolution de leurs difficultés. Elle exerce une fonction de régulation sociale, en luttant contre les discriminations et pour l'égalité, en permettant l'expression des besoins, en transformant les insatisfactions en formulations positives. Elle s'inscrit aussi dans un rôle de transformation sociale par son mode d'organisation à travers les démarches proposées rendant les familles actrices, leur permettant d'avoir du pouvoir sur leur vie, de gagner en autonomie dans la pensée, la réflexion et l'action, sources de liberté.

La manière dont sont conduites les actions vaut autant que le résultat obtenu par les valeurs qui y sont vécues : l'entraide, la solidarité, la responsabilité, la démocratie, une conception de la vie citoyenne basée sur l'égalité, le respect, la participation (et non la consommation) à un service, la convivialité, la création de lien social, les relations intergénérationnelles, le faire ensemble et le bien vivre ensemble.

## **G. La CSF et ses fédérations spécialisées se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire**

La CSF est un acteur de l'économie sociale et solidaire qui, à travers la mise en place de services, contribue à l'animation et au développement local.

L'offre d'un service de proximité répondant aux attentes des familles (accueil, modes de garde, alphabétisation) de La CSF se situe dans le champ de l'économie sociale et solidaire (création d'emplois, le recrutement de jeunes de la commune ou du quartier leur permet une entrée dans la vie active, répondant à leurs aspirations à découvrir les métiers de l'animation, de l'éducation).

Le temps donné par les parents et les responsables associatifs présente un intérêt économique certain pour la collectivité. L'évaluation et la valorisation du bénévolat le prouvent. Il faut compter environ 100 heures de bénévolat pour organiser et gérer un espace-jeu. Si on l'évalue au taux du SMIC horaire avec des charges en 2011, il se chiffre à 1300 euros. Pour organiser et gérer un accueil de loisirs, il faut compter environ 800 heures de bénévolat, soit 10.440 euros annuels.

L'ensemble des associations de La CSF ont des activités de services qui reposent sur le partage et la solidarité au bénéfice de l'homme et du développement durable. Les adhérents et militants agissent bénévolement dans l'intérêt collectif de tous.

Les salariés, à La CSF, disent exercer un métier choisi auprès des familles dans un climat de confiance, Ils accomplissent des missions permettant :

- d'accompagner les familles dans l'accès aux droits, de développer des pratiques culturelles,
- de travailler en équipes de professionnels et de militants bénévoles,
- de partager des idées,
- d'agir en co-animation et en co-éducation « parents-professionnels-responsables »,
- de vivre des temps de convivialité avec eux, de se former, évoluer, progresser, participer à des temps de formation, de travailler dans un réseau permettant de partager des expériences.

Certains salariés disent « *On ne vient pas travailler à La CSF comme on va travailler ailleurs* ».

La CSF comme ses fédérations présentent des caractéristiques d'une structure de l'économie sociale et solidaire dont les règles de fonctionnement reposent sur :

- La non-répartition des excédents financiers aux adhérents.
- La gestion démocratique : les décisions stratégiques et les orientations se prennent en assemblée générale selon le principe « un adhérent égal une voix ». Chaque membre compte pour une voix, quel que soit son apport (montant de la cotisation, ou en temps).

L'utilité collective ou l'utilité sociale de La CSF réside dans son projet qui est nécessairement au service d'un projet collectif et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre.

Cette notion d'utilité collective et sociale fait référence au développement de la démarche participative associant de multiples partenaires (usagers, salariés, pouvoirs publics, d'autres réseaux associatifs, etc.) à la définition des actions et des services mis en place au profit de la population.

Même si les associations sont indépendantes des pouvoirs publics, elles sont reconnues comme interlocutrices privilégiées dans la mise en œuvre de politiques d'intérêt général (création des équipements notamment dans le domaine de l'enfance, insertion professionnelle, action de prévention santé, développement local, citoyenneté, etc.). Ce sont ces missions qui donnent, au réseau, le droit de revendiquer des subventions et des aides spécifiques à l'emploi...

**La CSF est un Mouvement familial ouvert à tous et sur tous les aspects de la vie des familles, connu et reconnu pour une de ses spécificités (spécialiste du logement ou de la consommation...) et connu sous une identité plus généraliste, plus globale. Ces spécificités, cette diversité et cette globalité font la force et la richesse du mouvement.**

## IV. GOUVERNANCE

### A. Les organes de gouvernance

#### a. le congrès

Le congrès est l'instance souveraine de la CSF ; il est constitué par les représentants mandatés des UD et des fédérations spécialisées dont le nombre est défini par le règlement intérieur. Il définit les orientations et vote la politique financière de la Confédération. Il élit les membres du collège national du Conseil Confédéral. Il se réunit au moins une fois tous les trois ans.

#### b. l'assemblée générale

Des Assemblées Générales annuelles se tiennent entre deux congrès, elles sont composées d'un représentant par UD. L'AG se prononce sur le rapport d'activité, approuve les comptes à la majorité simple des présents.

### c. le conseil confédéral

Il est formé de deux collèges :

- Le **collège territorial** composé de membres désignés par les UD réunies en inter-régions.
- Le **collège national** composé de président, trésorier, secrétaire général, secrétaire généraux adjoints, secrétaires confédéraux, responsables des secteurs d'action et fédérations.

#### Son rôle :

- Il est chargé de l'application des orientations définies par le Congrès, garant de la cohérence entre le projet de La CSF et les actions proposées ou menées.
- Il crée de la cohésion entre les UD, à partir des besoins exprimés, de la mise en commun des actions, de l'analyse de pratique, la proposition et l'impulsion de nouvelles actions.
- C'est un lieu d'échanges, de réflexion, de débat autour de l'actualité en général ou de l'actualité interne à La CSF, de sujets ou de thématiques traités.
- C'est un relais entre les UD et le National.
- Le CC arrête les comptes et prépare le rapport de gestion à l'intention de l'Assemblée générale. Il vote le budget.

#### Être conseiller confédéral :

C'est accepter un mandat donné par les unions départementales, réunies en inter-régions. La durée du mandat est de 3 ans renouvelable. Le Conseiller Confédéral, même s'il est désigné par son UD en inter-régions, vote au conseil confédéral en son nom personnel. Il a un rôle politique, il est responsable de La CSF au niveau national, il participe à la définition des orientations annuelles qui découlent des orientations prises en Congrès. Il est solidaire des décisions prises et il est porteur de ces décisions dans son UD et sa section.

### d. le bureau confédéral

Il est l'organe exécutif de la Confédération. Il applique les décisions du Conseil Confédéral. Il est composé du président, trésorier, des présidents des fédérations, des responsables politiques des secteurs et des permanents nationaux.

## V. MOYENS HUMAINS

### A. Le bénévolat : notre force militante

Le poids économique du bénévolat en France représente selon une étude de Viviane Tchernonog, 935 400 équivalents temps plein avec souvent une évolution du volume annuel d'heures de travail.

La richesse de La CSF repose sur le nombre de bénévoles. Cette participation en temps des militants, les responsables associatifs présente un intérêt économique certain pour le mouvement mais aussi pour la collectivité. La participation des responsables bénévoles dans la préparation et l'animation des différents ateliers, dans les différentes actions, la gestion administrative et financière, l'animation de la vie associative permettant la conduite de projets avec les familles sont un « coût évité » pour la collectivité.

**La majorité des militants à La CSF sont des retraités.** Ils jouent un rôle important dans la conduite des actions de La CSF, dans l'animation des différents services : accompagnement éducatif et scolaire, tenue des permanences, la prise de responsabilité dans les différentes instances de La CSF, du local au national. Ils participent à la définition des orientations politiques, assurent la gestion administrative et financière de La CSF. Ils s'organisent aussi en groupes ou collectifs de retraités.

### B. Le poids des salariés

Aux différents niveaux de l'organisation, travaillent des personnes salariées avec des fonctions politiques, des fonctions d'animation et d'administration définies par les responsables militants. Cette professionnalisation est nécessaire pour accompagner les adhérents et les responsables militants bénévoles dans la mise en œuvre des orientations décidées par les instances, le suivi des actions, les tâches quotidiennes et la présence permanente de l'organisation.

Le rôle du président doit être déterminant dans l'animation de son équipe, la mise en synergie de l'investissement de chacun dans l'association et la valorisation de l'importance de l'action de chacun. Il doit essayer autant que faire ce peut contribuer, tant pour les bénévoles que pour les salariés, au développement de leurs compétences dans la structure.

La coopération militants bénévoles/salariés présente de nombreux aspects positifs sur le plan humain comme sur la qualité de l'action de La CSF. Lorsque chacun œuvre dans le même sens, dans un climat de confiance, en vue d'atteindre un objectif commun au service des autres, il ne peut qu'en ressentir satisfaction et sentiment d'avoir sa place et d'être réellement utile dans la société !

## VI. MOYENS FINANCIERS

### a. Les cotisations

La CSF regroupe les familles en leur proposant l'adhésion. Celle-ci est collectée lors d'une action individuelle ou collective ou par chacune de ses fédérations spécialisées. C'est le lien entre l'organisation et la famille qui entraîne des droits et des obligations réciproques. Le nombre d'adhérents assure la force et la représentativité de La CSF. L'adhésion est la première étape d'une démarche vers plus de citoyenneté, d'engagement. Nous voyons dans chaque nouvel adhérent un militant, un responsable en puissance.

Les cotisations des adhérents sont des ressources pour La CSF ainsi que les contributions des fédérations spécialisées.

### b. Les subventions

Elles constituent une reconnaissance des missions d'intérêt général que le réseau assure à travers les actions menées avec les familles.

Cependant, nos associations comme d'autres ont une structure financière très fragile :

- fonds propres très faibles. Ceux-ci ne peuvent provenir que des cotisations ou des excédents de gestion ou de dons... Dans la majorité des associations, il est difficile de dégager des excédents de gestion. Avec un fonds propre faible, les associations ne peuvent pas mener des projets à long terme.
- Absence d'actifs immobilisés et de fonds de roulement au niveau des bilans.

Or, les cotisations et les subventions sont aléatoires. Les demandes de subventions sont de plus en plus formulées pour des objectifs bien précis, et non pour un budget global, obligeant les Ud et les associations locales à revoir sans cesse leurs objectifs. Elles sont versées annuellement alors que certains projets associatifs auraient besoin d'un financement pluriannuel,

Les associations doivent, par ailleurs, formuler des demandes de financement à des partenaires de plus en plus diversifiés, qui ont des échéances de règlement différentes. Ce qui entraîne une fragilisation de notre trésorerie et des frais bancaires coûteux, et surtout une forte précarisation des salariés.



# LA CSF DEMAIN

- *Réaffirmer notre démarche syndicale*
- *Renforcer le réseau*
- *Renforcer la vie démocratique du mouvement*
- *Élaborer une politique de ressources humaines*
- *Repenser notre modèle économique*
- *Organiser l'information et la communication*
- *Évaluer notre projet associatif*



Depuis son origine, La CSF est restée fidèle à ses options : lutter pour une société plus juste et solidaire, qui permet une répartition équitable des richesses, qui reconnaît la fonction économique et sociale de la consommation et de l'usage, qui répond aux aspirations et besoins des personnes.

Si aujourd'hui la peur de tout perdre fait que des individus ont du mal à se reconnaître dans un destin commun, la violence de la crise fait émerger des luttes avec la prise de conscience des classes : les ouvriers et salariés qui se font exploiter et pressurer par la dictature de la rentabilité financière, les places boursières qui continuent leur folie de destruction des progrès acquis. Les familles populaires sont les plus touchées par ces inégalités et ces injustices, d'où la nécessité d'une plus grande mobilisation.

Nous avons analysé les actions en cours, réinterrogé les objectifs poursuivis à court et moyen termes, les besoins des familles aujourd'hui et leurs attentes, examiné l'image renforcée de notre mouvement par la qualité et la crédibilité des actions, crédibilité des savoir-faire.

Aujourd'hui, les bouleversements subis par les familles, doivent renforcer la détermination de La CSF à lutter avec elles pour promouvoir une société où l'homme (et non pas l'argent) serait au centre des projets politiques. Une société où l'économie ne serait pas un but, mais un outil au service d'une politique de justice et de solidarité.

Pour continuer à mettre en œuvre notre projet associatif, il nous faut renforcer la vie associative du mouvement fondée sur sa capacité d'initiatives et adapter notre syndicalisme familial au grand public. Nous adapter ne signifie pas renoncer à nos options fondamentales basées sur le refus de cette société d'exploitation de l'homme par l'homme avec son cortège de victimes en France et à travers le monde, cela ne veut pas dire non plus renoncer à notre volonté de changer de société. C'est plutôt, adapter notre pédagogie d'action, renforcer la qualité de l'accueil des familles (la manière dont on écoute et on entend l'expression des besoins en développant une posture de médiation). C'est aussi, revaloriser la mission authentique de La CSF qui consiste à permettre aux personnes de prendre part à la vie sociale. Aujourd'hui, le développement de l'informatique et de nos outils de communication ont permis aujourd'hui d'alléger le rôle centralisateur des UD qui peuvent mieux jouer leur rôle politique et celui de coordination dans le respect des actions locales.

En effet, notre syndicalisme familial puise sa réflexion et son action dans la vie quotidienne des familles populaires adhérentes. Les actions partent des problèmes vécus et repérés sur le terrain. Cette orientation fondamentale impose à l'organisation le respect et la prise en compte des initiatives et des réflexions de tous, à tous les échelons de l'organisation.

## I. RÉAFFIRMER NOTRE DÉMARCHE SYNDICALE

Au congrès de Lyon en 2009, nous avons pris l'engagement de marquer notre résistance à la politique de démolition des droits conquis par des décennies de luttes familiales et sociales, d'engager des actions et de nous inscrire dans des luttes unitaires avec des organisations familiales partenaires, des organisations syndicales, des partis politiques et d'autres associations, afin d'exiger du gouvernement un changement de politique, des garanties pour une égalité d'accès aux droits fondamentaux à tous, plus particulièrement pour les familles, qui sont la base même de la société.

Il nous faut relever ces défis et lutter efficacement contre le sentiment d'impuissance qui nous paralyse collectivement. Les orientations votées pendant les congrès et AG doivent être déclinées en plans d'action opérationnels, plans qui doivent constituer la stratégie du mouvement à tous les niveaux, à moyen et long termes.

Pour cela, l'organisation doit s'appuyer sur ses valeurs et sa démarche d'éducation populaire, identifier ses forces et ses faiblesses. Il nous faut impulser de nouveaux services dans le réseau avec les familles afin de leur permettre de résister à la précarité, développer des actions sur une autre manière de consommer. Nos permanences consommation et les espaces accueil-familles sont ces lieux d'accompagnement.

Cette capacité d'initiative ne doit pas mettre à mal notre capacité d'indignation face à l'injustice et la déstructuration des solidarités qui sont le ciment du « vivre ensemble » et notre volonté d'obtenir une transformation sociale.

La pédagogie de l'action de La CSF permet aux personnes de prendre des responsabilités dans le respect de leur engagement, mais aussi d'accéder à l'autonomie, facteur de progression des personnes dans leur engagement. Il s'agit de s'appuyer sur la démarche de projet qui est un formidable outil de gestion des actions. Cela suppose :

- La révision périodique des projets et leurs objectifs.
- L'évaluation de l'impact social pour les familles et les militants. Ces évaluations de nos actions sont des appuis importants pour démontrer l'utilité du mouvement et le rôle qu'il joue dans la société.
- L'évaluation économique et financière des actions conduites sur le terrain notamment les services mis en place.

La CSF réaffirme la nécessité de continuer à s'appuyer sur trois notions complémentaires, « les 3R + 1 », la « Responsabilisation » étant transversale à l'ensemble des actions de La CSF.

## A. Faire vivre la revendication

Revendiquer, c'est traduire les besoins des familles auprès des politiques, des décideurs. C'est agir non seulement sur les conséquences, mais aussi sur les causes. C'est faire appliquer et évoluer des droits, en faire émerger de nouveaux.

Pour que cette action revendicative soit portée par l'ensemble des familles, il faut que celles-ci soient convaincues de la nécessité de l'action collective et solidaire. Ce sont les sections CSF qui agissent avec les familles pour les faire passer d'une démarche individuelle à une démarche collective. Ce sont elles qui par leur présence et leurs actions quotidiennes, sont les plus aptes à organiser, à motiver les familles pour la défense de leurs droits. Et malgré la complexité des enjeux, l'organisation doit, plus que par le passé, mener des actions partenariales tout en affirmant notre syndicalisme familial animé par des valeurs de justice sociale.

Par sa proximité et son mode de fonctionnement, La CSF lutte contre le repli sur soi. Elle est un lieu de mise en cohérence de l'ensemble des besoins exprimés individuellement et collectivement. Elle permet d'élaborer des revendications argumentées et structurées et de les porter à la connaissance des dirigeants politiques.

## B. Prendre en compte les besoins nouveaux à travers les réalisations

La CSF accompagne les familles dans la réponse aux besoins exprimés pour ne pas les laisser seules face à leurs problèmes. Avec La CSF, elles agissent et prennent conscience que leurs difficultés sont partagées par d'autres et qu'une réponse plus collective est nécessaire. C'est ce principe qui a conduit à la création de la Fédération Nationale des associations de l'Aide Familiale Populaire. La CSF doit garder toute la place qu'elle a acquise dès sa création dans la gestion de services qui apportent une réponse aux besoins des familles. Elle réaffirme sa volonté de voir un secteur de l'économie sociale et solidaire perdurer et de le défendre face aux attaques du secteur marchand. Il y a encore un avenir pour des coopératives et des services sociaux non marchands.

Dans une démarche de responsabilisation, les réalisations de La CSF, regroupant des usagers, doivent donner à ces derniers les moyens de s'exprimer sur le service rendu. C'est la mise en œuvre de notre démarche fondamentale de la fonction de l'usage et de la consommation : associées aux instances de décisions, les familles font l'apprentissage de la démocratie et de la gestion. C'est aussi cela qui fait l'originalité du mouvement par rapport à une entreprise privée.

L'évolution de la société amène notre organisation qui gérait des services pour ses seuls adhérents à les ouvrir à tous. Nous sommes confrontés à la concurrence d'autant plus que des mesures financières gouvernementales encouragent les solutions individuelles et la marchandisation de l'aide à la personne. Malgré la multiplication des conventions, des contrats auxquels nous sommes obligés de nous soumettre pour assurer la pérennité de nos réalisations, nous devons toujours avoir comme objectif de faire évoluer les droits des familles, de porter leurs revendications. C'est pour notre organisation, sa participation à l'aménagement du territoire, au développement économique, sa contribution à la cohésion sociale.

De nouveaux besoins émergent pour lesquels La CSF doit chercher des réponses menant des actions de qualité contre la fracture numérique, l'illettrisme, l'isolement. Certaines actions doivent aussi viser la prévention de la dépendance, le soutien à la fonction parentale... La réussite de ces réalisations dépend également des financements publics.

## C. S'approprier la représentation

**La CSF est la seule organisation représentant les familles populaires.** C'est parce qu'il faut porter les besoins et les revendications de ces familles, que La CSF se doit de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Pour agir sur les causes, elle participe aux instances de concertation et de décision. Elle agit pour la reconnaissance de la fonction économique du consommateur et de l'utilisateur.

La légitimité de cette représentation s'appuie sur l'analyse et la réflexion collective, sur le travail de proximité mené par les militants dans les territoires. La représentation entraîne un devoir de compte rendu de mandat non seulement auprès de nos instances mais également en direction des familles.

## D. Faire valoir la capacité d'expertise des familles

La CSF ne peut mettre en place des stratégies nouvelles et développer des partenariats locaux très forts avec les élus locaux que si elle est au clair avec son projet associatif, outil indispensable à sa non instrumentalisation. Il faut prouver le rôle que joue l'organisation, sa place dans l'environnement local, son impact sur les familles, mettre en valeur sa reconnaissance par des pouvoirs publics locaux, des partenaires locaux pour s'affirmer et prendre sa place dans l'élaboration des politiques publiques.

La question de la participation citoyenne est un enjeu pour La CSF. La crise de la démocratie représentative est forte et se traduit par une défiance vis-à-vis des politiques comme vis-à-vis des techniciens. Il est donc impératif de rétablir la confiance entre les élus, les techniciens et les habitants. De plus, la démocratie de proximité s'appuie sur une trop forte institutionnalisation des rapports avec des objectifs flous et une absence de méthodes pour conduire cette concertation avec les habitants.

Pour La CSF, une politique publique ne peut réussir que si elle repose sur la participation des habitants. Le renforcement des rapports entre élus et habitants est d'autant plus indispensable que les politiques publiques ne peuvent être dissociées de l'évolution des modes de vie. Les habitants et leurs représentants revendiquent d'être reconnus dans leur capacité d'expert de l'usage. Il faut voir en cette revendication des habitants, une chance pour mieux adapter les actions publiques à la demande sociale.

Notre position interroge la relation entre pouvoir et savoir ; savoir souvent construit grâce à notre démarche d'éducation populaire. Cette participation donne le pouvoir aux habitants, celui qui leur permet d'être associés à la préparation et à l'élaboration des décisions. La CSF reste convaincue qu'il faut s'obliger à travailler avec l'intelligence collective si l'on veut trouver des solutions adaptées aux défis qui nous sont lancés et si l'on veut avoir une vision partagée de l'avenir.

Notre conception de la participation des habitants est éminemment politique. Elle doit reposer sur une volonté politique forte avec la mise en place d'un lieu pour comprendre les significations de l'usage, pour fédérer les analyses et les points de vue des différents acteurs (pouvoirs publics locaux, associations, habitants). C'est cette confrontation que La CSF appelle l'expertise populaire. Elle n'implique pas forcément une remise en cause des actions publiques, elle traduit la volonté des citoyens de s'approprier la chose publique en tant que citoyen responsable. Elle permet de reconnaître l'usage, permet de donner la légitimité au vécu, à l'habitant dans le processus décisionnel.

**L'expertise populaire suit une idée directrice forte : la recherche des conditions d'une nouvelle citoyenneté pour construire ensemble des valeurs de références communes, condition de l'appropriation et de l'acceptation des décisions publiques. Elle consiste à reconnaître les mêmes qualités et valeurs à l'usager qu'au professionnel.**

## E. Consolider la place du mouvement dans l'économie sociale et solidaire

Une des réponses de la société a été l'organisation de la vie associative, favorisée par l'engagement des militants combattant les injustices sociales. Ces associations, par leur présence dans les quartiers ou dans les communes, restent encore le meilleur moyen de conserver du lien social indispensable pour une vie sociale équilibrée et ceci en cohérence avec les institutions politiques.

- Renforcement du besoin de professionnalisation qui a conduit La CSF à mettre en place un programme important de formation sur la gestion de projet afin de permettre aux militants de maîtriser encore le sens de leur engagement et de leur action.

- D'où l'importance pour l'organisation de renforcer ses fondamentaux : l'action revendicative à côté des réalisations. La CSF entend promouvoir une société basée sur la réalisation des droits fondamentaux de tous et où les valeurs de solidarité et de partage peuvent se développer. Cette société doit prendre sa place dans une économie de marché encadrée avec une reconnaissance de la place de l'économie sociale et solidaire.

· Pour La CSF, certains services doivent par essence, être exclus du champ de l'économie libérale et de la concurrence. Les champs d'activité comme l'action sociale, l'aide à domicile notamment pour les personnes âgées, l'éducation, la santé, la culture, la petite enfance, ne peuvent être les supports du profit. Ils doivent être protégés de toute mise en concurrence. Avec cette crise économique grave, l'économie sociale et solidaire reste un formidable créneau pour le développement de nos associations qui continuent d'être dans la réponse aux besoins des familles, créatrices de services et donc d'emplois.

**La CSF lutte pour que le secteur de l'économie sociale et solidaire soit reconnu, protégé et conforté dans son développement car c'est un secteur qui place l'être humain au cœur de sa démarche et non pas la réalisation de profit. Le fait que ces services soient rendus par les acteurs associatifs ne signifie pas absence d'amélioration, de qualité, d'évaluation. C'est pourquoi, nous devons revendiquer :**

**– le soutien à la création d'activités et d'emplois socialement utiles sur des territoires. Compte-tenu de nombreux besoins sociaux peu ou mal satisfaits, des niches de création d'activités et d'emplois existant mais cela nécessite d'innover dans la réponse à y apporter. Grace à l'action collective et citoyenne, les militants inventent des voies alternatives contribuant à mieux vivre ensemble sur les territoires.**

**– le soutien à des actions de médiation vers et dans l'emploi. En cette période de chômage, l'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi ne se fait pas de manière automatique. Des actions de médiation s'avèrent alors nécessaires pour accompagner simultanément employeurs associatifs et demandeurs d'emploi, surtout lorsqu'ils sont en difficulté, afin de favoriser leur rencontre sur des bassins d'emploi.**

## II. RENFORCER LE RÉSEAU

Les défis des associations comme La CSF sont :

- Comment concilier l'image perçue par les familles de La CSF « prestataire de service » où elles viennent « consommer du service » et l'engagement militant motivé par la solidarité, le partage ?
- Comment concilier la revendication, la défense d'une cause et la fonction sociale reconnue par nos partenaires locaux ou les pouvoirs publics ?  
Travailler sur ces questions doit nous conduire préalablement à faire le point sur le fonctionnement de l'organisation et de vérifier comment les valeurs, notamment de solidarité, se vivent à l'intérieur de La CSF et comment le mouvement doit évoluer pour :
- Adapter le fonctionnement des sections et UD à de nouvelles formes de militantisme.
- Renouveler les cadres de l'organisation.
- Trouver des moyens financiers, indispensables à la conduite de leurs actions.
- Réduire les distances entre les UD et la Confédération nationale.

### A. Réfléchir sur le rôle des UD

La CSF affirme dans ses statuts que l'UD est responsable de la marche et du développement de notre syndicalisme familial dans le département et ceci sans qu'elle ne se substitue aux associations de base (sections, ASFM et AAFP). Or, ce fonctionnement arrive à bout de souffle alors que les sections et associations de base foisonnent de dynamisme et d'innovation : perte de vitalité, fonctionnement lourd notamment avec la superposition des responsabilités compte-tenu des différents niveaux d'organisation. La CSF constate par ailleurs, que beaucoup de militants ont une perception floue du rôle des UD, souvent amplifiée par des difficultés de recrutement des militants. Pourtant à travers les UD, les militants assument des rôles de représentation, de coordination et de revendication. Situation confirmée par la remontée des enquêtes.

Les résultats de ces enquêtes permettent de souligner les forces du mouvement :

- Une histoire qui est celle de l'engagement des milliers de militants familiaux soucieux de répondre aux besoins des familles.
- Une implantation territoriale axée sur les sections qui agissent en proximité avec les familles populaires.
- Un regard généraliste sur les problématiques vécues par les familles.
- Une légitimité qui se construit sur le terrain par la compétence des associations, leur capacité d'innovation, la présence des salariés et les représentations.

Mais aussi ses faiblesses notamment au niveau de son fonctionnement, sa gouvernance et sa communication pour la promotion et la valorisation des actions dans le département et le développement du réseau.

**Pour remplir son rôle politique et mieux répondre aux exigences de la complexification des problèmes vécus par les familles, la Confédération nationale doit accompagner les UD :**

- **Pour réfléchir sur leurs rôles et missions, identifier leurs faiblesses.**
- **Définir avec elles une stratégie d'action favorisant leur développement : avoir des adhérents autour de projets politiques,**
- **Amener les adhérents à prendre progressivement des responsabilités dans les UD.**
- **Définir ensemble des dispositifs favorisant l'intégration des nouveaux militants ou jeunes familles**

## **B. Développer les sections et accompagner les UD**

Il s'agit de se donner les moyens pour le développement des sections et de définir des perspectives pour la structuration du réseau à ses différents niveaux, du local au national.

La section regroupe toutes les familles adhérentes dans son aire géographique (communes, quartiers, agglomération...) Elle constitue la base de La CSF. C'est là que la confédération vit et s'enracine au contact des familles. Elle répond à leurs besoins toujours avec le souci de les impliquer. La section se nourrit de la réflexion globale de La CSF à travers sa participation à l'UD.

La priorité du projet associatif national est de travailler avec les UD sur le type d'aide à apporter aux sections en sommeil ou à celles qui émergent. La confédération nationale et les UD doivent les aider à se structurer afin de mieux remplir leurs fonctions : accueillir les familles, les adhérents et les militants, se ressaisir des besoins des familles, proposer des actions au niveau local, communiquer, développer le nombre d'adhérents, gérer les cotisations et évaluer des actions conduites.

**Les UD doivent rechercher comment :**

- **Offrir un espace de réflexion aux militants pour analyser leurs actions en vue de leur valorisation et afin de dégager des revendications.**
- **Elaborer un projet politique ancré dans notre démarche syndicale : la lutte contre les injustices sociales et pour l'acquisition de droits nouveaux pour l'ensemble des familles.**
- **Identifier des conditions de réussite du projet.**
- **Etablir le dialogue, la concertation, voire la négociation avec les pouvoirs publics.**
- **Identifier préalablement des partenaires à associer, des points forts et points faibles de La CSF.**
- **Permettre aux militants de ces associations, de prendre leur responsabilité dans des domaines spécifiques, de participer et de s'appuyer sur la richesse de la réflexion et l'action syndicale globale de La CSF pour faire des propositions innovantes.**

## C. Renforcer notre démarche de régionalisation

Avec la réforme territoriale, le développement de La CSF passera aussi par les régions. Développer l'Union Régionale, c'est tenir compte du contexte de décentralisation et des pouvoirs désormais donnés notamment aux régions. Les Unions départementales, les Unions régionales doivent se renforcer et se développer face à cette nouvelle répartition des pouvoirs, afin d'être encore plus présentes. C'est l'avenir de La CSF qui se joue à travers ces échelons.

**Les UD, pour leur développement, doivent continuer à se constituer en Union Régionale CSF et définir une politique régionale. Au-delà de la réforme territoriale, il s'agira aussi de réfléchir sur le rôle politique des UR et leur place par rapport aux UD et la confédération nationale.**

## D. Réfléchir sur l'avenir des inter-régions

En 2000, lorsque La CSF a mis en place les Inter régions, elle leur a attribué des objectifs majeurs :

- le développement de La CSF, l'Inter régions (IR) devant faciliter le lien et la coordination des actions nationales vers les UD, faire remonter les attentes des UD, et développer la formation.
- la préparation des conseils confédéraux.

La formation et la préparation des conseils confédéraux sont particulièrement soulignées par les UD, l'activité des IR reposant quasiment sur ces deux points. Il convient donc de consolider ces acquis.

L'Inter Régions dès l'origine est conçue comme un outil pour mieux organiser la vie des Unions régionales. Ces IR offrent aux militants un espace de réflexion, de travail en équipe, de mutualisation.

Les enquêtes réalisées lors de la préparation du congrès de Rennes ont confirmé que les militants considèrent l'IR comme un outil de stimulation et de partage. Ces IR ont permis de modifier le fonctionnement de La CSF car des contacts s'établissent directement entre UD de même IR pour la mutualisation des expériences, des outils, pour la valorisation des actions d'UD ou inter-UD et leur mise en cohérence en vue de construire des projets aux niveaux régional et interrégional, il convient d'amplifier cette coordination.

**La Confédération et les IR accompagneront les UD dans la réflexion et les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer les IR dans leur rôle de mutualisation notamment par la prise en compte des fonctions supports : comptabilité, établissement des paies, formation, coordination d'actions.**

## III. RENFORCER LA VIE DÉMOCRATIQUE DU MOUVEMENT

La démocratie est chaque jour menacée non seulement par des extrémistes de tout bord, mais également par les effets du libéralisme aggravé par la défaillance des politiques face à leur responsabilité et qui laissent le marché gouverner le monde.

La CSF œuvre pour l'engagement des citoyens, en particulier les familles qui souffrent le plus des inégalités et de l'exclusion. Contre le fatalisme, elle les appelle souvent à se servir d'une arme à disposition de tous : le vote.

Le fonctionnement démocratique de notre organisation repose sur ses statuts et sur la vigilance des militants à les appliquer au quotidien :

- tenue régulière d'assemblée générale des adhérents.
- Élection des membres du conseil syndical ou conseil d'administration, responsable devant l'AG (présentation du rapport financier et du rapport moral).
- Responsabilités partagées entre les différents militants de sections ; elles peuvent être tournantes par exemple par la limitation des mandats.
- Compte-rendu de mandats : les instances doivent rendre compte régulièrement notamment au moment des Assemblées générales. Ces AG doivent être des moments privilégiés pour réfléchir et échanger collectivement. Pour cela, il est indispensable de préparer les débats, de reprendre les questions

d'orientation et surtout de faire voter les décisions. Les responsables nationaux rendent compte de leur mandat lors des congrès confédéraux, nous devons amplifier cette démarche à l'intérieur de La CSF.

Pour satisfaire ces exigences de démocratie, elle doit répondre aux besoins des familles : s'exprimer, être écoutées, entendues et reconnues. Il faut que les adhérents et militants aient le sentiment de construire « ENSEMBLE » La CSF.

**La CSF est l'émanation d'un collectif. La vie démocratique de La CSF se vit à travers son conseil syndical, son bureau et ses commissions de travail. Au-delà des exigences posées par l'État dans le cadre des conventions de financement, l'expérience montre que la vitalité d'une association tient à la capacité de ses membres à se mobiliser sur son projet associatif.**

## A. Organiser la transmission des responsabilités

Si le renforcement de la vie démocratique de nos associations est une nécessité, il est avant tout utile car cela permet à La CSF de s'assurer collectivement de la participation du plus grand nombre à la vie et au dynamisme du réseau.

A l'occasion de l'écriture de ce projet associatif, les militants ont travaillé sur la gouvernance de l'organisation. Ce travail a permis d'insister sur la problématique du vieillissement des militants en responsabilité. Il a permis aussi de réaffirmer que le portage du projet de La CSF est basé sur la transparence et l'ouverture ; ce qui permet d'opérer les évolutions nécessaires au développement de nos associations :

- faire évoluer notre manière d'entrer en contact avec les familles : faire avec, accompagner à la citoyenneté, favoriser la prise de la responsabilité, faire confiance, croire aux potentialités des personnes.
- Actionner le levier de l'éducation populaire et développer la formation des futurs responsables.
- Valoriser les militants à travers les actions pour faciliter le passage de témoins.

**D'une manière générale, il est bon de renouveler les instances d'une association. Mais cela ne doit pas se faire de manière brutale. Pour réussir le changement de dirigeants sans dénaturer notre projet associatif, il est impératif de préparer la relève :**

- **En réfléchissant à la manière de transmettre les valeurs, les acquis et les savoir-faire de la CSF et aux outils nécessaires pour faciliter cette transmission à travers les générations d'adhérents, de militants et de responsables et rendre plus visible et lisible le projet de La CSF et de chaque UD.**
- **En réfléchissant à la manière de faire émerger un vivier de futurs militants puis de responsables.**
- **En analysant les pratiques des personnes qui l'animent à tous les niveaux (militants, responsables et salariés), et l'image qu'ils renvoient de La CSF.**
- **En limitant le nombre de mandat.**

## B. Renforcer la gouvernance confédérale

La CSF est une organisation qui a pour objet de faire progresser une cause. La volonté commune du mouvement est de donner plus de cohérence aux décisions et d'adapter le mieux possible des actions nationales aux préoccupations des Unions Départementales. Sa gouvernance est militante avec des conseillers qui partagent des valeurs communes et un fort sentiment d'appartenance au mouvement. L'ensemble des membres, parfois avec le soutien des professionnels est partie prenante de la gouvernance. Les décisions sont donc l'œuvre d'un acte collectif. L'action des salariés est au profit du projet associatif de La CSF. Ils ont souvent à cœur de pérenniser le projet de La CSF. Leur participation à la gouvernance est donc une manière supplémentaire de leur permettre de participer aux choix stratégiques de La CSF, c'est aussi un moyen de les motiver dans un contexte difficile où on demande à l'association de prendre le relais des services sociaux avec des moyens réduits.

Cependant associer les salariés à la gouvernance demande que les dirigeants bénévoles y soient forts.

D'où la nécessité de les former afin de leur permettre d'acquérir des compétences nouvelles. Ce fonctionnement collégial est un moyen de freiner l'instrumentalisation de nos associations que les pouvoirs politiques veulent transformer en des structures de gestion de service public facilitant l'accès au droit des personnes les plus en difficulté.

La CSF a renforcé sa gouvernance par :

- l'intégration de militants impliqués dans des secteurs,
- l'augmentation du nombre d'administrateurs représentants les Fédérations nationales de l'aide familiale populaire et des familles monoparentales (FNAAFP/CSF et la FSFM).

Notre objectif étant de favoriser la prise de responsabilités plus générales dans le fonctionnement démocratique de l'organisation et favoriser de ce fait, la relève.

**Ce renforcement de la gouvernance devra être l'occasion de co-construire les orientations stratégiques du mouvement, des sujets porteurs pour une société plus juste afin de mieux lutter contre les inégalités sociales, le portage des sujets majeurs qui touchent la vie des familles populaires ou des problèmes sociétaux.**

## IV. ÉLABORER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Depuis de nombreuses années, le problème du renouvellement des militants ou des dirigeants de la CSF est posé de manière cruciale. Bien sûr, la paupérisation de la population conduit à un appauvrissement des mouvements comme La CSF.

Le vieillissement et le départ des dirigeants titulaires de postes clés peuvent poser des problèmes pour la pérennité de La CSF aussi bien dans son fonctionnement que dans la continuité de ses actions.

Cependant, l'intégration de nouveaux dirigeants ne peut se faire sans l'accompagnement des anciens et sans l'accompagnement des équipes dont ils font partie d'où la nécessité d'assurer la formation continue des militants.

### A. Élargir notre réseau de militants

Les réalités de la vie « subie » limitent l'horizon de certaines familles populaires adhérentes. La **reconquête progressive de l'autonomie** résulte au-delà de l'accompagnement fait par les militants, par le **maintien d'un équilibre de mixité sociale dans les associations de notre réseau**. A défaut, le fonctionnement du groupe de même catégorie sociale, contrarie les évolutions des personnes. Le maintien dans cette situation produit une incapacité à faire, et à oser faire qui sont autant de nouvelles sources d'incertitude pour les militants.

**L'équilibre d'une mixité sociale doit bien être perçu comme une garantie de l'évolution de chaque personne du groupe. Il nous faut donc :**

- Ouvrir le mouvement à des personnes de milieux différents.
- Etablir une procédure interne d'accueil des jeunes familles

### B. Travailler sur la relation militant/salarié

Les salariés et les militants jouent des rôles complémentaires et irremplaçable. Avoir le soutien des salariés est un enrichissement pour les militants par l'apport de nombreux savoirs.

Des relations tendues sont parfois observées entre bénévoles et salariés dans les associations. Les raisons peuvent être :

- une définition peu claire des missions et rôle de chacun,
- un manque de lisibilité quant à la personne ou à l'instance qui a autorité sur le salarié,
- un projet associatif peu ou mal défini,

- un manque de militants qui amène les salariés à se positionner sur des sujets politiques,
  - la différence de statut, et des niveaux d'implication et d'attentes différents, le bénévole devant jongler entre contraintes familiales, professionnelles, ou relatives à d'autres mandats associatifs, et le salarié étant beaucoup plus présent dans la structure avec, souvent, une envie d'avancer plus vite que ne le permet la disponibilité des élus,
  - un mode relationnel entre les personnes basé sur une logique de concurrence, et parfois de pouvoir, plus que sur des logiques de coopération au service du projet associatif,
  - un manque de motivation lié à la faiblesse fréquente des salaires et des perspectives d'évolution professionnelle du salarié du fait de la difficulté, pour les associations, à trouver les financements pour pérenniser et développer les emplois,
  - des conditions et moyens de travail quelquefois estimés insuffisants par le salarié.
- Ces tensions qui peuvent survenir ne relèvent pas de la pure fatalité. Elles peuvent tout à fait être évitées grâce à un management, une gestion de qualité des hommes et des femmes qui œuvrent à la réalisation du projet associatif, qu'ils soient rémunérés ou non.

## C. La formation au service du projet de La CSF

L'engagement militant n'est ni inné, ni linéaire. Les personnes ont besoin d'être accompagnées afin de développer leurs capacités pour évoluer au sein de l'association, au service du projet associatif de La CSF, de passer d'adhérent consommateur à militant de l'organisation.

La formation permet d'acquérir de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences, d'ouvrir le champ de la réflexion et de l'analyse, de prendre du recul par rapport à l'action menée, d'en mesurer les enjeux, de l'évaluer, de lui donner du sens, de faciliter la prise de responsabilité.

La formation est au service du projet associatif dans la mesure où elle permet :

- De renforcer le sentiment d'appartenance au mouvement, d'acquérir une culture commune.
- De s'approprier les valeurs et les fondements de La CSF, de soutenir l'engagement militant.
- D'appréhender la pédagogie et les modes d'action de La CSF.
- De renforcer ses convictions, de les questionner à travers l'analyse des pratiques.
- De se situer dans le contexte économique et social de La CSF du moment.
- De développer le professionnalisme des militants, accroître leurs compétences, leur capacité d'ouverture et d'innovation.
- D'acquérir des outils d'évaluation pour mesurer l'impact de nos actions sur le terrain.
- D'accroître la crédibilité de La CSF et son impact externe et interne.
- De gérer de nouvelles compétences.

L'IFED part des attentes des stagiaires, il s'appuie sur leurs savoirs, savoir-être, leurs expériences personnelles ou professionnelles afin de permettre une meilleure participation, la construction collective de nouveaux savoirs, l'acquisition de connaissances, de compétences...

Or, La CSF comme le monde associatif, s'est peu à peu transformée pour s'adapter aux évolutions de la société. Elle s'est institutionnalisée et s'est professionnalisée. Pour les militants, la bonne volonté et l'engagement ne suffisent plus. Il leur faut des méthodes d'action avec une rationalisation imposée par nos finances. Il faut aussi, recruter et gérer les ressources humaines, les compétences pour atteindre des résultats qui nous sont fixés par les financeurs.

La tendance à la complexification, la rationalisation et la professionnalisation de La CSF créent une tension entre le « technique » et le « politique », entre l'utilité sociale de l'organisation et l'utopie originelle de La CSF qui est de permettre l'émancipation individuelle et collective des personnes.

Cette complexité a conduit à une certaine transformation de nos formations. A l'objectif de permettre aux militants d'avoir un esprit critique et la compréhension des enjeux sociaux, se sont ajoutées des formations plus techniques : droit, communication, informatique, gestion de vie associative.

Plutôt que d'opposer ces deux logiques, La CSF devra essayer de concilier la logique civique en mettant en place un fonctionnement démocratique transparent pour que La CSF continue de rester un lieu de formation et de promotion individuelle et collective, la logique professionnelle en formant les militants pour mettre en œuvre leur projet.

Le comité pédagogique de l'IFED doit permettre à La CSF de mener des réflexions sur les risques liés à la rationalisation et à la professionnalisation pour rester fidèle à notre projet associatif d'éducation populaire.

## V. REPENSER NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

L'action de La CSF repose sur les militants mais aussi sur des familles associées à ces actions à partir de réalités concrètes. Proposer à des familles d'adhérer à notre démarche, c'est leur donner le moyen d'être actrices et d'aller vers une démarche collective.

Par ailleurs, le paiement de la cotisation renforce les moyens financiers de l'organisation. Mais cela n'est pas toujours suffisant pour conduire des actions de qualité. D'où, la nécessité de diversifier nos sources de financement auprès de l'État, des institutions comme les bailleurs sociaux, les CPAM, les CAF mais aussi des institutions Européennes...

### A. Développer nos fonds propres

#### a. Faire payer des cotisations

Payer une cotisation à une association n'est pas une obligation légale mais les statuts de La CSF en font une 1<sup>ère</sup> condition permettant de participer à la vie du mouvement.

L'acte posé de présenter la cotisation aux familles et l'acte volontaire posé par les familles de payer une cotisation à La CSF doivent être l'occasion pour les militants de les motiver individuellement et collectivement à adhérer au projet de La CSF. D'où la nécessité pour La CSF d'avoir un projet explicite pour que les personnes puissent y adhérer.

Cette cotisation donne des droits notamment à travers notre fonction de représentation des consommateurs et de locataires. Elle est la garantie d'une plus grande représentativité. Elle confère surtout aux familles un statut qui leur permettra de militer dans notre organisation pour la défense collective de leurs droits.

#### b. Conduire une politique de développement des adhérents

Pour progresser au niveau des cotisations, il faut définir une politique de développement des adhésions.

Aujourd'hui, la représentativité du mouvement est de plus en plus évaluée sur le nombre de ses implantations et de ses adhérents. C'est pourquoi, les UD/CSF et la Confédération doivent définir une politique d'adhésion avec des objectifs chiffrés, situés dans le temps et se donner les moyens.

En 2003, La CSF a mis en œuvre la réforme des cotisations pour permettre à nos structures locales de mener une politique dynamique en la matière.

Avoir une politique de développement du nombre d'adhérents devient une nécessité pour la lisibilité de notre représentativité et la cohérence avec nos engagements. Cela devient impératif pour le fonctionnement interne et pour les partenaires financiers.

**La CSF a stabilisé le nombre de ses adhérents. Cependant, des efforts sont à faire pour atteindre l'objectif de « doublement de nos adhérents ». C'est pourquoi, la Confédération nationale a élaboré une campagne d'adhésion qui devrait être poursuivie et amplifiée.**

#### c. Le fichier « adhérents » : un outil de gestion des adhésions

La CSF propose aux UD, la mise en place de la **gestion informatique des adhérents** par l'utilisation d'un logiciel adhérents, qui sera disponible en janvier 2013, un produit interne et compatible avec le logiciel de l'UNAF.

La gestion des adhésions devra permettre de créer un lien institutionnel avec chaque adhérent, lien devant aussi être concrétisé aujourd'hui par le magazine « Nous » de La CSF. Chaque UD ou section pourra établir ce lien, à travers un bulletin de liaison interne ou des courriers périodiques afin de relancer systématiquement chaque adhérent.

Le développement des adhésions aura deux effets importants pour notre syndicalisme familial :

- La consolidation de la représentativité de l'organisation à la fois auprès des pouvoirs publics comme au sein de l'UNAF.
- La dotation de La CSF de fonds propres afin d'augmenter la capacité d'autofinancement, permettant de faire face à l'élargissement de nos missions. Cette augmentation des fonds propres constitue aussi un élément de crédibilisation vis à vis des financeurs. Les missions demandent la mobilisation des

moyens économiques, financiers et humains. Cette évolution des missions des associations oblige les militants à consacrer l'essentiel de leur temps à la recherche de financement au détriment des actions.

## B. Diversifier les ressources

Des efforts sont à faire pour mettre en lumière, à tous les niveaux de l'organisation, le véritable coût de nos services et actions et bien distinguer la cotisation des autres sommes que les adhérents seront amenés à payer pour participer à un service.

Par ailleurs, la charte signée en 2001 entre Lionel JOSPIN et la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) à l'occasion du centenaire de la loi 1901 a posé clairement les règles de fonctionnement communes à toutes nos associations. Cette position de l'État est réaffirmée par une circulaire de 2010 à travers 3 critères :

- L'objet d'intérêt général des associations.
- Le mode de fonctionnement démocratique (régularité des instances et du renouvellement des responsables, les modalités du déroulement des votes et d'élections en AG).
- La transparence financière et la transmission des documents à l'avance.

Si l'on peut se poser la question de la légitimité de l'État à exiger ces critères pour donner des agréments aux associations comme ce fut le cas pour « le super agrément consommation », les associations qui bénéficient de financements publics devront se soumettre à ces critères, si elles veulent survivre. Cependant, nous devons toujours nous poser la question sur la pertinence de la gestion des services d'intérêt général que l'on met en place et sur le pourquoi de nos services. Si les partenaires financiers veulent des résultats, il leur est indifférent que les familles soient actrices de la résolution des problèmes (cas des actions consommation ou de l'aide familiale). En tant qu'acteurs sociaux voulant agir sur les causes, nous devons toujours nous interroger sur les processus de conduite de l'action qui doivent répondre aux attentes des financeurs mais aussi créer un dynamisme et donner une vitalité au mouvement.

« Faire avec » demande un accompagnement pour une prise de conscience des familles. C'est autour de cette valeur commune que notre travail collectif prend « sens ». Le projet associatif sera toujours l'occasion d'articuler en permanence le sens de nos actions concrètes, concilier la gestion du quotidien et anticiper l'avenir. Cela signifie réfléchir, produire de la pensée, voire un peu d'utopie.

## C. Valoriser le temps bénévole

Evaluer le temps bénévole représente un intérêt certain pour La CSF car la prise en compte de la valeur économique du bénévolat change les structures même des ressources, car le don en temps constitue en réalité la principale ressource de La CSF. Cela confère une crédibilité à l'association.

Ce travail d'évaluation du temps bénévole permet de :

- Montrer l'autofinancement d'une partie de l'activité des associations complémentaire aux cotisations. Ce qui permet de réduire d'autant le financement public ou la participation des adhérents.
- Souligner le dynamisme de La CSF en mettant en évidence sa capacité à mobiliser les militants.
- Évaluer au plus juste le besoin de financement supplémentaire notamment en cas de baisse de l'engagement militant.

## VI. ORGANISER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Faire adhérer les familles et leur donner l'envie de rejoindre La CSF pour agir avec elle, c'est faire connaître La CSF dans sa globalité, dans son originalité, dans ses spécificités. C'est faire connaître ses valeurs, ses actions. C'est rendre plus visible et plus lisible l'image donnée par La CSF à travers ses multiples actions et ses diverses composantes.

Depuis quelques années, un effort important a été fait en matière de communication. La création du site, la charte graphique et des adresses mail renforcent le visuel de La CSF créant une unité pour l'ensemble du réseau. La mise en ligne de l'ensemble des documents de La CSF, a permis au réseau d'accéder aux moyens indispensables à la conduite de leurs actions. Ces efforts doivent être poursuivis pour la remontée des actions et informations du local vers le National. Ce travail d'amélioration de la communication se poursuivra avec la commission permanente de communication.

## A. Faire de la communication une priorité

### a. Travailler sur l'image de La CSF

La CSF, comme les grandes confédérations familiales, occupe une place de plus en plus croissante sur le terrain du fait de sa notoriété. L'analyse des actions de La CSF montre que le mouvement répond à deux finalités majeures :

. l'identification de son rôle sociétal comme favorisant l'émergence de projets collectifs, la promotion de démarche citoyenne, la création de liens sociaux.

. la réalisation des actions d'intérêt général par la mise en place de services : crèches, centres de loisirs, aide à domicile, accompagnement à la parentalité et à la scolarité...

La CSF est repérée par les partenaires pour son sérieux, la constance dans ses engagements sur le terrain, ses méthodes d'actions impliquant les habitants dans la conduite de ses actions là où elle est implantée. Elle est souvent sollicitée par les pouvoirs publics ou d'autres institutions. A nous de consolider cette image positive de l'organisation par la valorisation constante de ce savoir-faire.

Travailler sur cette image, c'est gérer la tension entre le faire à travers les réalisations et l'action revendicative.

C'est pourquoi, la Confédération nationale s'est dotée d'une commission permanente sur la communication avec comme objectif la **mise en place d'une stratégie de Communication pour :**

- **Faire connaître ses réussites et le sens de notre action.** Ce sont les résultats, mêmes limités, qui permettent au mouvement d'avoir une crédibilité mais aussi de fidéliser les familles et de donner sens aux actions menées.

- Faire connaître nos luttes quotidiennes qui doivent aussi s'inscrire dans la perspective d'obtenir des résultats à court terme mais aussi nos idéaux de transformation de la société : le combat pour la justice sociale, pour une société qui met au centre de son action publique, le respect et la satisfaction des droits fondamentaux de l'homme : droit au logement, droit au revenu pour vivre dignement, droit à la santé, droit à éducation, à la culture... est un combat juste, équitable.

- **En produisant des outils facilitant la conduite des actions.**

. Des outils pour l'information en interne : Vie Quotidienne, Extranet.

. Des outils pour l'information en externe : tracts, communiqués de presse.

. Un outil pour la diffusion de nos idées : le NOUS.

. Des publications de dossiers sur des thématiques comme la Bioéthique.

. Les colloques.

- En engageant une réflexion sur son image auprès des familles en leur permettant d'adhérer à son projet politique.

### b. S'appropriier la communication électronique

La confédération a engagé depuis quelques années, le développement de son site internet (plus de 110.000 visites en 2010). Avec la mise en place d'un poste d'ingénierie informatique, La CSF se donne les moyens pour accompagner les UD et sections dans la réalisation de leur propre site avec un lien direct avec le site national.

Cet accompagnement permettra de développer la visibilité de l'organisation sur le net et mettre en cohérence notre communication auprès du grand public.

Par ailleurs, l'extranet se développe par une meilleure appropriation des secteurs nationaux. Aujourd'hui, cet espace est un outil formidable pour accéder à des outils mis à la disposition du réseau.

Aux UD de s'en saisir pour en faire un outil de mutualisation et de partage de leurs réussites.

Enfin, le développement de l'espace « adhérents » permettra d'établir un lien privilégié avec les adhérents par la mise à disposition d'informations mais aussi leur permettra de participer à la vie du mouvement (enquêtes coût de la scolarité ou sur la qualité de service dans le logement, pétitions en ligne,...)

## VII. ÉVALUER NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif est un acte concerté. Pour l'écriture du projet, nous avons analysé, évalué un certain nombre d'actions. En faisant ce travail, les militants se sont aperçus que l'évaluation est un outil de dialogue. Elle permet de rendre lisible aux usagers, aux salariés et aux partenaires nos réalisations, notre fonctionnement, notre activité et nos résultats... C'est un élément de transparence qui permet à chacun de prendre le recul nécessaire à la compréhension d'une structure, souvent mal connue. En favorisant cette compréhension, l'évaluation est un outil d'aide à la décision, elle permet de réajuster les orientations initiales.

L'évaluation partagée du projet constitue une étape, et non une fin en soi. Elle permet de mesurer divers aspects du projet : l'efficacité, l'impact, la cohérence, d'où l'importance :

- de définir les critères d'évaluation au moment de la construction des projets,
- de prendre le temps d'échanger sur les actions en cours pour ne pas tomber dans l'activisme. Ces réflexions approfondies et collectives impliquant aussi les salariés, sont l'occasion pour les militants de s'enrichir des apports des uns et des autres. Ces temps de pause sont aussi l'occasion d'adapter nos projets aux évolutions des besoins des familles et des militants, de gérer la complexité des dossiers qui peuvent faire perdre le plaisir de l'engagement car nécessitant une professionnalisation,
- de valoriser notre savoir-faire.

## A. Analyser les actions en vue de leur mutualisation

Au congrès de Lyon en 2009, nous avons pris l'engagement :

- de marquer notre résistance à la politique de démolition des droits conquis par des décennies de luttes familiales et sociales,
- d'engager des actions et de nous inscrire dans des luttes unitaires avec des organisations familiales partenaires, des organisations syndicales, des partis politiques et d'autres associations,
- afin d'exiger du gouvernement un changement de politique, des garanties pour une égalité d'accès aux droits fondamentaux à tous, plus particulièrement pour les familles, qui sont la base même de la société.

Il nous faut relever ces défis et lutter efficacement contre le sentiment d'impuissance qui nous paralyse collectivement. Les orientations votées pendant les congrès et AG doivent être déclinées en plans d'action opérationnels, plans qui doivent constituer la stratégie du mouvement à tous les niveaux, à moyen et long termes.

**Notre organisation doit diversifier ses actions en s'appuyant sur ses valeurs et sa démarche d'éducation populaire.** Il nous faut impulser de nouveaux services dans le réseau avec les familles afin de leur permettre de résister à la précarité, développer des actions sur une autre manière de consommer. Nos permanences consommation et les espaces accueil-familles sont ces lieux d'accompagnement.

La pédagogie de l'action de La CSF permettra aux personnes de prendre des responsabilités dans le respect de leur engagement, mais aussi d'engager un processus pour l'autonomie des militants en favorisant ainsi leur progression dans la prise de responsabilité.

Il s'agit aussi de s'appuyer sur la démarche de projet qui favorise une meilleure gestion de la conduite des actions. Cela suppose :

- La révision périodique des projets et leurs objectifs.
- L'évaluation de l'impact social pour les familles et les militants. Ces évaluations de nos actions sont des appuis importants pour démontrer l'utilité du mouvement et le rôle qu'il joue dans la société.
- L'évaluation économique et financière des actions conduites sur le terrain notamment les services mis en place.

## B. Les outils d'évaluation

La réalisation de ce travail approfondi et constant de nos actions doit être possible grâce aux grilles d'analyse et aux outils produits par la CSF.

Il est important de définir ensemble ce que l'association souhaite évaluer en déterminant des indicateurs et un référentiel en s'appuyant sur quelques éléments ci-dessous (cf. annexe 5 : grille d'évaluation des actions).

### a. Des indicateurs d'ordre quantitatif

- Nombre d'implantations,
- Evolution de notre représentativité : nombres d'adhérents, résultats aux élections HLM, UPE-CSF...

### b. Des indicateurs d'ordre qualitatif

- L'évolution des actions menées et le type d'actions menées
- Les revendications abouties
- Les effets produits par ces actions
- Les enjeux de ces actions

### c. Des indicateurs d'ordre organisationnel

- Quant à la Structuration du réseau : nombres d'UD organisées en région.

#### d. Un indicateur politique

- Le nombre d'UD et de sections qui vont écrire leur projet associatif.

L'évaluation est aussi pour l'équipe un processus permanent qui doit être utilisé comme un instrument d'accompagnement des familles et une démarche collective de production de connaissances. Elle concrétise la dynamique qui doit être celle des services mis en place par La CSF dans un cadre concerté par les militants et les familles. Les enjeux de l'évaluation partagée sont :

- Placer le projet sur des nouvelles perspectives
- Renforcer les partenariats
- Renforcer l'implication des différents participants acteurs du projet (bénévoles, financeurs, familles, salariés...)

Chaque résultat obtenu doit créer la cohérence, le dynamisme des UD et sections et devra être l'occasion pour les militants de transmettre quelque chose. Il faut favoriser cette participation des adhérents et militants, malgré les difficultés comme l'éloignement, ou leur manque de disponibilité.

Le National met en place des outils diversifiés (courriers, enquêtes, extranet...) qui nous offrent un espace militants et un espace adhérents). Il appartient au réseau de les exploiter avec efficacité.

Enfin, il faut aller vers la co-évaluation des actions. S'il est important de faire de l'auto-évaluation des actions, nous pouvons aussi proposer des actions de co-évaluation. Cela suppose de définir avec les partenaires les critères d'évaluation, les indicateurs qui seront utilisés. Il s'agira d'observer les résultats d'un point de vue quantitatif, mais aussi d'un point de vue qualitatif, c'est-à-dire toute la plus-value sociale produite par nos actions et nos réalisations.

# CONCLUSION

Le projet associatif de La CSF constitue le socle du contrat moral pour les membres de notre Confédération. Il spécifie le champ d'intervention de La CSF.

Le projet associatif organise en amont la réflexion stratégique et sert ensuite de document fédérateur auquel chacun dans l'association peut se référer pour trouver les réponses aux questions qui dépassent le simple cadre de l'action en cours ou des services gérés par les associations du réseau.

L'écriture du projet national est un point de départ. C'est un signal fort à l'ensemble de La CSF pour continuer le travail sur le terrain avec les familles et les salariées qui agissent avec les militants.

Le travail déjà engagé sur le terrain, nous a permis de démontrer la constance de La CSF dans ses objectifs : la lutte pour le respect des droits acquis pour les familles, pour La famille. La « famille » qui a sa propre histoire et son propre dynamique et qui reste un groupe de personnes désireuses d'échanger et de transmettre leurs valeurs afin que chacun puisse se construire et s'épanouir dans la société.

L'action de La CSF, pour mieux répondre aux enjeux d'aujourd'hui, doit toujours prendre en compte les familles en évolution. Ces actions permettent d'organiser la solidarité et de tendre la main au moment où les familles ont des doutes et où elles présentent des fragilités.

Comme le dit le slogan de ce congrès « Familles en mouvement » c'est aussi la CSF en mouvement. En écrivant son projet, La CSF peut réaffirmer le sens de son action et remobiliser les équipes : militants, salariés et familles adhérentes et permettre la prise en compte des évolutions des contextes de ses actions.



# ANNEXES

- 1 - Des acquis obtenus depuis 1946*
- 2 - Les représentations assurées*
- 3 - Les agréments de La CSF*
- 4 - Les monographies des actions*
- 5 - La présentation de la FSFM*



# DES ACQUIS OBTENUS DEPUIS 1946

Dans sa conquête des droits nouveaux afin d'améliorer les conditions de vie des familles, La CSF et ses deux fédérations spécialisées : la FNAAFP/CSF et la FSFM, ont souvent été à l'origine des courants d'opinion qui ont permis d'imposer ces revendications aux pouvoirs publics.

Pour certains acquis sociaux, La CSF a joué un rôle moteur dans leur émergence : l'allocation de rentrée scolaire, le droit à l'avortement, l'accompagnement scolaire et éducatif, le congé paternité, droit des couples mixtes, la lutte contre le surendettement, le droit au logement opposable... Pour d'autres, La CSF a été solidaire dans l'action conduite par des organisations spécifiques.

Ainsi grâce à la mobilisation de tous, les familles ont obtenu dans le domaine :

## DE L'ÉDUCATION :

- L'allocation de rentrée scolaire (1977) dont l'obtention a été prorogée jusqu'à 18 ans en 1992 avec une modulation en fonction de l'âge en 2008.
- L'attribution de bourses pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> des collèges.
- L'attribution de bourses aux redoublants des collèges et lycées en 1965, puis LEP en 1980.
- La Prime d'équipement en 1972.
- L'extension de l'accès aux bourses aux élèves étrangers (1974).
- Le Prêt des manuels scolaires au collège, progressivement consenti à toutes les classes entre 1977 et 1980.
- La Prime de qualification pour les élèves des classes de CAP et BEP (1983).
- La Prime d'entrée en seconde (1986), en 1<sup>ère</sup> (1990), en terminale (1991).
- La prise en charge par les régions des livres et du matériel professionnel dans les lycées.
- La loi d'orientation du commerce et de l'Artisanat du 27 décembre 1973 réprimant la publicité mensongère, accordant aux organisations de consommateurs l'exercice de l'action civile, instituant des Commissions Départementales de l'Urbanisme Commercial où les consommateurs sont représentés.
- La loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés (1978).
- La loi sur le crédit immobilier (1979).

## DE LA CONSOMMATION :

- La loi sur le démarchage à domicile (1972) et le délai de rétractation de 7 jours.
- La loi d'orientation du commerce et de l'Artisanat du 27 décembre 1973 réprimant la publicité mensongère, accordant aux organisations de consommateurs l'exercice de l'action civile, instituant des Commissions Départementales de l'Urbanisme Commercial où les consommateurs sont représentés.
- L'institution du Tiers- Payant (1975).
- La loi relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés (1978).
- La loi sur le crédit immobilier (1979).
- La loi sur le crédit à la consommation (1978).
- Les lois et réglementations pour la protection des consommateurs (information, sécurité).
- Dans divers domaines : factures détaillées EDF/GDF, téléphone, contrats d'assurances plus lisibles, pages d'information dans l'annuaire.
- L'Ordonnance du 1er Décembre 1986 sur les prix et la Concurrence et ses décrets d'application réglementant la publicité des prix, l'étiquetage des produits et le prix de vente à l'unité.
- La loi du 5 Janvier 1988 instituant les procédures simplifiées d'action en justice qui rendent l'accès aux tribunaux moins compliqué et moins coûteux.
- La loi sur le surendettement (1989).
- Le droit à l'énergie reconnu par EDF/GDF (1992).
- Le Code de la Consommation paru le 26 Juillet 1993 regroupant tous les textes législatifs et réglementaires Consommation.

## DU LOGEMENT :

- 1982 : la loi Quillot règle le droit des locataires et des propriétaires.
- 1978, mise en place de l'élection des représentants des locataires aux conseils d'administration des bailleurs sociaux, étendue en 1983 aux sociétés anonymes d'HLM, et au SEM en 2000.
- 1990, la Loi Besson reconnaissant le droit au logement pour tous.
- 1991, la loi d'orientation pour la ville (LOV) fait de la participation des habitants un objectif et légalise le Fonds d'Initiative permettant aux associations, d'obtenir une subvention
- 1998, la loi d'orientation de lutte contre les exclusions et de lutte contre l'habitat insalubre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) impose aux villes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.
- 2002 : Vote de la loi relative à la démocratie de proximité, dite « loi Vaillant ». Ses objectifs sont d'associer plus largement les citoyens aux décisions locales. Elle oblige notamment toute ville de plus de 80.000 habitants à être dotée de Conseils de quartier composés d'habitants et de personnes exerçant une activité dans le quartier (membres d'association, commerçants, entrepreneurs, représentants d'institution locale...).
- 2005, Signature d'un accord protégeant les locataires par une réglementation des congés pour vente donnés aux locataires dans le cadre des ventes à la découpe des immeubles, rendu obligatoire par un décret du 10 novembre 2006.
- 2007, La loi institue le droit au logement opposable (DALO).

## LA FAMILLE :

- L'allocation de parent isolé.
- La Loi sur l'autorité parentale (1970).
- L'institution des contrats - crèches et contrats - Enfance (1981).
- Le remboursement de l'IVG par la Sécurité Sociale en 1982.
- La loi Veil sur la contraception et l'Avortement (1984).
- La loi Neiertz instituant le délit d'entrave à l'IVG (1993).
- La réforme du divorce avec recouvrement public des pensions alimentaires (1975).
- Le principe d'un financement public des services de travailleuses familiales.
- La loi du 8 janvier 1993 réformant les procédures du divorce et instituant le Juge aux Affaires Familiales.
- Le congé de paternité (2002).
- Le rétablissement de l'exonération Aide à domicile (2011).
- Le droit au congé de représentation pour les salariés membres d'une association ou d'une mutuelle (Août 1991).
- Le vote de la Convention Collective Nationale de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement, des Soins et des Services à Domicile en décembre 2011 est la reconnaissance de l'Aide à domicile comme un branche d'activité économique grâce au travail de la FNAAFP/CSF.

## L'IMMIGRATION :

La CSF est à l'origine, avec le Groupe d'information et de Soutien des Immigrés (GISTI), de la coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille (années 1990).

- L'abrogation des lois Pasqua par la loi Joxe (1989) instituant le recours suspensif d'urgence devant les tribunaux administratifs et ne rendant la carte de séjour exigible qu'après 18 ans.
- La loi du 29 octobre 1981 protégeant les étrangers.
- La Création de la carte de séjours de 10 ans.
- Abrogation de la loi Pasqua sur les couples mixtes.
- Le regroupement familial.

# LES REPRESENTATIONS ASSUREES

## A. LES REPRÉSENTATIONS

La dimension nationale de La CSF se traduit par l'implantation du mouvement mais aussi sa reconnaissance par les pouvoirs publics et les autres partenaires comme représentative nationalement. Cette représentativité lui confère le droit pour parler ou agir au nom des familles et au nom de ses adhérents pour défendre leurs intérêts et aspirations.

La loi SRU de 2000 précise les critères de représentativité : l'indépendance vis-à-vis des politiques, syndicats et religions ; le respect des valeurs du logement social, le nombre de voix et d'élus dans les élections des représentants des locataires ; le poids des adhésions et des cotisations.

Pour notre syndicalisme familial, la représentation est une fonction essentielle à l'action syndicale car elle vise à obtenir les mêmes droits et légitimités que les syndicats professionnels.

La CSF a toujours démontré sa volonté d'être un syndicat représentatif en participant aux élections des représentants des locataires ou des représentations des parents dans les écoles à travers les UPE/CSF, conforté depuis par sa nomination au Haut conseil de la famille en 2009.

### Des représentations familiales

- Le Haut Conseil à la Famille (HCF), instance auprès du 1<sup>er</sup> Ministre chargée d'animer le débat public sur la politique familiale et formuler des recommandations et avis en vue d'améliorer la prise en compte des familles. Elle participe à des réflexions sur le financement de la branche famille et son équilibre financier au regard des évolutions sociales, économiques et démographiques.
- Le Conseil Economique et Social et Environnemental (CESE), 3<sup>ème</sup> Assemblée constitutionnelle de France, consultative. Par la représentation des principales activités économiques, sociale et environnementales, le CESE favorise la collaboration des différentes catégories socio professionnelles entre elles (dont les associations familiales) et permet leur participation à la définition et l'évaluation des politiques publiques.
- L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) Grâce à la lutte des associations familiales et plus particulièrement l'action de La CSF, l'UNAF joue aujourd'hui le rôle d'organisation syndicale auprès des pouvoirs publics. La CSF y a toute sa place et se bat pour faire progresser les droits des familles. Cette participation à l'UNAF donne droit à La CSF de représenter les familles auprès de la Caisse nationale des allocations familiales et des Caisses d'allocations familiales, de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), des conseils d'administration des hôpitaux, des conseils régionaux de la santé, des CCAS...
- Le Conseil National de Lutte contre l'Exclusion (CNLE) où elle participe à des recommandations dans le domaine de la lutte contre les exclusions sociales.
- La commission nationale de la vidéo-protection : La CSF y participe en tant que représentant de la société civile comme garante du respect des libertés publiques.
- Le Conseil Inter Associatif Enfance et Média (CIEME).
- Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

### Dans le domaine de l'habitat

- Le Conseil National de l'Habitat.
- La Commission nationale de Concertation, lieu de négociation sur les rapports bailleur-locataires.
- L'Union Sociale pour l'Habitat (USH) où La CSF est membre du conseil social HLM, de l'Instance nationale de concertation (ICN), du conseil d'orientation de l'Institut de formation de la maîtrise d'ouvrage (IFMO) La CSF y a notamment participé à la construction du module de formation « Acteurs habitants : former ensemble ceux qui travailleront ensemble », mis en place en partenariat avec l'USH, Écoles de la Rénovation Urbaine et de la gestion des quartiers, l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale

et l'Égalité) et l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) afin de favoriser la prise en compte, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, de « l'expertise d'usage » des habitants.

- Le Conseil fédéral des Offices Publics de l'Habitat.
- Le comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU : La CSF est particulièrement attentive à la question de l'implication des habitants dans la transformation de leurs quartiers.
- Le Comité de suivi du Droit au Logement Opposable : La CSF a intégré un groupe de travail consacré à la question des expulsions locatives et de leur articulation avec le DALO.
- Les Conseils régionaux de l'Habitat où La CSF participe à la définition des politiques régionales de l'habitat

### Dans le domaine de la consommation

Les représentations constituent une part très importante du travail de la Confédération en matière de consommation. Le nombre de partenaires est extrêmement large :

- Il va des opérateurs économiques dans tous les secteurs : opérateurs de téléphonie, e-commerce, énergie, commerce et distribution, professions artisanales, tourisme, transports, services publics, agriculteurs, industriels de l'agro-alimentaire, secteur bancaire, secteur des assurances, professions médicales.
- Aux partenaires institutionnels : Pouvoirs publics (DGCCRF, Ministère de l'économie dans son ensemble ; Conseil National de la Consommation...), Ministère de la Santé, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Autorités administratives indépendantes (ARCEP, Commission de Régulation de l'Énergie...), Médiateur National de l'Énergie ainsi que les médiateurs du service au public.
- Ainsi que les élus des différentes assemblées : (Sénat et Assemblée Nationale) et les représentants des autres associations de consommateurs.

Cette multiplicité de secteurs oblige à une polyvalence mais permet également de toucher des pans entiers de secteurs et de faire parler de La CSF à travers les positions défendues, les nécessaires négociations à tenir et, parfois, les avancées obtenues.

### A côté de ces représentations, La CSF mène des actions propres et met en place des stratégies en développant des actions en partenariat :

#### Dans le domaine de la petite enfance

- **La CSF est membre de la Commission Petite Enfance de l'UNIOPSS** (Union Nationale Interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux). Cette commission est un lieu pour cerner les enjeux politiques et économiques qui sous-tendent le champ de la Petite Enfance et éventuellement prendre position de façon collective pour défendre les acteurs de l'économie sociale (à l'encontre du secteur marchand).
- **La CSF participe au Collectif « Pas de bébés à la consigne »** : dans ce collectif composé à l'origine de professionnels, avec l'ACEPP (Association des collectifs enfants-parents-professionnels), elle a pu apporter le regard des familles usagères des structures d'accueil individuelles ou collectives.
- **La CSF est signataire** avec 50 organisations syndicales et associatives du Pacte pour les droits et la citoyenneté.
- **La CSF participe à la rédaction de la Charte des relations parents/assistantes maternelles à la demande de l'UNAF.**

# LES AGRÉMENTS DE LA CSF

Organisation de défense de l'environnement	Ministère de l'environnement	17/04/74
Mouvement d'éducation populaire	Ministère Jeunesse et sport	30/05/05
Organisation de consommateurs Avec une reconnaissance spécifique	Ministère de l'Économie Ministère de l'Économie	27/08/10 11/03/11
Association éducative complémentaire de l'enseignement public	Ministère de l'Éducation Nationale	03/04/12
Organisation de défense des locataires	Ministère du Logement	04/05/07
Organisation des usagers de la santé	Ministère de la Santé	25/10/12

# LES MONOGRAPHIES DES ACTIONS

## INTRODUCTION

Les monographies mises en annexes sont des récits d'actions menées par des militants de La CSF, au niveau des associations locales, Unions départementales ou inter-régions.

La grille d'analyse de pratique ci-après a servi de guide à cette écriture. Elle part de l'action ou du service, elle invite à analyser ce que l'action a produit, les objectifs poursuivis, le rôle joué par La CSF, l'image qu'elle a donnée, les valeurs sous-tendues.

Ces monographies démontrent la spécificité des actions de La CSF. Elles ont permis décrire une partie du projet associatif notamment le chapitre les fonctions économique et sociale de La CSF, son utilité sociale.

Si les actions sont diverses, cette diversité fait la richesse et la globalité de La CSF. Elles remplissent les mêmes objectifs et concourent à la finalité de La CSF qui est la promotion individuelle et collective des personnes.

# RÉCAPITULATIF DES MONOGRAPHIES D'ACTION

- Ain : Les carrefours de La CSF
- Soissons (Aisne) : « Le panier à légumes »
- Soissons (Aisne) : Un service : le point info familles
- Caen (Calvados) : Le groupe CSF des EHPA
- Bourges (Cher) : Ateliers créatifs adultes
- Toulouse (Haute-Garonne) : Accompagnement éducatif et scolaire à la section du Mirail
- Ille-et-Vilaine : Des « clubs parents »
- Ille-et-Vilaine : Les accueils de loisirs
- Ille-et-Vilaine : Des espaces-jeunes
- Ille-et-Vilaine : Les espaces-jeux
- Ille-et-Vilaine : Les retraités à La CSF
- Grenoble (Isère) : Départ en vacances
- Grenoble (Isère) : Conduire le changement avec les habitants
- Loire-Atlantique : Union de parents d'élèves de La CSF
- Morbihan : La lutte contre l'habitat indigne
- Morbihan : Une permanence du secteur « conso »
- Tarbes (Hautes-Pyrénées) : Établir des liens avec les adhérents du service de l'aide à domicile Pyrène+
- Colmar et Mulhouse (Haut-Rhin) : Le centre de médiation familiale
- Région Alsace : Des sorties familiales
- La Flèche (Sarthe) : Lire et comprendre pour vivre
- Rouen (Seine-Maritime) : Un centre de défense des consommateurs
- Deux-Sèvres : Elections HLM 2010
- Haute-Vienne : La lutte contre le surendettement
- Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) : Bien habiter dans la diversité
- Inter-régions Centre/Poitou-Charentes/Limousin : Une université des 4 saisons à Coulon
- « Portraits de Familles »

## Grille pour décrire et analyser l'existant ( des actions , des manifestations...)

On peut faire des sous groupes en prenant des actions différentes. La mise en commun entraînera des échanges sur les objectifs, les valeurs.

L'existant	Ce que l'action a produit	Les objectifs poursuivis	Le rôle joué par la CSF Son image	Ses valeurs Sa finalité
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels <b>besoins</b> ont été exprimés ? Par qui ? Comment ? Qu'est-ce qui a permis ou facilité cette expression ?</li> <li>- Comment ces <b>besoins</b> ont-ils été analysés ? Avec qui ? Quel a été le rôle de chacun, (habitants, adhérents, militants, salariés...)</li> <li>- Comment et par qui ont été formulées les <b>revendications</b> ? Comment les solutions ont-elles été trouvées ? <b>Comment et par qui</b> ont été prises les <b>décisions</b> ?</li> <li>- Comment a été menée l'<b>action</b> ? Quels étaient les atouts ? les freins ?</li> <li>- Quels moyens ont été utilisés ? (tracts, pétitions, démarches...)</li> <li>- Quels publics ont été touchés ? Combien de personnes ont participé ? leur mobilisation ?</li> <li>- Quels ont été les <b>rôles de chacun</b> ? (habitants, adhérents, militants, salariés...) Y a-t-il eu des leaders ? Comment ont-ils agi ou permis d'agir ?</li> <li>- Y a-t-il eu différents <b>partenaires</b> dans cette action ?</li> <li>- Quel a été le <b>rayonnement</b> de cette action ?</li> <li>- Quels ont été les <b>financements</b> nécessaires pour mener cette action ? Comment ont-ils été trouvés ?</li> <li>- Comment a-t-on valorisé cette action ? près des adhérents ? des usagers ? des autres habitants ? Avons-nous fêté nos réussites ?</li> <li>- Comment a-t-on fait connaître les résultats de l'action ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels ont été les <b>résultats</b> de cette action ?</li> <li>- Quels ont été les <b>manques</b> ?</li> <li>- Quel a été l'<b>impact</b> de cette action ? sur les familles ? sur la vie du quartier ? près des autres composantes du quartier ? près des élus ?</li> <li>- <b>Qu'a-t-elle fait évoluer chez les personnes</b> ? dans leur prise de conscience ? dans l'acquisition de nouveaux savoirs, savoir faire ? compétences ? prises de responsabilités ? dans les rapports entre les personnes ?</li> <li>- Quelle <b>formation</b> a été acquise par les participants à travers cette action ? Quels nouveaux besoins en formation sont apparus ?</li> <li>- Cette action a-t-elle permis de <b>faire connaître La CSF</b> ? a-t-elle contribué à la <b>renforcer</b> ? A-t-elle permis de <b>nouvelles adhésions</b> ? A-t-elle suscité de <b>nouveaux responsables</b> ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quant à la défense des intérêts des familles et leur accès aux droits à travers l'action collective par les revendications posées et portées à travers les représentations</li> <li>- Quant à la réponse à leurs besoins à travers des réalisations</li> <li>- Quant à la réflexion et les positions prises sur des sujets de société</li> </ul> <p><b>Pour l'avenir, que faut-il renforcer, abandonner, imaginer, créer ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Quel a été le rôle joué par la CSF dans la réponse aux besoins des familles ? Quelle a été son utilité sociale ?</b></li> <li>- A-t-elle permis ou renforcé l'accès aux <b>droits</b> ?</li> <li>- A-t-elle permis, <b>facilité l'exercice de la citoyenneté, de la responsabilité, de la démocratie</b> ?</li> <li>- A-t-elle facilité et entretenu la <b>création de liens sociaux</b> ?</li> <li>- A-t-elle été <b>facteur d'innovation</b> ?</li> <li>- Quelles sont les <b>spécificités de La CSF</b> ?</li> <li>- A-t-elle favorisé une forme de <b>développement local</b> ?</li> <li>- A-t-elle joué un rôle de <b>régulation sociale</b> ?</li> <li>- Ou a-t-elle aussi été facteur de transformation sociale ?</li> <li>- <b>Quelle image a voulu être donnée ?</b></li> <li>- <b>Quelle image a été perçue ?</b></li> <li>- celle d'un mouvement familial ?</li> <li>- celle d'un syndicat des familles ?</li> <li>- celle d'un mouvement de défense des locataires ?</li> <li>- celle d'un mouvement de consommateurs ?</li> <li>- celle d'un mouvement d'éducation populaire ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect de la dignité des personnes</li> <li>- Le développement harmonieux des personnes</li> <li>- La promotion individuelle et collective des personnes</li> <li>- La construction d'une société plus juste, plus solidaire</li> <li>- .....</li> </ul>

# LES CARREFOURS DE LA CSF

## UNE ACTION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

En 1993, la commission consommation constate au fil des permanences de défense des consommateurs le manque de connaissance des droits élémentaires, les difficultés de compréhension de l'écrit (contrats, circulaires...), la vulnérabilité devant les pratiques commerciales, beaucoup d'idées fausses, mais aussi la richesse des expériences des personnes côtoyées et leur bon sens...

L'idée d'une action permanente d'information auprès des familles prend corps dans un projet présenté au conseil syndical de l'UD, enrichi de multiples réflexions de la commission Consommation, du Conseil Syndical, un travail avec la Caisse d'Allocations Familiales qui encourage dans cette voie, aide à formaliser le projet qui s'est mis en place deux années plus tard, sous le nom des « Carrefours de La CSF » (rencontres croisées de personnes différentes, d'expériences différentes, convivialité, espace ouvert).

*Les Carrefours de La CSF se sont étendus à des groupes de parents débutés en 1998. Ils se déclinent en 2 séries, chacune pilotée par un groupe : les Carrefours Vie quotidienne (on substitue ou ajoute Santé selon le cas), les Carrefours Parents. Se sont ajoutés en 2010 les Carrefours Aidants familiaux, pilotés par un 3<sup>ème</sup> groupe.*

### L'animation des carrefours :

La commission a été et est toujours chargée du pilotage et de l'animation des Carrefours Vie quotidienne et Santé. Elle prépare les outils pédagogiques et il peut être fait appel à des intervenants extérieurs pour traiter certains sujets.

Les Carrefours de La CSF sont des rencontres courtes de petits groupes, basés sur les connaissances, les expériences de chacun à propos d'un sujet relatif à la consommation, au logement, à la santé, ou plus généralement à la vie quotidienne.

Il y a en principe une co-animation : l'un a la charge du groupe (accueil, présentation, temps, respect de la parole de chacun), l'autre a la charge du thème. Il ajoute ses connaissances à celles des participants. L'animation se fait souvent sous forme ludique, ou à partir d'une vidéo ou autre outil comme un atelier autour d'un bail, d'un contrat d'assurance, d'un décompte de charges, etc.

Les séances se déroulent de façon permanente et à un rythme régulier à Bourg en Bresse ou à Péronnas (deux unions locales) pour le bassin burgien, avec 2 séances mensuelles sur 9 mois, une en soirée, une en après-midi, avec 12 personnes maximum autour d'un thème unique pour les 2 séances de deux heures, y compris un temps convivial autour d'une boisson. Ce thème peut s'exporter ensuite dans d'autres secteurs du département où La CSF est implantée y compris l'AAFP, quelques fois dans l'année, selon la demande et selon les possibilités humaines et matérielles. Il y a aussi quelques demandes extérieures à La CSF (en principe à titre payant).

**Les thèmes traités** sont prévus par la commission consommation pour 2 à 6 mois, mais peuvent être modifiés en cours d'année selon l'actualité ou selon la demande des participants. Pour le moment, ce principe de fonctionnement a toujours cours. Il se module ou s'adapte quand il y a besoin, facilement car il est souple.

**Les personnes touchées :** le projet vise en priorité les adhérents. Cette action est prévue pour eux et pour les familles présentes dans nos diverses activités. C'est pourquoi ils sont invités chaque fois personnellement et viennent tous de la CSF (défense des consommateurs, action logement, entraide scolaire, aide à domicile). C'est un lien permanent avec eux, cela contribue à développer leur sentiment d'appartenance à La CSF. Ceux-ci sont aussi acteurs de l'action : ils sont chargés de faire connaître, d'inviter d'autres personnes (et quelques-uns provoquent quelques adhésions nouvelles). L'information transite aussi par les permanences défense des consommateurs, l'AAFP, le Restaurant Bon Accueil (réalisation de l'UD-CSF à Bourg), le réseau de partenaires, et les médias. Notre action est ainsi ouverte à tout public. Les Carrefours Vie quotidienne touchent en moyenne une centaine de personnes chaque année. Une majorité d'entre elles vient à plusieurs rencontres.

## Les partenaires :

- . Des partenaires pour l'action (relais d'info ou intervention) : l'ADES 01, Association Pèse-Plume (alimentation et santé), Finances et Pédagogie, l'UDAF, des partenaires ponctuels dans les milieux professionnels et d'autres personnes en raison de leur compétence sur un sujet.
- . Des partenaires financeurs depuis l'origine ou presque : la CAF avec un contrat triannuel, le Département (Action Sociale), les bailleurs sociaux. Actuellement, le CUCS (Ville de Bourg).

## Les atouts :

- . les nombreux contacts avec les familles à travers les permanences, les services de la CSF et l'AAFP,
- . le soutien très fort des financeurs dont la CAF, lié à une très bonne perception du projet,
- . la grande souplesse du projet pour sa mise en oeuvre,
- . l'implication de salariés de l'UD (secrétariat et suivi, budget et relations avec les financeurs, animation, aide à la réalisation d'outils...),
- . un socle d'adhérents intéressés ?
- . la commission consommation qui suit le projet,
- . la perception très bonne des financeurs jusqu'à maintenant.

## Les freins étaient faibles à l'origine, mais prennent plus d'importance aujourd'hui :

- . Ces dernières années, la participation des familles est plus difficile, moins assidue. Les personnes semblent moins aller au devant de l'information et de la connaissance. Nous voyons les familles plus ponctuellement, on peut donc moins facilement faire émerger des personnes,
- . Il faut une commission solide avec un nombre suffisant de personnes afin que la réflexion, la préparation, le partage des tâches se fassent le mieux possible,
- . la charge de l'animation et l'organisation (les invitations, les dossiers de financements, les bilans) est portée beaucoup jusqu'à maintenant par les salariés.

## La pérennité :

Les Carrefours ont toujours un sens pour les familles et s'inscrivent pleinement dans la démarche de La CSF. C'est la mise en oeuvre d'une éducation populaire, d'un accompagnement à la responsabilité, à la citoyenneté. Cela semble toujours correspondre à un besoin même s'il n'est pas vraiment exprimé. L'UD pourra-t-elle continuer ce projet tel quel ? Malgré tout l'intérêt qu'il présente, il peut être remis en cause car il demande une grande capacité de réalisation dans la durée, et l'avenir du financement est aussi incertain. Quoiqu'il en soit, le projet est écrit, il peut évoluer, être modifié. Il peut subir des modifications afin qu'il soit plus facile à conduire. La suite dépendra des choix des équipes et des instances de l'UD.

## Ce que l'action a produit sur les personnes touchées :

Les bilans annuels, les réactions après les rencontres, font apparaître les bénéfices qu'en tirent tous les participants, les familles, jusqu'à des évolutions d'attitudes, de comportements, des prises de conscience :

- . l'acquisition certaine de connaissances et valorisation de leurs savoirs,
- . la capacité à mieux mettre les choses à leur juste place,
- . la confiance en soi (dans les démarches, pour s'engager dans la vie de quartier),
- . des idées reçues et fausses, des a priori tombent,
- . une meilleure compréhension des pratiques, des contrats et autres écrits, des lois qui amènent à mieux se défendre et à aider des personnes de l'entourage, etc...
- . une ouverture aux autres à travers la mise en relation, les échanges entre personnes différentes (vécus et pratiques, cultures différentes), en toute égalité, sans jugement (les Carrefours accueillent toutes familles, en difficultés ou non, d'où une mixité sociale, ce qui est très apprécié par toutes).

# « LE PANIER DE LÉGUMES »

## UNE AUTRE FAÇON DE CONSOMMER

### L'origine du projet et sa mise en place

Dans le cadre de son secteur consommation, La CSF de Soissons propose chaque mois un atelier du consommateur et de la vie quotidienne. Les thèmes de ces ateliers sont en amont discutés avec les participants pour répondre au mieux à leurs attentes.

En 2008, les consommateurs souhaitent un atelier sur l'alimentation. La CSF propose le thème « manger des fruits et des légumes de saison et de proximité, c'est possible » avec l'intervention d'un agriculteur venu expliquer le fonctionnement d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en ayant apporté un panier de légumes pour montrer sa production aux participants. Cet atelier du consommateur a un succès puisque 24 personnes y participent.

Suite à cet atelier et à la demande des consommateurs, le conseil syndical de La CSF de Soissons réfléchit à la mise en place d'une action possible. Des contacts sont pris avec un agriculteur déjà connu des environs de Soissons.

En 2009, « le panier de légumes » est né. Il s'agit au départ de fonctionner sur le système d'une AMAP (signature de contrats, paiement des paniers à l'avance, engagement des consommateurs pour les distributions et l'aide à la ferme). L'agriculteur ne souhaite pas s'engager sur du bio, estimant qu'il pratique une agriculture raisonnée (avec peu de produits chimiques) et que d'autre part il arrive en fin de carrière.

Le contrat, le fonctionnement et le règlement intérieur sont travaillés avec l'agriculteur.

Une première rencontre est organisée en janvier 2009. L'information est diffusée par la presse, les adhérents, le bouche à oreille... 40 personnes disent être intéressées par ce système.

Dès le départ, il est convenu qu'il s'agit d'un service géré par La CSF et que de ce fait, l'adhésion à l'association est demandée, ce qui ne pose aucun problème.

Lors de cette réunion, sont exposées les différentes responsabilités à prendre. Dans l'assemblée, des personnes se sont proposées pour prendre en charge :

- La gestion de la trésorerie du panier de légumes,
- L'organisation de la distribution,
- La mise en place d'une lettre d'information.

En 2010, la CSF et l'agriculteur adhèrent à la fédération des AMAP de Picardie.

### La gestion et la pérennisation du projet

Chaque année, à la fin de la saison (en décembre), un questionnaire de satisfaction est donné à tous les membres de l'AMAP, afin de recueillir leurs remarques et commentaires et savoir s'ils souhaitent se réengager l'année suivante.

En janvier, une rencontre est programmée, à laquelle sont invités tous les amapiens de l'année précédente et toutes les personnes sur liste d'attente. A l'issue de la réunion, les amapiens intéressés signent leur contrat et préparent les chèques de paiement.

Au cours de la saison de distribution, des consommateurs viennent découvrir le service et s'inscrivent sur une liste d'attente.

En décembre 2011, 64 familles bénéficient de l'AMAP et 17 familles sont sur liste d'attente, sachant que l'agriculteur ne peut aller au-delà de 80 paniers. Nous devrions atteindre ce nombre en 2012.

Lors des distributions, est également proposé, deux à trois fois par an, un temps convivial avec fabrication de soupes ou de cakes avec les légumes du panier et vin chaud en fin d'année.

Une salariée et une bénévole assurent la coordination et le suivi de ce service

### Les effets produits par ce service – Les publics touchés

L'Amap permet de toucher les adhérents CSF et une population que nous touchions très peu auparavant (hormis dans les dossiers litige) et de favoriser une mixité encore plus forte des familles que dans les autres activités de La CSF avec un public moins en difficultés sociales et financières. A ce jour, nous avons toutes catégories de personnes : salariés, retraités, enseignants, médecins et autres du monde médical...

La CSF de Soissons a souhaité que ce service soit accessible aussi aux familles modestes (possibilité de régler en espèces pour les personnes sans chéquier, ...). Il faut dire que nous avons la chance d'avoir un agriculteur super, rapport qualité-prix et quantité au top !

## L'impact du service

- . Il fait connaître La CSF à d'autres personnes. Les familles fréquentant La CSF jusque là étaient surtout des familles modestes et des familles en grandes difficultés (La CSF de Soissons est implantée sur 3 quartiers d'habitat social).
- . Il permet une mixité sociale avec un enrichissement pour les uns et pour les autres. C'est un service de La CSF accessible à tous qui s'ouvre à d'autres personnes peu touchées jusque là, ce qui favorise la mixité sociale.
- . Il permet la création de liens sociaux.
- . Il donne la possibilité de manger plus sainement avec des légumes très divers et de saison.
- . Il permet de communiquer sur La CSF : du fait de leur adhésion, les consommateurs reçoivent l'information de la section notamment les plaquettes d'activités, le bulletin info conso/logement.
- . C'est un service de proximité qui prend sa place dans le secteur consommation et qui permet la participation des usagers.
- . A notre échelle, c'est aussi construire une société plus solidaire et apprendre à consommer plus sainement et autrement.

## L'intérêt pour les salariés

- . Développer l'activité de l'association,
- . Permettre de faire connaître La CSF à d'autres personnes,
- . Mettre en place une activité nouvelle,
- . Permettre aux adhérents de bénéficier d'une agriculture saine et locale,
- . Développer l'agriculture locale,
- . Permettre de modifier les habitudes alimentaires.

## L'évolution du projet

De nouvelles personnes s'impliquent pour la distribution, la préparation des paniers, l'envoi de recettes ou d'infos pour le journal « info panier ».

Ce service est un plus pour La CSF locale. Il permet de nouvelles adhésions puisque chaque consommateur adhère à La CSF pour bénéficier du panier de légumes.

Etant adhérent, les amapiens reçoivent toutes les infos de la section (plaquettes d'activités, bulletin info conso logement, invitation aux manifestations).

# UN SERVICE : LE POINT INFO FAMILLES

## UNE ACTION EN FAVEUR DE L'ACCÈS AUX DROITS

### L'origine du projet et sa création

Lors de la conférence de la famille du 29 avril 2003, le gouvernement décide de favoriser l'accès à l'information pour toutes les familles et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des points d'information accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

Après une période d'expérimentation nationale de ce nouveau dispositif réalisée auprès de 15 sites pilotes, il est décidé de lancer un appel à projet sur l'ensemble de la France. La CSF répond à cet appel à projet et en 2005, la section de Soissons ouvre les portes du PIF (Point Info Familles) au 12 bis rue Salvador Allende, dans un quartier d'habitat social. Dans l'Aisne, la DDASS, en lien avec le comité de pilotage des REAAP, a la responsabilité de la mise en place des PIF sur le département.

La mise en place des PIF s'est faite sur la base d'une charte nationale et d'un cahier des charges définissant leurs finalités et leurs missions.

Le PIF de Soissons touche les habitants de la ville ainsi que le reste de la population de la communauté d'agglomération du Soissonnais. Au moins une fois par an, La CSF organise une campagne d'information sur le PIF auprès des structures partenaires accueillant du public.

Les missions du PIF s'articulent autour de :

- L'information
- L'orientation
- L'accueil
- L'aide à la rédaction de courriers ou documents administratifs
- L'accès à Internet

Le PIF englobe les problématiques des familles dans tous les domaines, de la naissance à la prise en charge des ascendants.

L'accueil du public est assuré par une salariée ayant reçu une formation adaptée aux missions avec des horaires ajustés aux besoins des familles. Ce service permet en parallèle de faire connaître La CSF et l'ensemble de ses actions, mais ne recueille pas de nouvelles adhésions puisque c'est un service gratuit.

Le PIF est un service de proximité accessible à tous.

Par l'intermédiaire du PIF, La CSF permet aux habitants d'avoir un lieu où chercher une information sur leurs droits.

L'image de La CSF perçue au PIF est non seulement celle d'un mouvement social mais aussi celle d'un mouvement de défense du consommateur.

# LE GROUPE CSF DES EHPA

## UNE ACTION POUR LE RESPECT DES DROITS DES RÉSIDENTS DES EHPA

### Origine

Deux adhérentes de La CSF sont résidentes dans des EHPA (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées) dans les quartiers où elles ont vécu. Elles décident de rencontrer La CSF pour dire les difficultés qu'elles rencontrent dans leur EHPA respectif. Un « groupe CSF des EHPA » s'est créé en 2003.

### De l'expression des résidents...

Cette expression sur les conditions d'accueil et de vie des Résidents bouscule quelques habitudes autoritaires du CCAS de CAEN et de certains CCAS des communes de l'Agglomération de Caen. La guerre s'est ouverte entre certains responsables de CCAS et des Résidents, au point que l'une a été sommée d'arrêter son action dans l'EHPA Foyer dans lequel elle vit depuis 13 ans, la responsable disant aux résidents : « Ne fréquentez plus Mme L., elle est dangereuse ! »... une autre, elle aussi dans un Foyer depuis 3 ans a été accusée « d'exciter les résidents en faisant circuler des pétitions ! »... une autre encore, depuis 8 ans dans un EHPA de l'agglomération de Caen, s'est entendue dire à deux reprises : « Si vous ne vous plaisez pas ici, cherchez ailleurs », une fois par écrit et publiquement ensuite.

### ...A une action qui a produit des résultats :

Notre groupe a adressé différents courriers au Préfet, à la DASS et aux municipalités

Des rencontres ont eu lieu avec la Vice-présidente du Conseil Régional, puis avec une responsable du Conseil d'Administration au CCAS représentant l'UDAF. Ces rencontres sont restées sans suite.

Une rencontre avec Madame le Maire de Caen (de l'époque) a été positive : elle souhaite une formation des Personnels des EHPA, incluant un apport sur la spécificité de la personne âgée et ses besoins, en particulier son besoin de rapports humains. Par contre, elle ne semble pas d'accord avec une décision préfectorale demandant d'embaucher des responsables d'EHPA ayant une formation d'infirmier, sachant qu'elles n'avaient pas le droit d'exercer leur métier (seuls, trois préfets en France avaient inscrit cette décision). Ce qui fait ressortir le but de ces Foyers : être valide pour continuer de vivre le plus normalement possible.

### Les résidents sont maintenant représentés au conseil de vie sociale (CVS).

Ces EHPA, construits depuis 40 ou 50 ans par des sociétés HLM qui en sont les propriétaires, gérés par les CCAS des villes et communes qui en sont les locataires n'accordent aucun statut aux résidents y habitant. Il en ressort qu'une action devra être menée pour clarifier cette situation.

Des choses changent depuis la création du « Conseil de Vie Sociale » qui, en principe, doit être créé dans chaque établissement à caractère social.

Une grande action a été menée sur Caen, à l'aide de tracts pour que les résidents présentent des délégués dans ces CVS. Deux EHPA sur neuf n'ont pu présenter de délégués. Il est vrai que le fonctionnement d'un CVS est assez lourd à gérer.

A Caen, l'une des personnes s'est présentée et a été élue Présidente. Bien que soutenue par le groupe CSF, elle a avoué à un moment donné qu'elle aurait bien donné sa démission ! Pourtant, au bout de 2 ans, Mme L. entend des Résidents dire : « Des choses changent, c'est grâce à nous ! » Ces résidents d'un quartier populaire n'ont peut-être jamais été écoutés. Ils sont heureux d'avoir été partie prenante de changements nécessaires. Ils se retrouvent pour préparer les ordres du jour du CVS. Paulette Guinchard (ancienne Secrétaire d'État aux personnes âgées) disait : « Il ne faut pas couvrir les personnes âgées, il faut les aider à continuer de penser, de s'exprimer ».

## « On parle de nous !... sans nous ! »

La CSF du Calvados utilise une affiche représentant une petite maison avec à l'intérieur 3 personnes responsables en réunion, et au dehors des personnes âgées disant « on parle de nous ! »...

Voici quelques extraits d'un dossier préparé pour remettre à des journalistes lors d'une Conférence de Presse... qui n'a jamais eu lieu, les journalistes ne s'étant pas déplacés, ni excusés.

*« Nous demandons une réelle prise en charge des besoins matériels et humains des résidents et nous refusons d'être seulement des usagers d'un service d'hébergement dont les gestionnaires détiennent, seuls, les choix pour les personnes âgées. Certains actes ou propos soulignent le manque de considération. Tout se passe comme si les personnes âgées entament une nouvelle vie à partir de 60 ans, sans que personne ne se préoccupe ou s'intéresse à leur vie actuelle et précédente tant familiale, professionnelle, intellectuelle, ainsi qu'à leur expérience.*

*Malgré des temps de vie collective dans les EHPA, il n'en reste pas moins que des résidents sont isolés humainement, car il leur manque de l'attention, de l'écoute, du dialogue, de la considération qui leur permettent de croire qu'elles sont encore utiles, qu'elles peuvent rester une personne jusqu'au bout de leur vie... »*

Le CCAS de Caen vient de nommer une responsable de l'ensemble des personnes âgées de Caen. Elle a des projets concernant le fonctionnement des Foyers. Une réorganisation du travail des personnels est envisagée, celle-ci devrait permettre à chacun des Résidents d'être reconnu, parce que écouté par chacun de ces personnels. Que nous réserve l'avenir ?

« La CSF nous a beaucoup soutenus, encouragés. Il est difficile de mener des actions à cause de quelques handicaps dus à l'âge, nous baisserions bien les bras parfois, mais en fin de compte, nous ressortons toujours de nos rencontres, actions, et communications téléphoniques, réconfortés, prêts à continuer, parce que l'action collective nous fait vivre et croire que tout est possible. »

Quelques pensées :

*« Refuser l'assistanat, c'est refusé de porter totalement l'autre, que chacun puisse faire encore, car créer et déposer quelque chose de soi dans le monde des autres, donne une énorme raison d'exister. »*

*« La société pense à la place des personnes âgées. Il serait préférable de leur demander « conseil ou avis ». Il serait préférable de leur permettre de s'exprimer, d'exprimer leurs désirs jusqu'à la mort. »*  
(P. Guinchard)

# ATELIERS CRÉATIFS ADULTES

## UNE ACTIVITÉ CONVIVIALE D'ENRICHISSEMENT COLLECTIF

### Origine

Ateliers proposés en complément d'autres ateliers existants (couture – patchwork) au sein de La CSF, qui avaient pour buts :

- . de faire connaître La CSF,
- . d'avoir de nouveaux adhérents,
- . d'apporter un plus financier à l'association.

### Création

Il a été créé à l'aube de l'an 2000, la réalisation d'objets en mousse et pâte à sel furent les premières activités qui ont duré plusieurs années. Pour perdurer nous avons dû évoluer avec les modes et les nouvelles techniques de travaux manuels.

La mise en place s'est faite après approbation du projet par les membres du conseil syndical.

### Animation

Les ateliers étaient animés par deux personnes, une pour chaque activité puis l'atelier pâte à sel s'est éteint alors que l'atelier mousse évoluait vers différentes techniques de collage de serviettes, puis d'autres choses encore par la suite et ce jusqu'à aujourd'hui où la carterie est dominante.

### Fonctionnement et financement

1 atelier par mois a été mis en place, puis 2 par mois de 18h30 à 20h30 où les deux activités (mousse et pâte à sel) marchaient en parallèle. A ce jour toujours 2 séances par mois voire 3.

Une fiche d'inscription et une fiche d'adhésion ont été mises en place ainsi qu'une carte d'ateliers.

Un atelier coûte 6 €.

Une carte coûte 30 € (5 ateliers + 1 gratuit).

Il faudrait quand même qu'un fonds de roulement financier soit mis en place pour faciliter l'achat et le remplacement de matériaux et matériels nécessaires au fonctionnement. La tenue d'un fichier « Adhérents » mis à jour régulièrement est aussi indispensable.

Le financement se fait grâce aux adhésions, aux règlements des cartes et des ateliers.

### Public

Les personnes inscrites viennent de toute la ville et des environs proches. Les participants sont des adultes salariés, retraités, ou venant d'institutions (GEDHIF, Croix Marine) mais aussi des militantes. L'atelier reçoit entre 6 et 8 personnes à chaque séance, elles sont obligatoirement adhérentes à l'association.

Chaque participant apporte un matériel spécifique alors que le matériel de base est fourni par l'association.

### Rayonnement du service

L'atelier a pu s'extérioriser et se faire connaître par le biais de participations à des festivités locales comme les marchés de Noël.

L'utilisation de la salle étant plus fréquente, l'UD est propriétaire des lieux, il a fallu investir pour isoler, chauffer, rénover, mettre aux normes. Tous ces travaux ont donné la possibilité de louer la salle aux adhérents, aux locataires de La CSF, ainsi qu'aux personnes extérieures, ce qui permet un nouvel apport financier pour l'association.

## Les effets produits

Ces ateliers révèlent et développent des compétences et aptitudes variées chez les adhérents qui y participent: l'apprentissage de nouvelles techniques, la connaissance de nouveaux matériaux, la créativité, le sens artistique et esthétique, le sens de l'organisation, l'écoute, la communication, l'investissement dans une activité, la réflexion, l'esprit critique, l'échange de savoirs et de savoir-faire.

Elles permettent de vivre des valeurs : l'échange et le partage des idées, des savoirs et savoir-faire, l'ouverture, la découverte de nouveaux centres d'intérêt, l'entraide et la solidarité, la convivialité, la création de liens et l'élargissement de son champ relationnel au sein du quartier ou à l'extérieur du quartier, la satisfaction et le plaisir d'avoir réalisé une belle œuvre individuelle et collective, la valorisation et l'estime de soi, l'accès à la culture, la construction d'une culture commune, l'épanouissement et la promotion des personnes.

Ces ateliers apportent aux personnes qui les animent la satisfaction et le plaisir devant la participation régulière des adhérents, leur investissement, leur réussite dans l'activité, la reconnaissance de leurs compétences et savoir-faire, le développement de compétences nouvelles, la possibilité de transmettre et partager ses savoirs et savoir-faire, le sens et l'exercice de la responsabilité, l'élargissement de leur champ relationnel.

Ces ateliers et animations apportent aussi au quartier. Ils contribuent à son animation. Ils permettent une prise en charge par les gens eux-mêmes de leurs loisirs, ils rendent acteurs un nombre important de personnes sur le quartier, ce qui contribue à augmenter les forces vives sur le quartier. Sans cette prise en charge par les habitants, ces activités n'existeraient peut-être pas ou elles seraient une charge pour la collectivité si on s'en réfère à la valorisation du bénévolat sur lequel elles reposent. Ces ateliers sont des espaces qui contribuent au développement artistique et culturel du quartier. Ils créent du lien social, ils permettent à des personnes de rompre leur isolement, de faire se rencontrer les habitants et donc de contribuer au bien vivre ensemble.

L'existence de ces ateliers présente aussi des enjeux de société. Leur animation bénévole les rend accessibles à tous. Ils développent une conception de la vie citoyenne basée sur l'égalité, l'échange, le partage, la solidarité, la convivialité, la réflexion, la participation, la création de lien social, les relations intergénérationnelles, le faire ensemble et le vivre ensemble.

Ils véhiculent les valeurs de l'éducation populaire : la démarche de projet (expression et analyse des besoins, formulation des projets, étude de faisabilité, recherche de moyens, expérimentation...), la mutualisation des expériences et des savoirs, l'échange, l'écoute, le respect de la différence, la possibilité d'apprendre tout au long de la vie, la capacité à comprendre et à expliquer, l'accès à la culture, l'épanouissement et le développement harmonieux des personnes, leur promotion individuelle et collective.

# ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SCOLAIRE A LA SECTION DU MIRAIL

Depuis longtemps, La CSF de la section du Mirail a toujours eu comme préoccupation l'accompagnement des parents dans leur fonction éducative s'agissant notamment du suivi de la scolarité de leurs enfants. Après avoir mis en place des groupes d'entraide scolaire, elle a développé l'accompagnement éducatif et scolaire dans le cadre du dispositif du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS, dispositif mis en place en 2000).

L'accompagnement à la scolarité a pour mission de favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes mais également de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants. Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves de l'école primaire, des collèges, des lycées, en priorité dans les « zones urbaines sensibles » et les Réseaux d'éducation prioritaire. Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire. Chaque groupe ne peut excéder 16 participants. Ce dispositif est co-financé par La CAF, l'État, la Ville, le Conseil Général, le Conseil Régional

## Les objectifs du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

- . Favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes en développant l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires,
- . Renforcer l'égalité des chances en priorité dans les zones urbaines sensibles et les Réseaux d'éducation prioritaire,
- . Leur proposer un appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour réussir et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial,
- . Contribuer à leur épanouissement personnel,
- . Permettre aux parents de s'impliquer dans l'accompagnement à la scolarité de leur enfant.

## Une réponse à des besoins

Ainsi, ce service mis en place répond à de réels besoins puisqu'en 2011, 212 enfants fréquentaient l'Accompagnement à la scolarité et 184 en 2012. La CSF a dû réduire le nombre de jeunes accueillis faute de financement.

## Fonctionnement du service

**Organisation :** la CSF accueille les enfants du CP à la Seconde. Les groupes sont constitués de 4 enfants ou jeunes regroupés par niveau de classe autour d'un animateur référent. Pour la CSF, la notion de groupe est importante pour favoriser l'entraide entre les enfants. Ces groupes se réunissent dans des locaux associatifs du quartier ou dans des écoles deux fois une heure et demi par semaine. Il y a environ 10 groupes qui se réunissent chaque soir les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

**Contenus :** il y a deux volets à cet accompagnement à la scolarité :

- . L'aide aux devoirs qui consiste à reprendre des éléments du programme qui n'ont pas été compris mais aussi de la méthodologie,
- . Les actions culturelles autour d'un projet choisi par le groupe (réalisation d'un dossier sur l'eau, les déchets, à partir d'enquêtes, de recherches, d'évènements, aller au théâtre). Ainsi, 30 collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ont participé à l'action « Théâtre en pages » proposé par le Conseil Général de la Haute-Garonne et le Théâtre National de Toulouse (TNT). Une centaine de collégiens y ont participé dans le département. Il s'agit de remettre un prix à un auteur de pièces de théâtre écrites pour un public jeune. Les collégiens des groupes d'AES de La CSF se sont retrouvés pour lire trois pièces de théâtre (lecture collective, lecture d'un personnage...). En fin d'année, ils ont voté pour leur pièce préférée (un véritable acte citoyen avec bulletin de vote, urne, feuille d'émargement, signature...). Le 5 mai, ils ont suivi au TNT le dépouillement général des bulletins de toutes les équipes et ont ainsi pu connaître l'auteur choisi. Les 30 collégiens ont été accompagnés par 7 animateurs salariés de La CSF, également animateurs CLAS. Le TNT a donné aux animateurs une formation en 3 séances. Avec un correspondant du Conseil général, le TNT a aussi organisé tous les mois une réunion de mise en commun avec tous les responsables du projet. Les animateurs ont accompagné les jeunes aux spectacles prévus pour eux, à la visite du

TNT avec la découverte des différents métiers du spectacle (décorateurs, électriciens, costumiers...). 5 jeunes participant à cette action ont pu suivre un stage de théâtre durant une semaine en juillet. Cette action a été prise en charge financièrement par le Conseil Général et le TNT.

**La place des parents :** la participation des parents est essentielle. Au-delà de l'accueil à chaque séance, les parents sont invités individuellement à rencontrer l'animateur du groupe une fois par trimestre. Celui-ci se présente aux parents, présente la CSF, fait le point sur les progrès de l'enfant, les objectifs fixés. Les parents sont aussi conviés à des rencontres collectives pour aborder des thèmes d'éducation, mieux comprendre le système scolaire ou les mécanismes de l'orientation scolaire. Les parents se rencontrent aussi autour d'activités culturelles (visites au Musée, spectacle..) ou des sorties familiales.

**Les animateurs :** ils sont au nombre de 30, étudiants qui pour certains souhaitent entrer dans l'enseignement. Ils sont rémunérés en référence à la Convention Collective de l'Animation selon le taux horaire brut de 10,12 euros brut auquel il faut ajouter les 10 % de congés payés. En début d'année, les animateurs suivent une formation interne à La CSF de 30 heures dont le contenu porte sur le projet de La CSF, sa conception de l'AES, ses méthodes, l'accueil et le lien avec les parents. Certains salariés sont aussi investis dans d'autres secteurs d'action où ils peuvent diffuser de l'information sur les actions de La CSF.

**Financement :** le service est financé dans le cadre du dispositif CLAS. La gratuité est exigée. Les familles versent seulement l'adhésion de 27 euros à l'association CSF. Cette adhésion comprend l'abonnement au magazine « Nous » de La CSF.

### **Les effets produits:**

**Pour les enfants et les jeunes :** leur intérêt pour l'AES est certain puisque 98 % des enfants inscrits participent aux groupes jusqu'à la fin de l'année. Plusieurs enfants sont présents depuis plusieurs années. Leur intérêt porté à l'école évolue, leur comportement change, ils reprennent confiance en eux, les résultats scolaires s'améliorent. Les enseignants reconnaissent le bien-fondé de cette structure d'entraide et d'accompagnement à la scolarité. Il serait important d'avoir des contacts réguliers avec les enseignants.

### **Pour les parents :**

Les familles apprécient d'avoir une structure d'accompagnement à la scolarité sur le quartier. Elles parviennent à mieux suivre la scolarité de leurs enfants et, constatant les progrès de ces derniers, elles sont moins fatalistes par rapport à l'échec scolaire. La réussite étant moteur, les familles s'impliquent davantage dans la scolarité de leurs enfants. Elles prennent conscience que la culture est un droit pour tous. Ainsi 50 personnes du quartier sont-elles allées voir la pièce « Roméo et Juliette » de Shakespeare et 60 ont vu « Macbeth » de Shakespeare.

### **Pour La CSF :**

Elle inscrit son action dans l'accès aux droits pour les familles.

. Le droit à une formation de qualité et à la réussite scolaire. La CSF ne se contente pas d'agir sur les conséquences d'un système éducatif défaillant, mais elle permet aux parents d'avoir les clés pour comprendre le système éducatif : elle contribue à déculpabiliser les familles, à les rendre plus autonomes,

. Le droit à la culture pour tous par la promotion de l'organisation collective et de la participation à des activités culturelles,

Elle contribue à créer des liens entre les familles et donc à favoriser le bien vivre ensemble.

Elle contribue à valoriser les personnes, parents et enfants, et à changer le regard des uns sur les autres, à travers des vécus communs (sorties communes, projets communs...).

Elle contribue, à travers sa démarche d'éducation populaire, à la promotion individuelle et collective des personnes.

# DES « CLUBS PARENTS »

## UNE ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

En Ille-et-Vilaine, des « clubs parents » se mettent en place en réponse à des besoins de parents réoccupés ou en questionnement sur leur rôle et leur responsabilité de parents. Ces besoins sont souvent exprimés suite à des conférences-débat organisées par les associations sur des thèmes d'éducation. Des parents souhaitent approfondir leur réflexion et trouver un soutien. A ce jour, dix groupes de 8 à 10 parents se sont ainsi constitués rassemblant une centaine de personnes qui se réunissent 8 à 10 fois dans l'année. D'autres sont en cours de constitution. 200 parents et 230 enfants sont donc impactés par cette action. L'UD 35 accompagne les associations dans la création de ces clubs (formalisation du projet, dossier demande du label CAF, charte de fonctionnement, recherche d'intervenants,... et parfois animation des groupes).

La notion de « club » implique la tenue de réunions ou rencontres régulières au sein d'un local de membres d'une association ou d'un collectif partageant un but commun. Les parents peuvent ainsi échanger leurs expériences, partager leurs savoirs faire, avoir des apports sur des sujets d'éducation, en débattre, réfléchir avec des professionnels, se construire collectivement de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir être.

Ces lieux d'échanges d'expériences, d'écoute, de ressources entre parents, entre parents et professionnels, qui visent à conforter les parents dans leurs compétences et à aider au maintien du lien entre chaque parent et chaque enfant ou adolescent ont le label « Club Parents » de la CAF, ce qui permet d'obtenir une participation financière de la CAF. Sur le département, sur les 15 « clubs parents » labellisés, 5 sont portés par La CSF.

### Fonctionnement des clubs-parents

Les clubs parents fonctionnent en général de 20h à 23h en semaine et sur le temps scolaire. En début de période, la dizaine de personnes inscrites se met d'accord sur un planning et le contenu des rencontres.

Un règlement intérieur est validé, s'inspirant des règlements des groupes de paroles afin de faciliter l'expression et le respect de chacun.

L'animation des rencontres prend diverses formes :

- . Animation par les membres du groupe, à tour de rôle, et avec l'aide d'outils. Dans ce cas, des rencontres régulières avec un intervenant psychologue qui vient soutenir le groupe dans cette « auto-animation » et l'animatrice de l'UD propose des bilans régulièrement.
- . Animation par des intervenants extérieurs différents, selon les contenus choisis (sociologues, formateurs en Pédagogie des Relations Humaines, psychologues, éducatrice de jeunes enfants...)
- Animation proposée par l'animatrice de l'UD ou une formatrice extérieure à La CSF sur toute la période.

En plus de ces temps de rencontres en « club-parents », des soirées-débats ouvertes sur la commune peuvent être proposées, de même que l'accompagnement sur des colloques, ou débats proposés à proximité et en lien avec les questionnements des familles.

Enfin, de plus en plus de groupes manifestent le souhait de partager leur expérience au plus grand nombre en proposant des soirées « découverte » pour faire connaître cette possibilité offerte par les associations d'ouvrir ces lieux d'échanges, d'information et de soutien dans le domaine de la parentalité.

Avant, après ou pendant la rencontre, les bénévoles en charge de la gestion du lieu d'accueil favorisent la convivialité en mettant à disposition des boissons mais ce sont bien souvent les participants qui, spontanément apportent une petite collation, en fonction du calendrier (chocolat de Noël, galette des rois, crêpes...) Il est même arrivé que des anniversaires y soit fêtés !

## Les effets produits par cette action

Elle contribue à dédramatiser des situations vécues par les familles.

Elle apporte une réponse à leurs questions en les accompagnants dans la construction de nouveaux savoir-faire et savoir être. Elle valorise les savoirs faire et savoir être propres à chacun.

Elle s'inscrit dans une démarche participative des familles.

Elle permet de renforcer les liens et les solidarités entre familles d'un même territoire.

Ces clubs correspondent à un réel besoin puisque dans une même petite commune rurale, La CSF est amenée à créer plusieurs groupes.

Les premiers groupes se sont constitués à la fin de 2009 et, au début 2012, 80 % des parents continuent de participer aux rendez-vous.

## À suivre...

Un nouveau « club parents CSF » est en préparation. Il vise à intégrer dans le groupe, des parents sourds ou malentendants. Ce groupe pourra bénéficier d'un soutien spécifique par la présence d'une personne qui assurera une traduction en langue des signes grâce au soutien financier de la Mutuelle Prévadiès près de laquelle nous avons fait une demande.

# LES ACCUEILS DE LOISIRS

## UNE RÉPONSE À UN BESOIN DE GARDE SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

En Ille-et-Vilaine, 23 associations mettent en place et gèrent un accueil de loisirs pour les enfants scolarisés de 3 à 11 ans. Selon les communes, l'accueil de loisirs est ouvert pendant les périodes périscolaires : matin, midi et soir, mercredis et vacances scolaires avec des amplitudes importantes pouvant s'étendre de 7 h 15 à 19 h, service qui répond au problème de garde pour les parents. Les tarifs sont établis en fonction du Quotient familial. Ces services sont financés par la participation des familles, celle des communes, du Conseil Général, de la CAF, de la MSA. Les parents utilisateurs du service sont adhérents à La CSF.

### Les effets produits par ces services

Pour les enfants, l'accueil de loisirs est **un lieu d'accueil** de proximité, sécurisant, qui respecte les rythmes de chacun, favorise l'expression de l'enfant, prend en compte ses demandes. Il permet la **découverte d'activités** variées à travers des animations spécifiques au Centre ou au cours de mini-camps (activités manuelles, escalade, cirque, voile, canoë), la pratique d'activités artistiques et culturelles (par le biais d'intervenants extérieurs, de spectacles, d'animations avec la bibliothèque, créations de spectacles...) où le plaisir est moteur de l'activité. Il valorise les productions des enfants par des expositions, des portes ouvertes. Dans ce lieu d'accueil, il y place à l'imaginaire : à partir des jeux, des activités proposées, des activités libres, à travers la possibilité laissée à l'enfant de ne rien faire, de rêver... L'enfant y découvre le monde qui l'entoure : l'environnement naturel, humain, le patrimoine architectural, culturel..., apprend à le respecter à partir de gestes « éco-citoyens » impulsés par des animations autour de l'eau, du tri des déchets, de la récupération, du recyclage...

Il permet à l'enfant de continuer à **tisser des liens**, d'échanger, de se faire des copains avec les autres enfants de la commune ou du territoire, d'avoir une expérience de vie collective où on fait l'apprentissage du bien vivre ensemble, de la tolérance, du respect de la différence, du respect des règles établies ensemble tant à travers les moments de la vie quotidienne que les activités ou les jeux et les sports collectifs.

C'est un lieu où l'enfant peut développer **son autonomie** ; être autonome, c'est pouvoir exercer des choix, les mettre en oeuvre en fonction de son âge, du contexte. L'enfant peut choisir de participer ou non à une activité, trouve ses marques et ses repères, est acteur dans ses activités alors que nous sommes dans une société où tout pousse à être consommateur dans un contexte du jetable, du zapping. L'enfant y apprend l'exercice de la responsabilité. C'est un espace qui contribue à l'épanouissement de l'enfant et à la construction de sa personnalité.

**Pour les parents**, c'est un lieu qui répond à un besoin de garde par ses périodes d'ouverture et ses amplitudes horaires.

C'est un lieu de co-éducation parents-animateurs basé sur une relation de confiance, d'échanges, de respect, de non jugement.

C'est un lieu d'information sur les actions de soutien à l'exercice de la parentalité.

C'est un lieu d'innovation d'où peuvent émerger de nouveaux projets collectifs.

Chacun se responsabilise dans la marche et la gestion du service : apport d'idées, participation aux différentes tâches, achats, fabrication, entretien du matériel et est invité à rentrer dans une démarche qui peut le conduire vers la prise de responsabilité associative.

# DES ESPACES-JEUNES

## UN SERVICE EN DIRECTION DES JEUNES

Ce sont des lieux d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans ou plus selon les espaces d'accueil. L'accueil y est formel avec l'organisation d'activités ou informel. Les animations sont toujours préparées et organisées avec les jeunes. La démarche de projet est privilégiée et vise à développer l'autonomie des jeunes. Les objectifs pédagogiques privilégient la qualité de l'accueil, le vivre ensemble, le faire ensemble, l'autonomie des jeunes, la découverte de nouvelles activités, les pratiques culturelles et artistiques, l'association des parents à la gestion de l'espace-jeunes.

### **Ce que l'animation jeunesse apporte aux ados et aux jeunes**

- . Un lieu de rencontres où ils peuvent se retrouver hors du temps scolaire et hors des activités sportives ou formelles avec des temps d'activité organisés ou informels ; un lieu qui permet la construction d'une ambiance, d'un relationnel fort qui suscite l'initiative et la prise d'autonomie, notamment à travers les camps et les temps forts,
- . Un lieu d'expression et d'échanges où ils peuvent s'exprimer, choisir à travers des temps d'accueil informels ou organisés, où on prend en compte leurs demandes, où ils peuvent être force de proposition, avoir un réel pouvoir sur les décisions qui les concernent,
- . Un lieu de dialogue entre jeunes, entre jeunes et adultes,
- . Un lieu éducatif où ils trouvent des repères solides : on ne s'appuie que sur ce qui résiste, leur donnant un cadre où ils se forgent leurs propres valeurs, où ils peuvent développer leur autonomie : ils peuvent faire des choix dans un contexte donné avec les capacités qu'ils ont à ce moment, favorisant ainsi la démarche de projet et donnant du sens aux activités. Cette démarche permet aux jeunes de se responsabiliser, de s'impliquer, de prendre confiance en eux, de développer l'estime d'eux - mêmes. C'est un lieu où ils peuvent expérimenter, ce qui suppose le tâtonnement, l'apprentissage, le droit à l'erreur. C'est un lieu qui permet de s'investir dans un groupe, d'apprendre le bien vivre ensemble, d'intégrer des règles de vie, d'apprendre le respect des différences, la tolérance, d'être reconnu dans un groupe, respecté, entendu, écouté,
- . Un lieu d'information, de prévention,
- . Un lieu où les jeunes sont reconnus et valorisés par les adultes à travers l'action qui fait changer le regard des adultes sur les jeunes, où ils peuvent prendre part à la vie locale ?
- . C'est un lieu ouvert à tous, permettant l'accès aux loisirs, au départ en vacances, à la découverte d'activités avec des pratiques artistiques et culturelles par le biais d'intervenants extérieurs, de spectacles, d'animations, de création de spectacle, de films...).

### **Ce que l'animation jeunesse apporte aux parents**

- . Un lieu où le parent voit son enfant évoluer dans un autre espace que celui de la sphère familiale ou de l'école,
- . Avoir un lieu - ressource pour les jeunes, un cadre rassurant, sécurisant permettant l'accompagnement des jeunes, leur permettant de prendre leur place dans le quartier, la commune, d'être valorisés, permettant le développement de l'estime de soi,
- . Être dans la co-éducation parents-animateurs basée sur une relation de confiance, d'échanges, de respect, de non jugement,
- . Un lieu d'information et les actions de soutien à l'exercice de la parentalité.

# LES ESPACES-JEUX

## DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES

### Origine du projet

Les structures d'accueil petite enfance - enfance - jeunesse naissent d'un besoin exprimé par des parents ou (et) des assistantes maternelles sur un quartier ou une commune. L'association ou la section locale CSF, avec le soutien de l'Union Départementale, accompagne le groupe dans le projet (enquête de besoin, analyse de l'enquête, formalisation du projet, élaboration du projet pédagogique, répartition des tâches, recherche des financements, recherche de locaux, achat du matériel, ouverture et gestion de la structure.

En Ille-et-Vilaine, il existe 17 espace-jeux organisés et gérés par une association CSF implantée dans une commune rurale, péri-urbaine ou un quartier. Un espace-jeu est un lieu d'accueil, d'éveil, de découvertes, de jeux pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur parent ou assistante maternelle, animé par une éducatrice de jeunes enfants. C'est aussi un lieu d'échanges sur les questions d'éducation pour les parents et assistantes maternelles et un lieu de rencontres en réponse à un besoin de s'intégrer dans un tissu social pour rompre l'isolement, en particulier pour les nouveaux arrivants dans un quartier ou une commune. L'espace-jeu est souvent le lieu où les parents, nouveaux arrivants, n'ayant pas d'enfants encore scolarisés, peuvent rencontrer d'autres parents

L'espace-jeu répond à une charte de qualité mise en place par la CAF et le Conseil Général. Ces structures sont financées par la CAF, le Conseil Général et les communes ou intercommunalités. Dans le département, 650 enfants, 600 familles, 300 assistantes maternelles sont touchés par cette action. Le temps d'ouverture d'un espace-jeu peut varier d'une à quatre matinées par semaine selon les communes ou quartiers. Ce service est financé par les communes, le Conseil général. Pour les familles, le service est gratuit. Seule est demandée l'adhésion à La CSF.

### Ce que l'espace-jeux apporte aux enfants

Cette structure petite enfance met l'enfant au coeur de leur projet. Elle s'adapte à son rythme biologique et psychomoteur et à ses besoins. C'est un lieu où le parent vient pour son enfant et lui est entièrement disponible

C'est un lieu d'éveil de proximité, de petite taille, d'éveil, de découvertes, de jeux, de pratiques artistiques et culturelles (éveil psychomoteur, le livre, le spectacle...) Il permet l'ouverture vers d'autres structures existant sur la commune, le quartier ou le territoire (bibliothèque, centre culturel...).

C'est un lieu sécurisant, permettant en douceur, dans le respect du rythme de chacun, une première expérience de vie collective, permettant d'expérimenter les premières « séparations » parents -enfants. L'enfant joue avec d'autres enfants, avec d'autres adultes. Il voit le parent jouer avec d'autres enfants. Il se « détache » peu à peu de l'adulte référent. Ce sont des lieux qui permettent de rendre plus facile l'entrée et l'intégration en classe maternelle et favorise l'apprentissage de l'autonomie.

Il favorise et accompagne la relation enfants-parents, assistante maternelle-enfants à travers le jeu, à travers différentes activités.

### Ce que l'espace-jeu apporte aux parents

C'est un lieu où le parent prend le temps d'être là seulement pour son enfant : il joue avec lui, il fait une activité avec lui dans le cadre de l'espace-jeu et il en éprouve du plaisir et de la satisfaction, ce qui suscite une motivation supplémentaire pour renforcer son rôle de parent.

C'est un lieu où le parent voit son enfant évoluer dans un autre espace que celui de la sphère familiale. C'est un lieu d'accueil de proximité permettant la rencontre, la convivialité, permettant pour certains de rompre l'isolement, de créer des liens, de développer des solidarités de proximité, de favoriser l'intégration de nouvelles familles dans la commune. En effet, les familles, du fait de la mobilité géographique imposée par la situation de l'emploi, se trouvent souvent éloignées géographiquement de leurs familles d'origine.

C'est un lieu d'écoute, d'échanges entre parents, entre parents et assistantes maternelles, entre parents, professionnelles de la petite enfance permettant parfois de dédramatiser des situations vécues par les parents qui prennent conscience que les problèmes de chacun sont souvent les problèmes de tout le monde.

C'est un lieu d'information et de formation à travers des échanges de savoirs, de savoir faire, à travers des temps de formation (soirées de parents) par l'appropriation personnelle et collective d'apports extérieurs.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils sont partie prenante des choix éducatifs et pédagogiques de la structure et sont attachés au principe de co-éducation et de co-animation de l'espace parents-professionnels. Ceci suppose un climat d'écoute et d'échange, de respect, de non jugement, une relation de confiance entre parents et professionnels.

C'est un lieu d'innovation d'où peuvent émerger de nouveaux projets collectifs, un lieu où chacun se responsabilise dans la marche et la gestion des services : apport d'idées, participation aux différentes tâches, achats, fabrication, entretien du matériel, installation, rangement, nettoyage du local.

Un lieu permettant l'épanouissement des personnes par les valeurs qui y sont vécues et permettant aux parents de rentrer dans une démarche qui peut les conduire vers la prise de responsabilité associative.

## **Ce que l'espace-jeu apporte aux assistantes maternelles**

Pour les assistantes maternelles, c'est un lieu de rencontres et d'échanges entre professionnelles de la petite enfance, entre assistantes maternelles, entre assistantes maternelles et éducatrices de jeunes enfants. C'est un lieu de découvertes de nouvelles techniques, de nouvelles chansons, de nouvelles comptines, de nouveaux jeux ; un lieu qui leur permet de prendre conscience des besoins et attentes des jeunes parents, un lieu qui reconnaît la professionnalisation des assistantes maternelles, qui les identifie comme telles sur la commune, le quartier, qui leur permet de rencontrer des parents de la commune, du quartier, de se faire connaître et reconnaître. Certains parents privilégient l'emploi d'une assistante maternelle qui adhère à l'espace-jeu, un lieu où elles ont la possibilité, comme adhérentes à l'association, de participer aux décisions concernant la marche de l'espace-jeux, un lieu où peuvent être pris en compte leurs besoins et demandes de formation.

# LES RETRAITÉS À LA CSF

## UN GROUPE DE RÉFLEXION SUR LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

En Ille-et-Vilaine, des retraités sont organisés en groupes CSF. Ils sont retraités issus de professions diverses (agriculteurs, artisans, commerçants, mères de familles...). Ils vivent dans des communes rurales du département et quelques-uns à Rennes. Ils sont une centaine d'adhérents organisés en trois groupes répartis sur le département. Ils se réunissent régulièrement et réfléchissent et agissent sur des problématiques de société. Ils organisent des sorties culturelles et des vacances collectives. Ainsi, ces dernières années, ils ont orientés leur action autour de trois aspects :

### La prise en compte de la dépendance

Des membres des différents groupes CSF vivant la situation de dépendance de proches, parents, conjoints, ont décidé d'y voir plus clair. Une enquête a été menée auprès de 300 personnes. Celle-ci a révélé l'importance de cette question. Ont été prises en compte, à la fois, les questions financières (coût de la dépendance, partage du coût, prise en charge, etc...) et celles de l'entraide familiale et des services.

Des réunions élargies ont été organisées sur six cantons afin de restituer les résultats de l'enquête, d'informer et de débattre sur les enjeux de la prise en charge de la dépendance. Elles ont réuni 200 personnes.

Les animateurs de cette action ont été les responsables des groupes. Pour une plus grande vulgarisation, le travail a été mené avec des syndicalistes, des clubs des aînés, des conseillers généraux, des maires, des membres des CCAS.

Le groupe des retraités a relayé les documents nationaux de La CSF et de la FNAAFP/CSF : le tract national d'information et de propositions ainsi que la pétition. Quatre personnes du groupe ont participé au colloque à Paris : « Perte d'autonomie : quelles complémentarités entre professionnels et aidants familiaux ? ».

Cette action d'information, de sensibilisation se poursuivra lorsqu'un projet de loi sera en débat par l'organisation de débats citoyens au plus près des familles et la rencontre avec les élus pour faire valoir les positions de La CSF.

Cette action a permis de :

- . prendre conscience que l'assurance privée ne peut correspondre au besoin de prise en charge de la dépendance. Tous ne peuvent se la payer et des témoignages montrent que le jour venu, le contrat ne contient pas les bonnes garanties,
- . maîtriser les enjeux de la création d'un 5<sup>ième</sup> risque sur la base d'une prise en charge par la solidarité collective,
- . saisir l'importance de démarches solidaires collectives,
- . rappeler la dignité de la personne dépendante et la place de chacun à respecter (la personne aidée, la famille, les professionnels),
- . définir les conditions d'un vrai soutien à domicile : des services suffisants, des aides adaptées.

Le groupe s'est fait connaître au-delà de ses adhérents et a donné une image de syndicat des familles à travers la défense des intérêts des familles dans des démarches collectives et solidaires et la démarche auprès des collectivités locales, conseil général, communes, pour faire valoir l'accès aux droits.

### L'organisation de sorties culturelles et de vacances collectives

Tous les membres du groupe CSF n'ont pas les mêmes moyens (réseaux personnels, moyens financiers et techniques, etc...), pour participer à des actions culturelles, partir en vacances d'où l'idée de mettre en commun, de ne pas être une « agence de voyage » mais plutôt organiser collectivement des vacances solidaires entre les membres et avec les personnes rencontrées qui nous accueillent. Au départ, quelques couples font l'expérience que c'est possible. Puis cela est proposé à tous les groupes CSF Retraités. Les départs les plus nombreux se font en Juin et Septembre.

Chacun, en fonction de ses envies et ses capacités, choisit d'aller dans une région proche ou plus loin, voire dans un autre pays. C'est l'occasion d'aller à son rythme, d'échanger, et de découvrir les autres. Ces vacances collectives sont préparées par le groupe, des gîtes sont réservés, des contacts sont pris dans la région d'accueil près d'associations ou syndicats (La CSF, la Confédération paysanne...) afin de

découvrir une région à travers la vie de ses habitants. L'organisation collective, le partage des tâches sont aussi discutées. Au cours de l'année, des sorties culturelles sont organisées de cette manière. Les retraités de La CSF font connaître cette initiative par la presse, la revue du Conseil Général... Ces initiatives permettent aux participants de vivre des vacances, occasion d'échanger, de débattre... et pas seulement consommer du loisir ; elles permettent des échanges entre militants de région à région, de dédramatiser des problèmes personnels (la société évolue, l'agriculture change...), provoquent un réel appétit de découvrir, une ouverture et la rencontre des autres. L'organisation des vacances est toujours prise en charge par d'autres personnes que les responsables des groupes. Pour l'avenir, peut-on imaginer ce mode d'organisation pour les jeunes familles ? Comment favoriser la proposition « vacances pour tous » ?

## Les journées d'étude

Les journées de réflexion à thèmes sont organisées à partir des questionnements des adhérents qui sont recueillis y compris au cours des temps de vacances à partir des visites, des rencontres. Il y a une forte demande des adhérents d'avoir des temps d'échanges et de réflexion. L'actualité politique, économique, sociale offre de nombreux sujets. Voici quelques sujets qui ont été traités par le groupe au cours de la dernière année :

- « Remettre la finance à sa place »
- « La bioéthique : naître et mourir »
- « Philosophie : c'est quoi être réaliste ? »
- « Les conséquences des nouveaux moyens de communication »

Ces questions font d'abord l'objet de réflexion entre adhérents, les problématiques sont posées et on cherche quels sont les intervenants possibles qui peuvent éclairer les adhérents sur les questions posées. Selon les sujets traités, des économistes, des philosophes, des médecins... sont intervenus, présentent leur point de vue et débattent avec le groupe. Cette rencontre entre les adhérents et les intervenants est considérée comme importante. Des compte-rendus de ces rencontres sont écrits et diffusés aux membres du groupe.

Ces journées à thèmes permettent la compréhension, la connaissance de sujets de société ; elles confortent les militants dans leur analyse, leurs positions, leur permettent de se situer, elles développent la conscientisation, elles « ouvrent les yeux », permettent d'accueillir de nouveaux adhérents, de les mettre en mouvement, de promouvoir l'engagement dans la cité, de préparer le renouvellement des responsables de groupes. A travers leur démarche d'éducation populaire, elles contribuent à la promotion individuelle et collective des personnes.

# DÉPART EN VACANCES

## UNE ACTION POUR L'ACCÈS AU DROIT POUR LES FAMILLES

### L'origine du projet, sa création, son évolution

Dans le quartier de la Villeneuve de Grenoble dans les années 1986-1987, les familles des groupes de parents CSF disent qu'elles n'ont pas la possibilité de partir en vacances. La section CSF de Villeneuve affirme le bien fondé de partir en vacances. Une militante prend en charge l'accompagnement des familles pour une préparation collective de leurs vacances.

La connaissance d'un Centre de Vacances où des militants faisaient partie du CA nous permet de choisir le lieu : Les Essendoles à St-Pierre-de-Chartreuse à une vingtaine de Km de Grenoble. Une épargne est constituée avec de l'auto-financement calqué sur celui des classes vertes des enfants. Ainsi, 5 ou 6 familles qui ne sont pas parties depuis longtemps, voire jamais, se retrouvent une semaine en vacances avec d'autres familles. La militante accompagne le groupe.

Puis l'action est étendue à plusieurs quartiers populaires de Grenoble : Mistral, Abbaye-Jouhaux, Village Olympique, Vieux temple. Une salariée et une militante prennent en charge cette action au niveau de l'Union Locale.

Tout en restant collective, l'action s'oriente vers des départs individuels d'où un plus gros investissement pour les familles et une plus grande préparation.

Nous abandonnons l'action sur la Villeneuve car le Centre Social a pris à son compte l'action.

Les temps de préparation se déroulent dans les Centres Sociaux, animés par une animatrice CSF et une Conseillère en économie sociale et familiale.

Il faut se battre pour que la préparation reste collective et que le projet soit bien construit par les familles afin que celles-ci deviennent autonomes et prennent du pouvoir sur leur vie. Nous avons arrêté de travailler avec un Centre social qui trouvait plus rapide de préparer en individuel...

Le CCAS trouve cette démarche intéressante et veut qu'elle concerne tous les Centres Sociaux de Grenoble. Ce sont les familles au quotient familial inférieur à 620 € qui peuvent y prétendre et qui sont en insertion professionnelle ou sociale. Ce sont donc les travailleurs sociaux qui orientent les familles. La CAF octroie une aide appelée « Vacances Solidaires Individuelles » pour ces personnes : 720 € pour un premier départ, 400 € pour un 2<sup>ème</sup> et 200 pour un 3<sup>ème</sup>. Si la famille se compose de plus de 3 enfants, ce montant peut-être un peu supérieur.

Aujourd'hui, c'est le Service d'Insertion du Conseil Général qui finance la préparation qui incombe à La CSF et le CCAS prend en charge la Conseillère qui co-anime. Les finances diminuent, ce qui ne permet pas de mener le travail avec les familles avec autant de pertinence qu'auparavant.

Cette action touche environ 70 à 75 familles par an donc 240 à 280 personnes réparties dans 6 groupes de préparation dans 6 quartiers différents. Les personnes peuvent bénéficier 2 fois, éventuellement 3 du dispositif. Elles ont les aides spécifiques de la CAF décrites plus haut et parfois celles du CCAS. La CSF avance les bons vacances aux familles qui le souhaitent, ce qui nous crée une lourdeur de gestion et des risques financiers.

### Les effets produits par cette action

#### Pour les familles :

- . Le renforcement des liens parents-enfants,
- . La dynamisation des personnes bénéficiant du dispositif les amène à faire d'autres démarches,
- . L'habitude à une régularité en venant pendant 4 mois une fois par semaine,
- . Le vivre ensemble : respect les uns des autres et des règles collectives, entraide pour les démarches, écoute...
- . Le changement du regard des enfants sur les parents et vice-versa,
- . La prise de conscience qu'elles ont droit à des vacances, qu'elles sont capables de s'organiser, d'épargner un petit peu en vue d'un projet,
- . Le développement de nouveaux savoir-être, savoirs, savoir-faire : arriver à l'heure, être régulière, s'entraider, échanger, téléphoner, se présenter, savoir poser les bonnes questions, repérer sur une carte les différents lieux pour faire son circuit, se familiariser avec l'outil internet, mutualiser les découvertes, mettre en place une nouvelle organisation de vie pour la garde des enfants,

. L'acquisition d'une formation ou l'expression de besoins en formation : mieux connaître l'outil informatique, mieux maîtriser le Français, mieux écrire. Certaines ont fait des formations professionnelles.  
. La découverte de La CSF : les familles viennent au siège pour l'avance des bons vacances que nous faisons, et donc rencontrent d'autres salariés et des militants. L'action permet de nouvelles adhésions puisque l'adhésion est obligatoire pour l'avance des bons vacances ; les familles sont invitées à participer à d'autres actions : par exemple, la distribution de tracts...

### Sur le quartier

L'action est connue par le bouche à oreille. Les familles viennent pour l'action : les animateurs n'ont pas à aller à la recherche du public...

Les personnes se rencontrent, se reconnaissent, des liens se créent.

Elles vont faire des activités ou envoient les enfants dans des associations socio-culturelles (centres sociaux, centres de loisirs,...)

### Pour les salariés

C'est une entrée positive pour rencontrer des familles que l'on peut intégrer dans d'autres actions (logement, groupe de parents, actions éducatives pour les enfants ...), pour aborder des thèmes avec ces familles qui débordent le cadre du départ en vacances (santé, vaccination, alimentation...) en faisant connaître La CSF.

## Les objectifs poursuivis

### A court terme

- . Permettre aux personnes de s'inscrire dans un réseau relationnel afin de leur permettre de sortir de l'isolement et susciter l'envie de reprendre une place dans un tissu social ; favoriser l'échange et l'entraide entre participants,
- . Outiller les familles en savoirs et savoir-faire dans la réalisation de leurs vacances,
- . Réaliser un projet adapté à la situation financière et sociale des personnes,
- . Mettre en valeur des capacités parentales par la concrétisation de leur projet de vacances, mettre les personnes dans une démarche dynamique et valorisante : avoir un projet et le réussir.

### A long terme

- . Contribuer à l'insertion sociale et/ou professionnelle des participants, en lien avec les partenaires sociaux, axée sur cet accompagnement au projet vacances,
- . Découvrir d'autres lieux et règles de vie sociale qui font appel aux capacités d'adaptation et d'autonomie,
- . Participer au soutien à la fonction parentale.

L'accompagnement à la préparation des séjours en vacances dans un cadre collectif et le temps des vacances doivent être au sens large vecteurs d'accès aux droits aux vacances, aux loisirs, de formation et d'insertion.

Pour l'avenir, une autre alternative CSF de départ en vacances : préparer les départs après la 3ème fois car si les personnes ont la capacité de le faire, elles n'ont plus les aides financières nécessaires.

Elargir au delà de Grenoble et faire en sorte que les personnes à très bas quotient (moins de 400 €) puissent utiliser ce dispositif. (Les aides ne le permettent pas aujourd'hui)

# CONDUIRE LE CHANGEMENT AVEC LES HABITANTS

## UNE ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION URBAINE

La CSF est présente sur le quartier du Chatelet dans des actions éducatives. « C'est un quartier qui vit très mal ». Dès 2004, La CSF relève des dysfonctionnements qui débouchent sur des rencontres avec le bailleur. La Ville commande alors une enquête qui confirme ces dysfonctionnements : vétusté des réseaux Eau-Gaz-Electricité, vétusté du bâti (insonorisation, isolation...) qui débouche sur le montage d'un dossier ANRU pour démolition et reconstruction.

Dans un premier temps, le dossier n'aboutit pas. La CSF doit alors gérer l'attente des locataires. La situation ne se débloque pas. Le bailleur fait de moins en moins de travaux de maintenance. Les acteurs du quartier y compris La CSF sont décrédibilisés.

La CSF prend l'initiative d'interpeler les Pouvoirs Publics (députés, élus locaux). Forts de cette interpellation, les élus rencontrent le Ministre. Le projet est enfin accepté en 2008.

Une première réunion Ville-Bailleur-CSF a lieu afin de définir le rôle de chacun. Le bailleur souhaite présenter une charte aux locataires. La CSF, forte d'une expérience sur un autre quartier revendique la légitimité d'élaborer cette charte avec les locataires. La Ville soutient cette proposition de La CSF.

La CSF participe aux premières réunions publiques organisées par la Ville. Elle fait du porte à porte la veille pour inviter les locataires à y participer. A ces réunions réunissant environ 50 personnes, il est clairement exprimé que La CSF est en charge de l'élaboration de cette Charte. Lors de ces réunions, environ 12 personnes volontaires s'inscrivent pour participer à un atelier d'élaboration d'un projet de Charte. Une dizaine d'ateliers sont mis en place à des horaires différents. Chaque atelier est annoncé par tracts, affiches. La MJC met à disposition une grande salle.

### Vers l'élaboration d'une charte de relogement

Au premier atelier, il y a une certaine méfiance des locataires envers La CSF (assimilée au temps très long d'attente), mais la confiance se restaure très rapidement. Le principe est annoncé : « on ne fait pas à votre place, il faut partir de vos besoins, de vos attentes ». La CSF fait une première esquisse, une plate-forme de travail avec les locataires.

Au bout de 4 réunions, La CSF adresse un pré-projet au Bailleur de la Ville. Alors commencent des aller-retours « Ville-bailleurs » et « CSF-locataires ». Parallèlement des rencontres avec les référents locataires identifiés pour participer en direct sur les points d'achoppement Ville-Bailleurs/ locataires.

Au bout de 6 mois, la Charte est prête à être diffusée et est signée par la Ville, les Bailleurs, La CSF, l'Union de quartier.

Une salariée de La CSF participe aux discussions entre les partenaires : Ville, Bailleur, METRO, Conseil Général, CAF concernant la convention de relogement. La CSF obtient un local dans le groupe HLM pour tenir des permanences et réunions au plus près des habitants. Elle fait des tours de quartiers et de bancs pour rencontrer les habitants qui ne viennent jamais aux permanences. La CSF participe à toutes les réunions publiques. La CSF, les locataires, la Ville et les bailleurs élaborent en collaboration un livret de relogement qui donne des réponses à des demandes d'ordre pratique. De plus, il est décidé que La CSF réalisera l'enquête « post-relogement ». Quelques financements spécifiques CUCS ont été attribués pour cette action.

Dans cette action, il y a eu des leaders, mais pas toujours affiliés à La CSF. En effet, il existe une association de locataires qui n'a pas renouvelé son adhésion à La CSF après 2009. Néanmoins, des référents ont été « repérés » lors des réunions publiques. Il y a eu un travail en binôme avec le chargé de relogement de la Ville. La CSF entre en contact avec les habitants restés méfiants. La CSF fait partie d'une commission ad hoc (Ville-Bailleurs-CSF) pour se prononcer sur les demandes de dérogation aux phasages de relogement.

## La communication sur cette action

En interne, des articles sont parus dans le journal « Inform'Action » de l'UD-CSF de l'Isère.

En externe, la CSF apparaît dans une vidéo pour le compte de la Ville.

Un article est paru dans le journal de la Ville.

## Les effets produits par cette action

Les habitants ont repris confiance en eux et en La CSF. Ils se sont sentis autonomes, pouvant s'affirmer face à la Ville, face au bailleur. Ils ont développé des capacités de négociation. Ils ont découvert la globalité de La CSF que La CSF n'est pas qu'un mouvement de défense des locataires. Ils ont développé de l'entraide entre eux. Ils ont éprouvé le besoin de se former pour bien maîtriser l'élaboration de la Charte.

## Des revendications ont été posées et des acquis obtenus

- . L'importance d'une charte qui récapitule l'engagement des parties,
- . Un loyer à l'identique,
- . Des aides au déménagement,
- . La préservation des solidarités familiales,
- . L'étude de cas particuliers.

La CSF a mobilisé au maximum les locataires partant du principe que le nombre fait la différence. Elle a permis le renversement du rapport de force dans les négociations. Elle a permis d'obtenir une charte conforme aux attentes des locataires. Elle a permis l'exercice de la citoyenneté, de la démocratie (accepter d'être mis en minorité), la création de liens sociaux, l'entraide entre les personnes, entre familles. Il y a eu plus de respect et de considération de la parole des habitants de la part des pouvoirs publics.

La CSF a insisté pour qu'il y ait une clause d'insertion habitants du quartier dans les marchés publics et les appels d'offre. La CSF a permis de modérer le mécontentement, l'agressivité pour aller vers un dialogue avec les bailleurs et la Ville. A travers cette action, c'est l'expertise habitante qui a été reconnue.

# UNION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE LA CSF

## LA REPRÉSENTATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

### L'origine du projet

Les militants de la CSF posent la question de la place des parents au sein de la vie scolaire dans les établissements scolaires (maternelle-primaire-collège-lycée) du quartier.

### Les UPE et leurs modalités d'action

Les militants CSF parents d'élèves, les parents des enfants se réunissent au lendemain de la rentrée pour sensibiliser les nouveaux parents en les invitant dans les réunions de rentrée et en les mobilisant pour constituer les listes de représentants de parents dans les Conseils d'école, les Conseils d'administration des Collèges et des Lycées.

Des parents militants CSF sur chaque quartier accompagnés par une coordinatrice permanente de l'UD analysent les besoins exprimés par les parents des quartiers au sujet de l'école. Les décisions concernant les actions à mener sont prises au sein des établissements en lien avec le Bureau UPE, en tenant compte des réalités du quartier.

Les actions 2010-2011 sont menées suite aux sollicitations des parents auprès des élus UPE. Ce sont les préparations et l'organisation des Conseils d'école, les formations de parents en quartier et inter-quartiers.

Il faut identifier les interlocuteurs privilégiés du réseau de l'éducation (institutions- associations...) pour poser les problèmes tels que la suppression des heures des AVSI (Auxiliaire de Vie Scolaire Individuel) et la pénurie des heures de remplacement dans les écoles nantaises. Les UPE s'entourent d'intervenants spécifiques et de référents de quartiers, participent à des rencontres en collectif (partenaires associatifs-syndicats enseignants...), participent à des rencontres collectives des fédérations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants avec l'inspection d'Académie et la Préfecture. L'UPE-CSF 44 s'inscrit au sein d'un réel partenariat.

Elles communiquent sur l'action par des Communiqués de presse de La CSF ou à travers des communiqués émanant de collectifs (syndicats d'enseignants-FCPE...).

L'UPE-CSF 44 est une association indépendante (1901), habilitée à recevoir des subventions des institutions qui lui permettent de développer et pérenniser ses actions.

### Les rôles des UPE et les effets produits par leur action

L'UPE-CSF a un rôle de soutien et de lien entre les équipes éducatives et la vie du quartier (parents-associations...). En fonction des actions, les habitants (= parents) réagissent et s'associent à l'UPE-CSF 44.

Elle assure un relai auprès des parents avant et après les conseils d'école.

Elle intervient sur les questions de sécurité des élèves à la sortie de l'école et obtient l'aménagement du site après mobilisations, courriers, rencontres avec les élus.

Elle joue un rôle de médiation auprès des familles du Collège (conseil de discipline, conseil de classe...)

Elle assure la formation de parents. L'UPE-CSF 44 développe 3 temps de formations qui permettent aussi la rencontre sur l'année scolaire ; L'objectif est de présenter le rôle, les droits et devoirs des parents, de mieux comprendre l'organisation du système scolaire et de mieux identifier l'ensemble des acteurs de la vie scolaire.

L'UPE apporte une analyse globale de la situation du quartier et des familles au sein des écoles.

Elle a un rôle de veille sur les différents quartiers, secteurs où des parents interpellent l'UPE-CSF qui peut répondre par un soutien tant moral que physique.

Elle représente tous les parents y compris ceux les plus éloignés du système éducatif et ceux rencontrant des difficultés socio-économiques.

Elle développe des lieux d'expression destinés aux familles populaires sur leur rapport à l'école.

Les UPE sont référentes dans le quartier auprès des parents pour réaliser les actions avec les différents partenaires, les institutions.

Le service de la réussite Éducative de la ville de Nantes est un partenaire précieux pour l'UPE, car il est présent sur les 4 grands quartiers où l'UPE est inscrite.

Le temps fort des élections reste un temps d'échange pour les militants UPE-CSF pour faire connaître leurs actions, leurs valeurs auprès des nouveaux parents des écoles, des sympathisants dans un souci de renouvellement des équipes.

De nouveaux parents adhèrent à La CSF qui accroît aussi le nombre de ses sympathisants. Les résultats des actions UPE-CSF permettent la reconnaissance et l'identification par les habitants, les élus locaux.

Pour l'avenir, il faut créer des supports d'informations comme le guide des UPE, renforcer la présence des UPE-CSF dans les institutions nationales, développer la prise d'initiatives des parents UPE-CSF dans les instances départementales, auprès des institutions où elle est représentée et où elle siège déjà.

# LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

## UNE ACTION POUR LE RESPECT DU DROIT DES PLUS DÉMUNIS

### Origine

Depuis 2010, le service d'hygiène de la ville de Lorient recense un certain nombre de locataires victimes d'un marchand de sommeil. Il s'agit de 16 personnes locataires, fragilisées et démunies, sans emploi ? L'inspecteur de salubrité a été sollicité par des locataires à qui le propriétaire demandait de quitter le logement.

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne du Morbihan et la Fondation Abbé Pierre sollicitent La CSF pour savoir si elle a compétence en ce domaine. La CSF, avec militants et salariés, accepte d'être porteur du projet. Le Conseil Syndical de l'UD-CSF 56 a donné mandat aux membres désignés (un bénévole du secteur logement et une salariée) pour suivre cette action et prendre les décisions qui s'imposent.

Différentes démarches sont faites : les membres de La CSF contactent les locataires, visitent les lieux, accompagnés de l'inspecteur de salubrité de la Ville de Lorient. Des contacts sont pris avec les services sociaux. La CSF accompagne les locataires dans la formulation de leurs revendications. La décision est prise de mener l'action au tribunal d'instance. Des contacts sont pris avec un avocat. Nous avons eu des difficultés pour trouver un avocat spécialisé dans le logement sur la place de Lorient. Des dossiers sont constitués avec les documents qu'il a fallu rassembler : baux, quittances de loyer... Des dossiers de demande d'aide juridictionnelle sont constitués. Un groupe de travail est constitué pour suivre les dossiers. Dans le Morbihan, une militante de La CSF représentera les locataires au tribunal.

Différents partenaires ont soutenu cette action qui a eu un retentissement sur la ville de Lorient : les Compagnons Bâisseurs, la CAF, la Fondation Abbé Pierre, le Conseil Général qui augmente sa participation financière du fait de cette action. La presse écrite, la télévision (FR3) ont relayé l'information. Un compte-rendu est fait au Comité de pilotage du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne.

### Les résultats de cette action

Un jugement a eu lieu le 20 Mai 2011, La CSF a fait appel de la décision. Une ordonnance de référé a été rendue pour deux locataires.

Les locataires ont eu le sentiment de n'être plus seuls. Leur comportement a évolué au cours de l'action. « Au départ, nous devions nous déplacer chez les locataires. Au fur et à mesure de l'action, ils sont venus au bureau de La CSF se renseigner, faire des démarches seuls. C'est une grande victoire pour ces personnes qui commencent à se prendre en main. »

Cette action a permis de faire reconnaître La CSF, sa force en tant qu'association de défense des locataires, de son implication et son rôle près des Pouvoirs Publics (Conseil Général, Mairies, CAF). Les élus ont reconnu les savoir faire de La CSF.

De nombreux militants de La CSF se sont impliqués dans cette action dans l'accompagnement des personnes dans leurs démarches :

- . Une relation de suivi des locataires en attendant le jugement en appel (contacts téléphoniques avec les locataires),
- . Contacts avec les travailleurs sociaux chargés du suivi des personnes (RSA et déclarations fiscales),
- . Recherches de logement et démarches auprès des Offices et de nos représentants dans les OPH,
- . Contacts avec HH pour recherche de logement en urgence,
- . Contacts avec le CCAS de Lorient pour l'hospitalisation d'un locataire,
- . Suivi d'un locataire pour meubler son nouveau logement et démarches auprès de Lorient Solidarité et Emmaüs,
- . Accompagnement d'un locataire auprès de l'agence immobilière (Caution morale HH),
- . Soutien aux locataires face aux pressions morales et physiques qu'ils ont subies de la part d'un locataire pro-bailleur, face au squat de la cuisine commune par des personnes extérieures (drogue), face aux pressions matérielles (plus de machine à laver, plus de chauffage, démolition partielle pour réhabilitation par le propriétaire (bruit, gravas, poussière...)).

# UNE PERMANENCE DU SECTEUR « CONSO » AU SERVICE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS

## Origine du projet

Des consommateurs expriment près des militants d'un quartier le besoin d'être aidés, d'être informés, d'être accompagnés dans la résolution de leurs litiges.

Un local situé au cœur du quartier est attribué par la Mairie pour la tenue des permanences. La proximité a été un atout pour cette mise en place.

Il faut trouver des militants pour assurer les permanences et ce n'est pas sans difficultés. Les tâches sont réparties entre bénévoles et salariés qui ont acquis une formation juridique et qui ont sans cesse besoin de formation pour coller à la réalité en fonction de l'actualité (nouveaux textes...).

Une commission départementale « consommation » débat des sujets concernant les nouvelles questions posées.

Pour assurer la pérennité du service, l'UD fait appel à des bénévoles en leur proposant des formations juridiques et des formations sur la tenue de permanences.

## Communication sur l'action

Aujourd'hui, ce service a évolué puisqu'il compte 12 lieux de permanence sur le département. La CSF communique sur ce service à travers la presse qui annonce les horaires et lieux de permanence quand elle relate nos actions, par des tracts d'information, par des courriers aux services sociaux, par des interventions auprès de l'association d'aide à domicile, l'AFP.

Pour améliorer la communication sur l'action et la diffusion de l'information, l'UD veut aller vers la construction d'un site internet.

## Les publics touchés

- . les personnes en difficultés d'expression verbale ou écrite,
- . le consommateur qui se trouve en situation d'infériorité par rapport à l'application de ses droits,
- . le consommateur en général.

## Les effets produits

Le litige est pour le consommateur une préoccupation qui a des impacts sur sa vie familiale. Pouvoir le solutionner libère le consommateur d'un problème et le rend plus attentif à ses engagements contractuels. La CSF propose une dynamique qui dépasse le cadre du « social » en faisant connaître l'ensemble de son action.

S'il y a une prise en compte d'un litige individuel, il y a la volonté de regrouper des litiges du même ordre au maximum pour provoquer une action collective.

La CSF est reconnue dans les quartiers pour ses compétences et sa réactivité face à l'actualité. Elle est sollicitée dans le cadre des coordinations.

Ces actions du secteur consommation permettent de nouvelles adhésions et suscitent l'engagement de nouveaux responsables.

# ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES ADHÉRENTS DU SERVICE DE L'AIDE À DOMICILE PYRÈNE+ UN PARTENARIAT CSF/AAFP/CSF AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

L'Association AFP Pyrène+ a créé en 2007 un journal interne de 8 pages « Domicile Info » qui paraît 3 fois par an et est distribué à 5 000 exemplaires aux usagers, au personnel, aux partenaires. La CSF peut y disposer d'un tiers de page.

L'animatrice salariée y a écrit des articles d'information générale :

- . Des conseils sur le marquage des jouets, les soldes, les délais de rétractation,
- . Des informations sur nos activités : permanences, animations proposées.

## Une réflexion menée en commun

La CSF a mené avec 5 militants une réflexion sur l'aide aux aidants et rédigé un article pour solliciter une expression des besoins par les familles. Une seule réponse... Deux militants ont rencontré la famille et cherché avec elle une solution.

La CSF continue la réflexion en participant à toutes les réunions, colloques... sans mener d'action concrète à ce jour.

Depuis 2009, la participation d'une militante au Secteur National VLC (Vacances - Loisirs - Culture) a sensibilisé les militants sur le droit à la culture. Ils ont souhaité développer l'accès à la culture pour les personnes âgées et isolées.

La CSF établit un partenariat avec l'association Médianes, ce qui permet de disposer de tickets-culture à 3 euros pour des spectacles de qualité sur les scènes tarbaises. Deux personnes autonomes ont pu bénéficier de ce service mais La CSF n'a pas pu mettre en place un service d'accompagnement, faute de militant disponible avec voiture.

L'information dans le journal est insuffisante, elle ne franchit pas les réticences devant la nouveauté et ne donne pas envie...

et la CSF pense faire intervenir les aides à domicile. Dans un premier temps, profitant de l'actualité du passage à la TNT, La CSF a passé un article dans « Domicile Info » et a assuré la distribution aux 800 salariées de Pyrène + du document fourni par le National. 5 salariées ont contacté La CSF pour demander des précisions et parler des difficultés financières rencontrées par les personnes âgées.

La CSF a alors rencontré la correspondante Solidarité Branche Energie France de GDF-Suez. Les deux parties ont convenu de mettre en place des actions sur la maîtrise de l'énergie - le tarif spécial Solidarité - le diagnostic économie d'énergie du site de GDF-Suez - projet Habiter Mieux. La CSF souhaite aborder ces sujets avec des animations collectives, des réunions d'information animée par La CSF et la correspondante Solidarité de GGDF -Suez rencontrée.

Il est prévu de proposer de réunir les salariés de Pyrène + afin de les sensibiliser sur cette question pour qu'elles soient le relai près des personnes aidées.

# LE CENTRE DE MÉDIATION FAMILIALE

## UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES

Dans le Haut-Rhin, l'Association syndicale des familles monoparentales a créé un service de médiation familiale. « La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision: le médiateur familial : le médiateur familial favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »(Définition établie par le Conseil National Consultatif 2004)

### L'origine et le développement du service

Les responsables et les salariés de l'association en contact avec les parents en situation de séparation ont pensé qu'il était fondamental de préserver les enfants du conflit des parents et de les laisser à leur place d'enfants, de faire sortir les personnes du judiciaire et de la notion de « gagnant-perdant » subie pour permettre aux personnes d'être acteurs de leur vie et de leur avenir avec leurs enfants en trouvant des solutions concrètes satisfaisantes pour chacun.

Au départ, deux salariées de l'association suivent une formation de médiateur familial et le service est créé par le conseil d'administration de l'ASFM qui définit les règles de fonctionnement du service. Il faut communiquer sur son existence et trouver un réseau de partenaires techniques et financiers. Le service est porté par les médiatrices salariées, militantes de l'association.

La médiation familiale touche toutes personnes qui, avant, pendant et après une séparation, un conflit, une problématique intergénérationnelle, ont besoin d'une aide pour organiser leur vie de parents séparés. Des médiatrices familiales les accueillent dans un espace confidentiel pour faire un état des lieux de la situation de rupture. Spontanée ou sur injonction d'un juge, la médiation familiale se déroule sur un ou plusieurs entretiens (4 à 6) d'environ 1 h 30. Le tarif des séances est établi selon un barème proportionnel aux ressources.

Au début de la mise en place de ce service, 15 processus de médiation ont été engagés. Des campagnes de sensibilisation à cette prestation ont été renouvelées afin de faire connaître la particularité et la pertinence de ce mode de gestion des conflits.

Pour développer ce service, il est indispensable d'établir des partenariats : FENAMEF, justice, pouvoirs publics, avocats, barreau...); d'organiser des réunions d'informations en direction du public, les professionnels du social, les avocats, les juges, de diffuser des plaquettes d'information. Ce service est conventionné avec la CAF, il reçoit des subventions du Ministère de la Justice, de la ville (projet CUCS), DDCSPP. Aujourd'hui, ce service a un rayonnement départemental.

### Ce que produit ce service de médiation familiale

Ce service permet la réappropriation par les personnes de leurs décisions, de leurs responsabilités, de leurs droits, de leur avenir avec leurs enfants.

*Il permet de dépasser le conflit affectif, de prendre du recul face aux émotions, de redéfinir sereinement le rôle respectif de chacun.*

*Il permet de restaurer le dialogue, de pouvoir nommer ce qui se vit, de retrouver la confiance en soi, en l'autre, de décider comment gérer les conséquences de la rupture, de favoriser la communication, s'écouter l'un, l'autre, de confronter les points de vue dans le respect de chacun.*

*Il permet d'identifier les besoins de l'enfant en aidant les parents à comprendre comment l'enfant vit la nouvelle situation familiale, en faisant en sorte que l'enfant reste à sa place d'enfant sans devenir « l'otage » du conflit.*

*Il permet de négocier des accords constructifs en élaborant à l'amiable des projets personnalisés qui permettent le partage des responsabilités parentales au-delà de la séparation, en acceptant de sortir de la logique « gagnant/perdant » et en trouvant des solutions concrètes satisfaisantes pour chacun. Ce service permet la prévention de la violence, la pacification des relations dans la famille, la préservation*

vation et la restauration du lien intra et extra familial. Il y a une reconnaissance et un soutien des pouvoirs publics et des élus des transformations et/ou des changements opérés sur les personnes et les familles.

Les personnes engagées dans ce service portent d'autres activités de l'association : interventions dans les écoles, les collèges, informations sur l'accès aux droits, accompagnement de parents dans leurs fonctions parentales éducatives..., groupes de paroles. Le service de médiation a permis de faire connaître l'ASFMR, son action syndicale, ses autres activités, a contribué à renforcer ses actions, à faire de nouveaux adhérents dont un certain nombre se sont engagés dans l'association et sont devenus administrateurs et/ou membres actifs de l'association.

Le processus de médiation peut être transposé dans d'autres situations de vie dans la cité (école, santé, quartier, urbanisme...) où la famille est concernée.

# DES SORTIES FAMILIALES

## UNE VARIANTE DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA CSFR

A la fin de l'Université d'Automne mise en place en novembre 2008, les participants ont exprimé sur le tableau bilan sous la rubrique « ce que je propose » : organiser une journée, un week-end pour pérenniser le travail, les ateliers... de se retrouver pour des sorties diverses : le vaisseau à Strasbourg, le zoo à Mulhouse..., c'est-à-dire mettre en place des journées de rencontres, d'échanges et de détente pour des familles des deux départements, à l'image des journées vécues à l'Université des familles : organiser des journées composées d'un temps de réflexion sur un thème le matin et d'un temps de détente l'après-midi. Ces journées s'adressent aux familles: parents et enfants.

### La préparation de l'action :

L'organisation s'est faite sur la région Alsace par des militantes bénévoles et salariées de La CSF et de l'ASFMR (Association Syndicales des Familles Monoparentales et Recomposées).

Les journées ont été construites à partir des besoins exprimés par les participants aux ateliers du matin, besoins recueillis grâce à l'utilisation de différents outils et techniques découvertes au cours de l'Université des Familles.

La préparation et le bilan se faisaient alternativement à Mulhouse ou à Strasbourg. Le bilan fait après chaque journée permettait de préparer la journée suivante.

Les groupes des deux départements avaient la même invitation détaillée qui préparait les participants au déroulement de la journée (lieu, thème..).

La ville qui recevait, cherchait un lieu pour la réflexion du matin et le finançait, organisait l'accueil du matin, et s'occupait des différentes démarches pour le lieu de détente.

Le groupe qui se déplaçait, organisait le voyage...

Les coûts des entrées du lieu de détente étaient pris en charge par chaque groupe en fonction du nombre de ses participants.

Chaque famille venait avec son repas tiré du sac.

### Le financement de l'action :

Il a été spécifique à chaque site : dans le Bas-Rhin, le REAAP, dans le Haut Rhin, le Lions Club, la Fondation de France,...

Aucune participation financière n'était demandée aux familles.

### Des atouts :

La volonté des participants de l'Université des Familles, la possibilité de se réunir et de prendre le temps nécessaire à la réflexion, les compétences pour l'organisation et la créativité des organisateurs, la clarté dans la répartition des tâches ont été des atouts pour la réussite du projet.

Un moment de bilan et de critique constructive est pris après chaque journée.

Le contact avec les familles a été facilité dans le Haut Rhin par les salariées au contact avec les familles et dans le Bas-Rhin par les militantes d'un quartier et par les cours de FLE (Français Langues Etrangères) dispensés par l'animatrice.

Les participants ont adhéré à cette formule de sortie familiale : atelier le matin, détente l'après-midi, ont accepté de se séparer des enfants le matin, de travailler en petits groupes, de découvrir une technique différente à chaque fois... : jeux de mise en relation, découpage- collage, théâtre image, cailloux, cartes,...

Les personnes ayant déjà participé plusieurs fois étaient familiarisées avec le concept et entraînaient les autres.

Des freins : crainte de ne pouvoir financer le projet (surtout pour le Haut-Rhin) et les déplacements liés à la distance entre les deux villes (parfois 2 heures de trajet) ont été des freins.

## Les résultats de l'action :

- . La moyenne des participants étaient de 20 à 50 personnes, parents et enfants (un adulte pour 2 enfants) d'où la nécessité de trouver des personnes compétentes pour animer le temps de formation du matin.
- . Les liens ont été renforcés entre les deux départements alsaciens (67 et 68).
- . Les familles ont découvert d'autres lieux, hors département, de vivre des expériences nouvelles (neige,...).
- . L'action a renforcé l'habitude pour les plus fidèles d'une forme de travail d'éducation populaire et de partage d'expériences.
- . Des liens se sont créés entre certains participants.
- . Les familles ont pris conscience qu'elles ne sont pas seules à vivre certaines difficultés, que la parole est importante, qu'on peut vaincre sa timidité en travaillant par petits groupes.
- . Les temps d'échange du matin ont un impact sur la vie des familles : ainsi, le dernier thème exploité, « qu'est-ce que j'aime faire avec ma famille et ce que je rêve de faire », travaillé en deux groupes, enfants d'un côté et parents de l'autre, puis suivi d'une mise en commun parents enfants, a été expérimenté au sein d'une famille avec comme sujet interne à la famille « comment organiser le temps des vacances à partir de l'expression des besoins de chacun ? »

## Des limites :

Il n'y a pas eu de préparation avec les adhérents. Les sujets et préoccupations des participants auraient pu être repris comme thème de discussion à l'association.

Valorisation des actions : un article est paru dans le Nous. Dans le Haut-Rhin, l'action a été relatée à l'AG sous forme de photos. Dans le Bas Rhin : un montage power point a été présenté à la journée des familles organisée par la ville.

## Des idées et des perspectives :

- . Mettre en place une formation sur le théâtre image, les jeux de mise en relation.
- . Organiser des formations sur l'autorité parentale, sur la gestion du temps, la gestion financière du ménage avec peu d'argent, comment vivre au chômage, les structures aidantes (resto du cœur, Caritas, La CSF, Famille monoparentales).
- . Faire connaître l'association ASFMR ou La CSF et proposer l'adhésion si réponses à leurs besoins.
- . Susciter de nouveaux responsables : certains ayant participé plusieurs fois, notamment les anciens de l'université des familles seraient capables de participer à la préparation et d'être responsables d'un atelier.

# LIRE ET COMPRENDRE POUR VIVRE

## UNE ACTION D'INCLUSION SOCIALE

En 1985, des jeunes du Comité Chômeurs de la JOC prennent conscience de leurs lacunes et de l'absolue nécessité de savoir lire, remplir leurs formulaires administratifs, préparer un stage. Ils font appel à La CSF : une équipe de pionniers se met en place et crée un secteur d'action de La CSF « Lire et comprendre pour vivre ». Les militants de La CSF a mis en lien les jeunes et les bénévoles au nombre d'une quinzaine. La formation est basée sur le volontariat, s'inscrit dans la durée, respecte le rythme de l'apprenant. En termes de fonctionnement, les apprenants sont décideurs de leurs apprentissages (avec quelques aménagements pour les demandeurs d'emploi).

Un groupe de travail a géré la structure en se partageant les différentes tâches jusqu'en octobre 2008 où le secteur d'action s'est transformé en section CSF.

Il a d'abord fallu trouver un local, trouver et produire des outils d'apprentissage. Le projet a toujours eu le soutien de la Mairie de la Flèche.

**Les publics touchés :** à l'origine, le public touché était composé de jeunes et peu à peu, le public s'est élargi, des personnes ayant des besoins de réapprendre, de se réapproprier les savoirs de base, de se resituer dans la vie sociale. Les apprenants de LCV sont des demandeurs d'emploi, des jeunes en CIVIS, des personnes maîtrisant mal la langue française, des salariés de l'ESAT, des personnes préparant une validation des acquis de l'expérience, des personnes adressées par les collectivités locales. En 2010, 6700 heures/apprenants ont été comptabilisées. Deux sections ont ainsi été créées avec une augmentation du nombre d'adhérents. Il y a une reconnaissance de l'action.

### Les effets produits :

Les apprenants acquièrent de nouveaux savoirs, réussissent leurs examens (VAE, CAP). Ils revendiquent leurs droits, prennent la parole, tissent des liens, se responsabilisent, sont acteurs de leur formation et sont davantage motivés pour participer à la vie locale. La section est aussi un lieu d'accueil et de convivialité pour les apprenants. Des besoins en formation sont exprimés : l'écriture, le calcul, et des ateliers sur des thématiques telles que la cuisine, le journal, le code de la route sont demandés.

### Un service connu et reconnu :

La CSF fait connaître le service en participant à des manifestations de la vie locale et dans diverses représentations. Ce service est reconnu et financé par la Mairie de la Flèche, la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi, la Formation Professionnelle, les mairies, le Conseil régional, (Le Conseil Général a été financeur mais ne l'est plus), des financements plus ponctuels (Banques, « Créavenir »...).

Avec les besoins actuels, un poste de formateur pourrait être créé. Il faut former les bénévoles et les sensibiliser à la gestion. Il faut toujours rechercher des subventions qui perdurent, faire en sorte que les nouveaux bénévoles qui représentent une force importante deviennent de nouveaux responsables.

### Un voyage pédagogique à Paris

Les apprenants émettent l'idée d'un voyage à Paris près de leur formatrice. La faisabilité du projet est étudiée par les apprenants et la formatrice très impliqués. Le problème du financement se pose. Des demandes sont faites près de financeurs (Orange, l'UD-CSF...). La Fondation Orange a financé ce voyage.

23 personnes (19 apprenants et 4 formateurs) ont participé à ce voyage de deux jours les 30 et 31 Août 2011. Les personnes concernées par ce voyage sont les apprenants qui ne sont jamais allés à Paris, ou ne pouvant y aller par leurs propres moyens, les personnes assidues et impliquées dans le projet. La mobilisation de tous a été maximale avant et pendant le voyage. Il n'y a pas eu de leader et il y a eu un véritable travail d'équipe.

Le programme décidé par le groupe a rempli ces deux jours : visite du Musée d'Orsay, une promenade en bateau-mouche, la Tour Eiffel, le Musée Grévin, la découverte de Montmartre et une visite à La CSF sans oublier Paris la nuit, le métro, les repas au restaurant, l'hôtel...

Tous les apprenants ont écrit leurs souvenirs et leurs impressions dans le journal de l'association « Prenons la parole » -Spécial Paris- N°49 de décembre 2011.

### **Les résultats obtenus :**

- . La découverte de Paris a été une grande satisfaction. Les apprenants ont dépassé leur appréhension par rapport au métro. Ils ont pris conscience que la ville reste inadaptée pour les personnes à mobilité réduite et son accessibilité n'est pas possible pour tous.
- . Dans la découverte et l'entraide entre les apprenants, chacun a pu acquérir des compétences et prendre des responsabilités. Des liens se sont créés entre les apprenants du Lude et ceux de La Flèche. Des solidarités ont été vécues.
- . Les apprenants ont pu prendre toute la dimension de La CSF en venant découvrir le siège de la Confédération à Paris (son action dans le logement, les relations entre bailleurs et locataires, la défense des consommateurs, les droits des familles...)
- . Ce projet concret a permis aux apprenants de se mobiliser et d'être dans le faire ensemble. « Des messages sont passés, mais qui ne sont pas forcément verbalisés. »
- . Ce voyage à Paris a été une satisfaction et un plaisir pour tous, une motivation pour « continuer à apprendre, à découvrir, à organiser leur vie d'aujourd'hui et de demain. »
- . Ce voyage a apporté à Lire et Comprendre : « une vie intense existe depuis, les apprenants et les formateurs se connaissent mieux, les apprenants sont plus motivés. Les notions de solidarité, de partage sont très présentes et ont entraîné notre participation à la journée du refus de la misère, à la fête des châtaignes, à la semaine de la solidarité, au Téléthon... »

# UN CENTRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

## UNE ACTION AU SERVICE DES CONSOMMATEURS

### Sa création

La CSF est présente dans les quartiers avec ses haltes d'enfants ou diverses activités, elle constate dans le début des années 1970 que de nombreuses familles sont victimes de la vente par démarchage à domicile, mode de vente non régi par une législation. Les familles de ces quartiers se rapprochent de plus en plus de La CSF pour des questions liées à la consommation.

Le Conseil Syndical de l'Union Locale de Rouen décide d'ouvrir le Centre de Défense des consommateurs avec des militants bénévoles aidés par des élèves avocats. Ce centre est déclaré en Préfecture en mars 1976. Ce « service » a pour but de soutenir et représenter les familles dans la résolution des litiges pesant sur elles.

### Le fonctionnement : une équipe de bénévoles et salariés

Le centre de défense des consommateurs fonctionne d'abord avec des bénévoles, mais au regard de l'ampleur du travail, la présence de salariés s'est avérée indispensable. Les bénévoles toujours présents, et une responsable salariée (20 heures par semaine) militante et membre du CA tiennent les permanences, représentent les consommateurs dans différentes instances.

Les permanences consommation et son centre se sont vite transformés en « service ».

La CSF, membre du Centre Technique Régional à la Consommation, reçoit l'aide du juriste de ce regroupement d'associations. En 1997, les subventions du CTCRC Haute Normandie sont supprimées et donc le poste de juriste. Les litiges soumis par les consommateurs sont de plus en plus complexes, La CSF de Rouen, voulant offrir un service de qualité, souhaite compter parmi les salariés un juriste. L'équipe comporte une responsable, un ou deux juristes, des secrétaires. Hormis la responsable, tous sont en emplois aidés.

Les subventions de l'État ayant diminué de 70 % en deux ans, il a fallu réduire l'équipe bien que l'activité ait augmenté. Aujourd'hui il y a une responsable et une secrétaire en CDI, un juriste et une assistante juridique en emplois aidés. C'est une équipe de bénévoles actifs avec, pour certains, des diplômes en droit. Quant aux autres, leur savoir faire et leur qualité d'écoute permettent de mener à bien les missions fixées. De nombreux stagiaires sont accueillis au sein du Centre de Défense des Consommateurs. Ils viennent, de par notre statut d'association familiale et de défense des consommateurs, d'horizons différents : étudiants en droit, en Économie Sociale et Familiale, Bac Pro Service Proximité Vie Locale...

### Des actions de communication, d'animation, de représentation

« Nous animons des émissions et chroniques radio. Cette activité permet un travail de prévention important, elle permet d'aller vers les personnes par l'intermédiaire de la radio et de faire connaître La CSF.

Nous animons des ateliers sur le droit de la consommation auprès des familles à la demande de centres sociaux, CCAS, associations...

Nous représentons également l'intérêt des usagers/consommateurs dans différentes instances : la commission de surendettement, la commission départementale d'aménagement commercial, la commission des taxis, le comité départemental de la sécurité routière, les commissions consultatives des services publics locaux... »

### Sa gestion et sa pérennité :

Le souci du centre n'est pas son activité mais ses finances. « Comme beaucoup d'autres associations, nous sommes dans une situation financière très critique et nous entreprenons des démarches pour pouvoir sortir la tête de l'eau. Nos interlocuteurs, bien qu'intéressés par notre travail, ne donnent pas suite faute de moyens. »

## Le public

Les personnes viennent pour une grande partie du département, voire de départements voisins. Ce sont des familles souvent en grande difficulté mais aussi des personnes de catégories socioprofessionnelles diverses. Elles sont parfois envoyées par d'autres associations de la place de Rouen, des CCAS... Des personnes en situation de surendettement sont envoyées par la Banque de France, des Assistants sociaux... afin que La CSF aide au montage des dossiers. « Nous sommes tous des consommateurs et sommes susceptibles de rencontrer un litige lié au droit de la consommation. »

Notre association est située à proximité des transports en commun, ce qui nous rend accessible à tous.

## Une approche spécifique

Les consommateurs sont accueillis au centre de défense avec respect, sans qu'ils se sentent jugés. Nous sommes là pour leur apporter une aide et leur permettre de régler leur litige ou de rebondir dans les situations de surendettement.

« Nous sommes convaincus qu'en cas de fermeture de notre Centre, de nombreuses familles seraient laissées pour compte dans la mesure où elles trouvent à La CSF un lieu d'écoute et d'expression. »

En effet, La CSF a une approche des litiges plus sociale et familiale, contrairement à d'autres associations purement consuméristes.

## La médiation et la défense des familles semblent être les spécificités de La CSF

Sauf exceptions, nos interventions auprès des professionnels pour le compte de nos adhérents se font dans un cadre de négociation, en effet, un malentendu est toujours possible. On constate que parfois les personnes sont entrées en litige et qu'il leur devient impossible de discuter, l'intervention d'une personne extérieure, en l'occurrence le Centre de Défense, permet de faire avancer les choses.

Toutefois, lorsque nous avons un premier retour non satisfaisant ou pas de retour, notre intervention devient plus offensive.

Lors de nos permanences à la Maison de Justice et du Droit des Hauts de Rouen ou à la Fraternité Saint Julien où la population est fragilisée, nous prenons en charge des dossiers pour lesquels nous n'avons aucun justificatif. Les personnes ne les ont pas gardés, les ont perdus. Malgré le manque d'information, nous prenons en charge le dossier. Le statut d'association familiale prend toute sa dimension dans de telles situations. Nous abordons, de même, d'autres sujets que la consommation, les familles ayant besoin de se confier, de parler de leurs problèmes familiaux.

Il faut reconnaître que les juristes travaillant chez nous ont parfois quelques difficultés à traiter un dossier sans justificatifs. Mais si nous ne le faisons pas, qui aidera ces familles ? Nous intervenons pour obtenir les documents auprès des professionnels et ensuite pouvoir traiter le dossier au fond.

# ÉLECTIONS HLM 2010

## LA PRÉSENCE DE LA CSF AU SEIN DU CA DE L'OFFICE PUBLIC D'HLM

Comme lors des échéances précédentes, l'UD 79 s'est investie pour avoir des représentants au Conseil d'Administration de l'Office Public d'HLM Sud-Deux-Sèvres dénommé Habitat Sud-Deux-Sèvres (HSDS). Jusqu'en 2006, nous n'avions que des relations épisodiques avec l'office lors de réclamations individuelles de locataires et venions de mener une action collective lors de l'opération de rénovation d'un quartier dans le cadre de l'ORU. Cela nous avait permis de connaître de nouveaux locataires et d'avoir quelques adhérents supplémentaires.

Pour les élections 2006, nous avons donc constitué une liste et nous avons eu 1 représentant CSF, la CNL en a eu 2, l'AFOC, 1. Ce résultat avait fortement contrarié notre partenaire la CNL habituée depuis quelques mandats à être la seule organisation représentant les locataires et pensant être la seule à pouvoir le faire.

### Accompagner le représentant des locataires

Il nous fallait donc montrer notre légitimité et nous faire reconnaître, tant auprès de nos partenaires représentant les locataires, qu'auprès des autres membres du conseil d'administration et des salariés avec lesquels notre représentante allait devoir travailler.

La représentante de La CSF est locataire HLM depuis 40 ans, elle a toujours habité dans cette cité et connaît bien la vie en HLM, elle est connue et appréciée par ses voisins. Elle est active au sein de son quartier.

Pour elle, cette responsabilité était une découverte et malgré l'appréhension légitime devant la nouveauté, elle souhaitait l'assumer avec sérieux, responsabilité, et dans l'intérêt des locataires.

Nous l'avons assuré que nous ferions de notre mieux pour l'épauler et que l'ensemble des copains de la liste et la commission logement de notre section se réuniraient régulièrement pour qu'elle ne soit pas isolée. Avec quelques militants de la section, elle a participé à la formation organisée lors de l'Inter-région à Tours en 2007.

Au sein du Conseil d'Administration d'HSDS, la représentante de La CSF accepte de faire partie de la commission d'attribution des logements hebdomadaire puis du bureau. Sa participation régulière à toutes les instances où elle est convoquée, l'intérêt qu'elle porte à la gestion, la rénovation du parc et sa grande connaissance de la vie des familles populaires et dans les quartiers HLM, sont rapidement reconnues, sa parole écoutée. Elle nous fait régulièrement le compte-rendu des instances auxquelles elle participe et sollicite notre avis.

### Impact pour La CSF

Sa présence au Conseil d'Administration permet à la section CSF de Niort de bénéficier d'un local en rez-de-chaussée d'immeuble de HSDS où nous pouvons tenir des permanences et d'avoir une subvention annuelle.

Nous constatons bientôt combien le fait d'avoir un élu au CA, nous permet d'être plus reconnus comme partenaires par l'office, la représentante de La CSF faisant le lien avec les élus, la direction et les chefs de service si nécessaire. La CSF est connue à HSDS.

En 2010, la représentante de La CSF ne souhaite pas se représenter. Elle est remplacée par un militant qui conduit la liste et qui est élu. Lui aussi a une grande connaissance de la vie en logement HLM dans plusieurs quartiers de Niort. Mais, se pose la question de sa disponibilité car étant encore salarié, il n'a pas la même disponibilité que Fatima.

Il participe cependant régulièrement au Conseil d'Administration et à d'autres manifestations quand il en a la disponibilité. Comme la représentante de La CSF, il a été vite reconnu comme interlocuteur représentant une organisation de défense des locataires.

Lorsque nous préparons le programme de notre université d'automne à Coulon dont le thème est : « La tenue de permanences », nous listons les points sur lesquels nous sommes interpellés et pour lesquels nous avons besoin de formation.

Le sujet « logement » est incontournable et notamment « l'état des lieux », cause de nombreux litiges.

A plusieurs reprises nous avons participé à des états des lieux pour accompagner des locataires entrants ou sortants et nous avons été les interlocuteurs de l'office HLM « HSDS ». Nous savons que les techniciens sont maintenant équipés d'ordinateurs et qu'un programme spécifique leur permet de faire les états des lieux de manière très approfondie et aussi très rapide. Ceci n'est pas sans nous poser quelques difficultés pratiques et nous souhaitons être mieux informés.

Il nous paraît intéressant de mieux connaître la législation pour assurer notre rôle de défense et représentation des locataires.

Notre implication au CA d'HSDS et les contacts réguliers nous donnent l'idée de solliciter la participation d'un technicien de l'office lors de la séquence « état des lieux ».

Pascal sera notre intermédiaire et ira argumenter notre demande. Celle-ci est acceptée et est relatée dans le compte-rendu du déroulement de l'Université à Coulon.

Pour l'UD, il est indéniable que la présence de militants de la CSF au sein du Conseil d'Administration, l'intérêt et la part qu'ils prennent aux travaux de celui-ci, la manière dont ils argumentent leurs positions lors des décisions... fait reconnaître La CSF comme un interlocuteur digne d'intérêt. C'est ce qui nous a permis d'avoir une intervention de grande qualité.

# LA LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

## UNE ACTION POUR L'INCLUSION SOCIALE

### L'existant

En 1990, la Loi Neiertz mettait en place les Commissions de surendettement. La Confédération Syndicale des Familles et les autres organisations de consommateurs ont largement œuvré pour que des solutions soient trouvées aux problèmes financiers des personnes en difficulté.

Tout naturellement, notre Organisation nationale a souhaité que les UD s'investissent dans les Commissions départementales. L'UD CSF 87 a donc déposé sa candidature auprès de la Préfecture, celle-ci a depuis toujours été reconduite.

La Commission de surendettement de la Haute Vienne se réunit aujourd'hui tous les quinze jours.

Participer à cette Commission ne peut se faire sans la connaissance des dossiers, mais surtout du vécu des surendettés. Nos coordonnées apparaissant dans le dossier de surendettement, l'accueil des consommateurs s'est mis en place non seulement dans les permanences de quartier, mais aussi sur rendez-vous lors d'une permanence spécifique, le jeudi après-midi, tenue par une bénévole, ancienne employée de la Banque de France.

Notre action quotidienne autour du surendettement est subventionnée dans le cadre du financement global concernant la consommation (subvention DGCCRF par le biais de la CSF nationale).

### Les résultats

Pour passer le cap du surendettement, il est plus rassurant d'être soutenu, conseillé. Un suivi peut être nécessaire pour les personnes ayant besoin d'être épaulées, il permet de soutenir la famille, de l'aider durant les premiers temps de la mise en place du plan de surendettement.

Il est donc important que la famille ne se retrouve pas seule face à ses engagements et qu'elle puisse solliciter une aide et un conseil, c'est ce à quoi s'emploie notre association familiale (pas d'accompagnement sur le long terme).

Nous sommes ainsi contactés par les familles rencontrant des difficultés financières pour constituer le dossier. Celui-ci est très administratif et relativement complexe à remplir pour les personnes.

Notre travail consiste à faire ce qui suit :

- . Écoute et soutien,
- . Aide à la constitution du dossier (notamment pendant les permanences CSF sur les quartiers et le jeudi après-midi),
- . Intervention auprès des professionnels (banques, sociétés de crédit, huissiers, ...),
- . Travail avec les conseillères en économie sociale et familiale et les assistantes sociales des Maisons de la Solidarité du Département (Conseil général) et de la Ville de Limoges,
- . Diffusion d'informations par le biais de brochures à destination des surendettés à l'occasion des permanences de l'association et par la mise à disposition dans différentes structures

Cela demande une grande disponibilité, de l'écoute, du temps, des explications (en moyenne 1 h 30 - 2 h sont consacrées à la constitution du dossier, et souvent il y a un temps important d'écoute et de soutien).

Nous comptons environ 150 appels/an et 90 visites/an concernant le surendettement dans les permanences

soit près de 70 dossiers/an que l'association aide à constituer.

L'association est reconnue comme l'association s'occupant du surendettement par les travailleurs sociaux, les autres associations de consommateurs, les familles, ...

Nous sommes ainsi régulièrement invités pour parler de ce thème ou bien pour faire de la prévention dans les lycées, auprès des travailleurs sociaux.

Une formation a été mise en place pour les bénévoles tenant les permanences.

Des consommateurs qui ont été aidés par l'association ont rejoint les Ateliers consommation – vie quotidienne (le repli sur soi et la solitude constituent d'autres éléments ne facilitant pas leur épanouissement).

Il est à noter que certains sont devenus des militants et ont accepté des responsabilités.

## Les objectifs poursuivis

Notre association vise plusieurs objectifs :

- . Informer, éduquer, conseiller, soutenir les consommateurs pour qu'ils effectuent des démarches par eux-mêmes, qu'ils obtiennent ou retrouvent des droits, pour qu'ils aient une réflexion, une analyse sur leur budget,
- . Les orienter, au besoin, vers les travailleurs sociaux pour demander une aide financière ponctuelle afin de pallier une situation financière précaire,
- . Avoir une représentation au plus près des problèmes, des préoccupations des familles.

Ceci par le biais d'outils :

- . Nous souhaitons refaire un document d'information, ceux déjà produits (3) étant épuisés et plus à jour,
- . Nous devons proposer des ateliers spécifiques sur le budget, les pratiques bancaires à tous ceux qui ont sollicité La CSF pour un dossier de surendettement.

Nous devons renforcer :

- . L'accueil des familles surendettées, avec, à chaque fois, une invitation pour un atelier, la remise d'une documentation sur la Section CSF la plus proche du domicile, ...
- . La formation des bénévoles sur des thèmes autour de la banque et du budget : tenue des comptes, épargne, frais bancaires, crédits, procédure de surendettement.

## Le rôle de La CSF / Son image

L'UD CSF 87 est ainsi reconnue pour son sérieux et sa compétence : les personnes en charge de l'accueil font preuve de discrétion, ont une écoute sans jugement et une autre approche que les travailleurs sociaux (certains consommateurs évitant parfois leur assistante sociale de quartier).

Notre représentation au sein de la Commission de surendettement permet également de défendre les dossiers, de faire entendre la voix des familles et les difficultés qu'elles rencontrent dans la gestion quotidienne de leur budget.

Nous pensons être perçus comme une association de consommateurs œuvrant dans le cadre du surendettement.

## Ses valeurs / Sa finalité

Nous agissons dans le respect et la dignité des personnes : si celles-ci participent à une action autre, elles n'ont pas l'étiquette de surendetté.

Nous sommes ainsi la béquille qui est utilisée suite à un accident de vie : comme elle, nous sommes une aide ponctuelle pour que les familles puissent avancer...

# BIEN HABITER DANS LA DIVERSITÉ

## UNE ACTION EN PARTENARIAT CSF/EMMAÛS HABITAT

Le projet « Bien habiter dans la diversité » consistait à interroger les modes d'habiter des locataires de la Cité de l'Europe à Aulnay-sous-Bois pour les amener à mieux s'approprier leur logement, respecter davantage leur cadre de vie et améliorer les relations sociales.

### Origine du projet

Les militants et les familles avaient un sentiment de lassitude vis-à-vis des institutions après les émeutes de 2005, la cité de l'Europe étant particulièrement touchée avec des dégâts matériels importants... La population cherchait une solution pour sortir de cette crise en se réappropriant les problématiques touchant le vivre ensemble. Le malaise était si profond que La CSF a décidé de travailler en partenariat avec le bailleur social. Nos objectifs :

- . Maintenir dans le quartier des services qui cherchaient à quitter après les émeutes abandonnant les habitants à leur sort.
- . Mettre les habitants en mouvement et contraindre le bailleur à s'engager dans un projet de réhabilitation des logements dont les états étaient vécus comme le 1<sup>er</sup> facteur d'exclusion sociale.

### Quatre moyens d'expression ont été mis en place

#### Reportage photo sur les espaces collectifs et intermédiaires :

Envisager comment sont appropriés les espaces publics par les habitants et prendre en compte les différents espaces qui éventuellement seront sujets à discuter lors de la réhabilitation.

#### L'Appartement-témoin

Un appartement non-habité a été mis à disposition pour cet atelier thématique. Cet espace a permis au groupe d'habitants de travailler des situations de la vie quotidienne de manière concrète : valorisation des différents modes d'habiter, d'agir face au bruit, au squat dans les escaliers, d'utiliser l'eau et l'électricité...

#### Tour des services

Le collectif d'habitants se sont déplacés dans les différents services du quartier (l'auto-école, le centre social, La CSF...), une animation étant préparée par les responsables du service, les militants de La CSF et les habitants. Nous avons engagé une réflexion sur les services dans le quartier afin de voir comment créer une articulation entre le collectif d'habitants et les intervenants. Ces rencontres ont conduit à l'élaboration d'un guide du quartier.

#### L'abri-bus à palabre

Les abri-bus et les salles d'attente du quartier : dentiste, salon de coiffure... sont équipés temporairement d'une bande-son composée de témoignages d'habitants en relation avec le « vivre ensemble dans la diversité ». L'abri bus fait le lien entre la cité de l'Europe et le reste de la ville. Il est utilisé par une grande diversité d'habitants et d'intervenants (jeunes, personnes âgées, adultes...). La bande son était téléchargeable sur les portables et diffusée sur internet. Les témoignages recueillis ainsi que les commentaires ont été utilisés comme une base de discussion pour aborder la diversité dans la « charte du bien habiter ensemble. »

Cela a permis de réaliser une articulation avec la dynamique jeune. Les témoignages parlent de la diversité et sont une manière ludique de communiquer la dynamique en dehors des ateliers.

### Impact du projet pour La CSF

Le projet « Bien habiter dans la diversité » a permis de développer des liens solides entre La CSF et Emmaüs Habitat et d'instaurer un climat de confiance. Le travail d'écoute et d'échange a permis d'instaurer une dynamique constructive qui devrait perdurer. Le projet a eu pour conséquence directe de renforcer le poids de l'amicale dans la cité, ce qui constituait un des objectifs de départ.

### Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Ce partenariat a permis un changement d'attitude du bailleur, qui se montre désormais plus à l'écoute des problématiques rencontrés par les locataires, prise de conscience des dysfonctionnements de la part des équipes de proximité.

La CSF a mis en place un cahier de doléance, qui s'est avéré être un outil opérationnel précieux permettant d'encadrer la concertation. L'amicale CSF des habitants, partie intégrante de la section CSF tient ainsi un recueil de réclamations alimenté par les locataires après signalement auprès de leurs gardiens. Ce cahier permet d'une part de responsabiliser les locataires qui doivent expliciter leurs réclamations, et d'autre part d'assurer une visibilité quant aux actions qui doivent être menées par le bailleur.

Parallèlement, l'image que l'amicale avait du bailleur a changé, notamment après l'expérience du théâtre forum. A cette occasion les locataires et les personnels d'Emmaüs Habitat ont été invités à se mettre à la place de l'autre. Les habitants ont alors découvert une certaine souffrance de la part de quelques personnels qu'ils ne soupçonnaient pas. Ils ont pris conscience des difficultés du métier et du sentiment d'impuissance qui peut naître chez des agents confrontés à des situations sociales quelques fois dramatiques.

## **Pour les personnels, les bénévoles, les administrateurs, les acteurs de terrain**

La démarche « Bien habiter dans la diversité » a permis de remobiliser l'ensemble des acteurs investis sur le quartier de l'Europe, y compris les membres de l'amicale des locataires. Le projet a fortement mobilisé les habitants de la cité de l'Europe, y compris des nouveaux habitants de la cité. La CSF s'est surtout réjoui du fait que la concertation a permis à des habitants qui jusque-là avaient toujours été « muets » de prendre la parole pour exprimer leur point de vue sur le quartier.

Le projet a généré une dynamique sur le quartier, qui a permis aux habitants de reprendre confiance dans l'avenir de leur quartier.

Le projet a également eu un impact positif sur le positionnement des élus. La municipalité a changé de regard sur la cité, en découvrant les difficultés rencontrées mais également les ressources associatives du quartier. Les élus ont pris conscience des problématiques en matière de sécurité, qu'il s'agisse de risques liés à la santé publique ou d'insécurité liée à la malveillance. Suite à cette interpellation le maire a organisé plusieurs réunions publiques sur la cité, et des actions ont été menées pour améliorer le cadre de vie. Les réclamations des habitants – notamment des jeunes – révélées par les enquêtes ont donné lieu à des actions concrètes : dératissage, agrandissement du Local d'activités nocturnes, aménagement d'un terrain de foot...

Cette action est un projet dont l'ambition était de pousser les habitants à déterminer les conditions du vivre ensemble et à s'approprier positivement leur quartier nous pris deux ans car les habitants avaient besoin de temps pour s'impliquer dans le projet : pour apprendre à se connaître, et surtout pour (re) faire confiance.

La diversité culturelle devait être le cœur du sujet abordé avec les habitants. Emmaüs Habitat et La CSF ont pris une leçon d'humilité en acceptant que le sujet soit légèrement recentré afin de coller davantage aux préoccupations des habitants. Le projet s'est au fur et à mesure réorienté autour de la question plus large du vivre ensemble, faisant de la dimension culturelle un aspect parmi d'autres questions.

La CSF explique ce glissement par 3 facteurs :

- . Les questions relatives à la diversité culturelle apparaissaient comme secondaires au regard des dysfonctionnements techniques qui préoccupaient les locataires. Pour que les relations entre le bailleur et les locataires puissent repartir sur de nouvelles bases, il était indispensable qu'Emmaüs Habitat entende et prenne en compte les revendications des habitants,

- . Les habitants n'identifient pas la diversité culturelle comme un facteur d'obstacles au vivre ensemble. Au contraire ils valorisent le mélange culturel qui caractérise le quartier. La cohabitation intergénérationnelle est ressortie pour les habitants comme plus problématique. La place des jeunes dans le quartier a d'ailleurs fait l'objet d'une réflexion spécifique,

- . La diversité culturelle est un sujet délicat qui ne peut être abordé de manière frontale. Cela demande du temps et des relations de confiance... On peut dès lors supposer que les questions culturelles ne sont pas ressorties dans le projet car la durée ne le permettait pas. Il serait intéressant d'explorer ces questions à l'avenir dans d'autres ateliers.

## Les aspects innovants qui font avancer l'utilité sociale de ce type de projet

L'originalité de la démarche menée sur la cité de l'Europe à Aulnay réside dans le fait qu'il s'agit d'un projet véritablement porté par les habitants. La CSF et Emmaüs Habitat ont veillé à ce que les habitants s'approprient le projet et en deviennent les principaux acteurs. C'est pourquoi ils n'ont pas cherché à réorienter le projet quand celui-ci s'est quelque peu éloigné du sujet de départ.

Les habitants ont été au cœur de la définition du projet, notamment en prenant la main sur l'enquête menée sur la cité :

- . les questionnaires ont été élaborés par les habitants,
- . l'enquête a été menée par les habitants eux-mêmes par du porte-à-porte,
- . les thèmes des ateliers ont été choisis en fonction des problématiques révélées par les enquêtes.

L'enquête a eu pour autre vertu d'obliger les locataires à se parler, avec les séances de porte-à-porte et les échanges informels qui ont pu être suscités. 3 enquêtes ont en réalité été menées en parallèle : l'enquête « Habitants » qui a porté sur 104 questionnaires, l'enquête « Intervenants » avec 58 questionnaires, et l'enquête « Jeunes » avec 93 questionnaires.

La mobilisation des jeunes sur l'enquête et les ateliers qui ont suivi a constitué un apport innovant dans le projet. Elle a permis de modifier l'image des jeunes, en révélant qu'ils étaient nombreux à assumer des responsabilités familiales (participation au paiement du loyer, à l'éducation des plus jeunes...). De plus, les jeunes ont pris la parole pour exprimer leur point de vue, qui n'était pas toujours pris en compte par les adultes.

Le parti-pris de respecter les orientations données par les habitants a permis une forte participation. On peut penser que c'est grâce à cela que le noyau dur de locataires investis s'est maintenu jusqu'aux dernières réunions du projet.

## Résultats obtenus en regard des résultats attendus

La CSF considère que les principaux objectifs du projet ont été atteints :

- . Les relations entre locataires et personnels se sont améliorées, et un climat de confiance a pu s'installer, notamment entre l'amicale et les équipes d'Emmaüs Habitat,
- . Les participants au projet ont réussi à susciter l'adhésion des locataires à la charte « Bien vivre dans la diversité ». Chartes signées par la quasi-totalité des locataires,
- . Les locataires se sont réappropriés leur quartier. Le projet s'est déroulé en s'appuyant sur une démarche particulièrement constructive : les locataires ont su dépasser leurs préoccupations personnelles pour s'intéresser à la dynamique collective de changement,
- . Le collectif d'acteurs a été réactivé après une longue période d'absence. Il était indispensable de mobiliser les intervenants, nombreux sur la cité, autour d'une dynamique commune. Le collectif doit désormais se rencontrer sur une base régulière,
- . Le projet a posé les bases de la concertation pour préparer la rénovation de la cité.

Le fonctionnement social du quartier est désormais beaucoup mieux appréhendé par le bailleur, ce qui devrait permettre d'enrichir la réflexion autour de la requalification du quartier. Des leaders positifs ont été identifiés lors de la participation aux différents ateliers, qui sont autant de personnes ressources pour mobiliser les habitants lors des prochaines étapes de concertation. Les habitants ont pu définir clairement les changements qu'ils attendent de la réhabilitation et de la résidentialisation. En revanche, il n'a pas été constaté de diminution des dégradations des parties communes depuis le début du projet. Il est probable que ce phénomène se maintienne jusqu'à la réhabilitation des bâtiments où les attentes sont très fortes.

# UNE UNIVERSITÉ DES 4 SAISONS À COULON

TENIR UNE PERMANENCE : TEL ÉTAIT LA THÉMATIQUE DE L'UNIVERSITÉ

## Des besoins exprimés à la prise de décision

Suite à la satisfaction des militants, sympathisants et tous les participants à l'université d'automne 2007 à Neuvy-le-Roi dans l'UD 37, l'interrégion a le projet de renouveler ce temps fort pour l'organisation.

Si le projet a l'accord de tous les militants de l'interrégion, il est difficile de prendre la décision car l'organisation de cette université paraît lourde au regard des « petits » moyens humains.

L'UD 79 a été plus particulièrement sollicitée, une des militantes ayant participé à la préparation de l'Université de 2007 et plusieurs militantes y ayant participé. Après bien des encouragements, le projet est pris en main par l'UD 79 en novembre 2010 pour réaliser l'université en octobre 2011.

À la suite de cette décision, l'UD 79 s'est engagée, après avoir eu l'accord du conseil syndical, à réaliser cette rencontre.

Brigitte Masure, secrétaire générale adjointe s'est engagée à accompagner l'UD et à lui fournir tous les documents nécessaires : trame des autres universités CSF, aides financières du confédéral et de l'IFED, documents CDVA, autres possibilités de financements... et toute autre information utile.

Les UD de l'interrégion s'engagent à apporter autant que cela leur est possible, l'aide nécessaire pour épauler l'UD 79. Elles s'engagent entre autre à recruter les participants et à faire des demandes de subvention dans leur propre UD.

## De la décision à la préparation

À l'UD de Niort, une petite équipe est constituée pour porter le projet avec les points d'organisation à travailler et leur coût : les dates et lieu (accessibilité, équipement, restauration), le programme pour les adultes, les intervenants, l'animation pour les enfants, les soirées et loisirs, le volet « découverte » de la région, le financement global, la réalisation de l'invitation, l'accueil et la logistique pour tout le séjour (répartition des chambres et organisation de l'hébergement), la relation avec les intervenants, le respect des horaires, le programme des tâches collectives, la sollicitation des partenaires et institutions locales (conseil général, communauté de communes, conseil régional...) pour avoir différents matériels, la préparation des dossiers individuels...

Lors des rencontres interrégionales, le point est fait régulièrement, notamment sur les demandes de financement et les inscriptions. Une participation financière forfaitaire est demandée à chaque UD en plus des autres financements et de la participation financière des participants.

En septembre, il y a 54 inscriptions : 40 adultes et 14 enfants de 8 mois à 15 ans. Toutes les UD sont représentées.

## L'animation de l'Université

Brigitte Masure (secrétaire générale adjointe) aide à avancer dans la réflexion, replace les débats et les échanges dans le cadre des valeurs et des objectifs de La CSF.

Josèphe Laurier (psycho-sociologue) aide à avancer dans la réflexion et facilite les échanges. L'UD 37 apporte son concours en réalisant le programme des tâches ménagères collectives et sa répartition entre tous les participants.

L'UD 18 fournit les animateurs de l'atelier « travaux manuels » (pâte à sel).

Plusieurs intervenants extérieurs nous ont apporté leur concours : un spécialiste de la fiscalité, deux employés d'un organisme de bailleurs sociaux sur le sujet « états des lieux », des animateurs « nature » pour la balade dans le Marais Poitevin, 3 animatrices « enfance » pour l'encadrement des enfants durant les temps de travail des adultes, un groupe folklorique pour la soirée dansante, un animateur théâtre.

## Un programme bien rempli

### Lundi 24 octobre

- . Accueil et présentation de chaque UD,
- . Présentation de l'organisation matérielle de la semaine. Les tâches sont partagées (respect des horaires, planning des travaux ménagers),
- . Présentation des ateliers qui se dérouleront de 17 h à 19 h et auxquels les enfants participent : Théâtre, Encadrement, Pâte à sel,
- . Présentation des attentes qui seront reprises le dernier jour, au moment du bilan : mieux connaître la CSF, acquérir des savoirs (animer une permanence, comment demander l'adhésion, mieux connaître la fiscalité, savoir négocier, apprendre à faire face, apprendre à monter un projet, développer la confiance en soi, se ressourcer et se remotiver),
- . Projection du Power Point de présentation de La CSF : il permet de redécouvrir l'histoire de La CSF, d'intégrer ses valeurs qui sont toujours les mêmes et ne sont pas « démodées ». Il permet de mesurer la dimension nationale de notre organisation et également de mieux en comprendre le fonctionnement,
- . Soirée : Jeux de société.

### Mardi 25 octobre

- . Le matin : travail sur les permanences (18 stagiaires tiennent des permanences. Le nombre d'années de pratique va de 2 ans à 30 ans, 14 stagiaires n'en tiennent pas.) Cette réflexion se fait à partir de mises en situation : par groupes, les stagiaires jouent des situations d'accueil dans une permanence (problème de voisinage bruyant, problème de téléphonie, entrer pour voir ce qu'est La CSF). L'ensemble du groupe a souligné les points suivants qui peuvent servir dans la mise en place et l'animation d'une permanence :
  - Toujours prendre des notes pour la suite du dossier : transmission à un autre militant, reprise du dossier pour suites à donner.
  - Bien énoncer le principe de confidentialité à laquelle sont tenus les militants ou salariés.
  - Demander quelles démarches ont déjà été engagées.
  - Laisser la personne s'exprimer, ce qui lui permet « d'évacuer. »
  - Reformuler la demande pour être sûr d'avoir bien compris la situation.
  - Recadrer dans le sujet qui préoccupe pour ne pas avoir de digressions inopportunes (exemple : problème de voisinage, recadrer pour éviter les dérapages de type raciste...)
  - Bien demander à la personne si elle est bien d'accord avec les démarches à engager.
  - Ne pas oublier de présenter la cotisation et de resituer la permanence comme faisant partie d'une organisation départementale et nationale.
  - Veiller à la posture physique : dynamique, regarder les personnes même en prenant des notes.
  - Veiller au langage : attention aux phrases à ne pas utiliser comme « je comprends votre problème »... : les personnes qui assurent les permanences ne doivent pas se situer dans une relation de soulagement mais se situer dans une relation d'accompagnement.
- . Rappel du module sur la « Tenue de permanences » à commander par l'intermédiaire du site extranet.
- . L'après-midi : travail sur l'état des lieux
  - Présentation par Pascal Hériveau de l'UD 79, administrateur HLM chez ce bailleur.
  - Intervention de deux représentants de HSDS (bailleur des Deux-Sèvres) : l'un est un responsable d'antenne de proximité, l'autre un responsable juridique.
  - Projection d'un power point : le loyer : contrepartie d'un usage avec obligation de restituer en bon état ce que le propriétaire a donné en bon état.
  - Des textes de référence sont donnés. Les obligations de faire et de ne pas faire du locataire sont rappelées. Le locataire n'est pas obligatoirement responsable du mauvais état : il doit informer le bailleur rapidement des difficultés rencontrées.
  - Les obligations du bailleur sont aussi rappelées (entretien, réparations...).
  - Les notions de vétusté et d'usure anormale sont précisées ainsi que la notion d'accord collectif de patrimoine signé entre le bailleur et les associations de représentants de locataires. Il n'y a pas de grille de vétusté prévue par la loi, ce qui entraîne des litiges avec les bailleurs privés.
  - Les textes de référence sur l'état des lieux sont donnés : état entrant, état sortant.
- . En soirée : jeux de société

### Mercredi 26 octobre

- . Le matin : suite du travail sur les permanences
  - Rappel de quelques principes (re)découverts au cours du travail de la veille par Josèphe Laurier
  - Mises en situation autour de l'écoute et de l'argumentation
  - 1. La CSF demande un local à la mairie

- 2. Conseil syndical d'UD : réflexion pour mettre en place une permanence
- . Après-midi : promenade dans le Marais Poitevin,
- . En soirée : bal folklorique avec « folk avoine ».

## Jeudi 27 octobre

. Le matin : l'adhésion, la cotisation avec un travail en groupes de 4 personnes. Chaque groupe désigne un militant CSF et un consommateur.

- Le montant de la cotisation pratiquée dans l'UD ?
- Qu'est-ce que vous dites à la permanence ?

Quelques réflexions suite aux travaux de groupes :

- La loi oblige l'adhésion (loi de 1971 art 54, 63) : dans le cadre de la défense du consommateur. (cf le module permanence),
- Bien expliquer que des juristes répondent aux consommateurs,
- L'adhésion : entrer dans un collectif avec une dimension nationale,
- Mettre son « grain de sel » par le biais des représentations, c'est intervenir auprès des pouvoirs publics,
- Bien faire voir la différence avec un service public, avec un service social,
- Les adhérents sont un soutien pour l'association,
- Mettre en avant les acquis de l'organisation,
- Présenter le journal Nous.

Brigitte Masure explique la composition de la cotisation ; Josèphe Laurier reprend différents points :

- Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de la cotisation,
- Les cotisations donnent une autonomie à l'organisation,
- Pour présenter la cotisation il faut se mettre d'accord dans la section : un vocabulaire partagé, un accord sur les idées forces,
- L'adhésion est volontaire : « je » décide de devenir adhérent, je suis d'accord avec les valeurs défendues,
- Cotiser : cela donne des droits (« j'ai le droit car je cotise »). La cotisation repose sur un principe de solidarité.

. L'après-midi : travail avec Jean-Paul Villemur sur la fiscalité, l'impôt, la TVA à partir d'un power point et proposition d'un exercice sur la TVA que nous payons tous.

. Soirée : présentation des travaux des ateliers par les adultes et enfants : « pâte à sel » et encadrement. L'atelier théâtre présente des sketches : ils ont été préparés en peu de temps et font référence à la publicité.

## Vendredi 28 octobre

. Evaluation de l'université des 4 saisons

- Organisation matérielle : la maison d'accueil et l'environnement, les repas, les conditions de réunion,
- L'ambiance et la vie en commun : les relations entre stagiaires dans les moments libres, les soirées, la sortie dans le Marais,
- Les enfants : les conditions d'accueil (lieu), la prise en charge par les animatrices,
- La formation : le contenu des temps de travail. « La CSF conçoit et réalise les Universités dans le cadre de la démarche d'éducation populaire en référence à ses valeurs : respect, écoute, échange, partage, solidarité, citoyenneté, responsabilité, expertise populaire, convivialité... L'esprit dans lequel la formation est donnée est aussi important que son contenu.

Quel que soit le sujet de la formation, les formateurs partent du vécu des stagiaires, de leurs représentations, de leurs idées, mais aussi de leurs propres expériences pour transmettre un savoir en apportant des connaissances techniques et théoriques, en permettant une appropriation individuelle et collective de ces apports, en organisant le débat, conduisant ainsi les stagiaires à construire ensemble de nouveaux savoirs, savoir-faire, savoir être, pour pouvoir agir sur leur vie ou dans leur action afin de construire ensemble un monde plus juste, plus humain, plus solidaire. Il y a toujours une interaction entre action et formation.

## L'évaluation par les stagiaires a fait ressortir les points suivants

Le travail sur la permanence a été très concret, l'expression libre sans peur d'être jugé. Tout le monde a joué le jeu. L'intervention de Josèphe Laurier a été claire, pédagogique. Ses questions pertinentes ont permis même aux plus anciens de mieux comprendre les évolutions : ils restent en mouvement et apprennent encore. La question des permanences non fréquentées n'a pu être abordée.

Le travail avec les bailleurs : la présentation a été claire avec une complémentarité des deux intervenants qui ont permis un rappel des textes de loi, fourni de la documentation. La pratique de cet office peut servir pour d'autres bailleurs. Attention à ne pas idéaliser ce bailleur, ont dit certains.

Le travail sur l'argumentation s'est déroulé dans des groupes de travail bien équilibrés. Il y a un intérêt à bien préparer toute intervention. Les jeux de rôles collaient bien au réel. Les plus anciens ont souligné l'intérêt de comprendre les évolutions : on ne parle pas comme il y a 30 ans.

L'adhésion et la cotisation : la réflexion a permis d'apprendre et de comprendre beaucoup de notions. Le jeu de rôle portait sur la permanence consommation mais il n'y a pas que ce cas de figure où il est important de proposer l'adhésion. L'adhésion est accessible à tous.

Le travail sur la fiscalité : l'apport à la portée de tous. Les stagiaires n'ont pas été pris pour des « ignares » « On nous fait confiance ». Cependant, il a manqué d'exemples précis dès le début. Il est difficile de comprendre tout en si peu de temps.

## Les méthodes de travail

Certains avaient une appréhension sur l'intitulé « psychosociologue » de Josèphe Laurier : elle est tombée d'elle-même. On apprend des choses qui n'étaient pas prévues au programme. Les méthodes employées ont permis à plusieurs d'évoluer dès le début. Ce qui semblait inabordable (comme la fiscalité) devient compréhensible. Il y a eu un manque de temps pour débattre de certaines notions comme « est-ce que nous faisons de la politique ? » La démarche d'éducation populaire est une démarche qui « tire vers le haut. »

## Les ateliers

Ils ont été appréciés : on ne se croit pas capable au départ et cela marche !

## Les suites

Après cette formation, il y a la responsabilité de transmettre, d'être moteur. Chacun doit en faire écho dans son UD. Il faut continuer à se poser des questions sur nos pratiques

Cette évaluation montre à nouveau la satisfaction de tous les participants et des organisateurs : « Au début, on ne se croit pas capables et puis, on y arrive ! »

# « PORTRAITS DE FAMILLES »

## L'ART AU SERVICE DE L'EXPRESSION DES PARENTS

### A – Des constats et des réflexions

La CSF a réalisé un certain nombre de constats au travers des bilans des journées d'étude parentalité, d'un forum qui s'est tenu en mars 2008 ou encore des remontées de questionnaires adressés aux associations...

Ainsi, plusieurs groupes de parents qui fonctionnent principalement sur l'échange autour de préoccupations communes à partir d'un thème, qui se rassurent et s'entraident ont évoqué dans leurs rencontres le souhait de porter leur parole au-delà du groupe.

Par ailleurs, l'implication des parents est une question qui se pose régulièrement. Il a donc fallu trouver un projet qui serve de moteur à la mobilisation et qui permette aux parents d'en être les acteurs, au-delà de l'accompagnement qui peut leur être proposé dans un cadre habituel.

Le forum des actions d'accompagnement des parents qui s'est tenu en 2008 a montré qu'il était important de faire participer les parents à une rencontre nationale mais qu'il fallait aussi penser à une manière d'accueillir les enfants et d'organiser des temps d'échanges qui mettent en exergue leurs compétences.

Les actions présentées lors de ce forum ont par ailleurs démontré l'intérêt de l'art et de la culture pour, d'une part, permettre leur expression et d'autre part, la formaliser.

Souvent, ce que questionnent les parents, c'est l'image que la société et les autres portent sur eux ainsi que celle qu'ils pensent renvoyer. Les a priori, les représentations, les regards qu'ils portent les uns sur les autres sont donc au cœur des discussions entre parents.

Enfin, les associations locales ressentent le besoin de retrouver un sens commun à leurs actions, de se rappeler les valeurs et les démarches qui guident leurs projets.

### B – Objectifs du projet

#### 1/ Donner une dimension artistique à nos actions d'accompagnement des parents

« Portraits de Familles » est un nouveau projet qui s'inscrit dans la continuité de « Etre parent dans la cité, pas si facile... Alors parlons-en ! ». Les groupes de parents se sont saisis du thème proposé au niveau national pour faire part de leurs réflexions. Pour cela ils étaient accompagnés d'un artiste.

Les groupes de parents ont décidé ce qu'ils voulaient montrer (leurs analyses de la famille) et le support artistique qu'ils ont choisi d'utiliser (théâtre, photo, BD, poésie, film, fresque, etc.) pour présenter leur œuvre lors du festival des 11 et 12 juin 2011 à Paris.

La démarche culturelle et artistique avait trois fonctions :

- 1- permettre l'expression des parents
- 2- prendre du recul sur leur expression « brute »
- 3- servir de vecteur pour porter leur parole vers l'extérieur

#### 2/ Valoriser les parents et leurs savoir-faire

L'action « Portraits de familles » a permis de valoriser les familles en légitimant la place des parents au cœur de l'action et favoriser leur implication dans le projet dès le début. Cette participation des parents est un facteur de changement des représentations des enfants sur leurs parents, des parents entre eux, des partenaires institutionnels et associatifs en direction des parents et inversement...

#### 3/ Dynamiser le réseau

Ce projet a créé une émulation et la participation de plusieurs associations à un thème. Le thème « Portraits de Familles » a généré une dynamique individuelle et collective nous permettant d'inscrire notre action dans la démarche de l'éducation populaire. En effet, construire une parole collective en groupe via un levier artistique permet de dépersonnaliser les situations singulières, de valoriser le projet commun et se sentir en capacité de s'exprimer.

#### 4/ Donner une dimension collective à l'engagement

La participation à un projet commun à l'ensemble du réseau avec une représentation finale collective et nationale a permis, en plus de la dynamique que cela a pu créer, de capitaliser les expériences, de fé-

dérer les associations entre elles et de prendre conscience, pour les parents, que leurs problématiques sont vécues par d'autres. Au-delà de ce constat, les parents et les coordinateurs se sont enrichis des actions mises en œuvre par d'autres leur donnant ainsi de nouvelles idées pour la suite.

## C – Le projet

L'action « Portraits de Familles » aide les militants et les participants à réfléchir à la place du parent dans sa famille, aux relations qu'il a avec les autres membres et notamment les enfants. C'est aussi le regard que pose la société sur les parents aujourd'hui qui était questionné.

Le projet s'est situé à deux niveaux : le local, lieu de création des oeuvres artistiques et le niveau national.

### 1. La création d'une œuvre artistique au niveau local

14 groupes de parents se sont mobilisés autour d'un projet qui leur a permis d'en être acteurs. Ainsi, la conceptualisation de leurs questionnements, leurs envies, leurs craintes ou leurs joies, ont été traduites dans une réalisation artistique. En partant de leurs représentations (image renvoyée par les médias, l'école, la pub sur les familles et inversement), ils les ont analysées et dépassées.

### 2. L'action du national :

Elle se décline en trois volets : La CSF, au niveau national, a accompagné les associations par un soutien méthodologique, des formations, l'organisation de la communication, la mise à disposition d'outils, la mise en cohérence des projets et des temps de rencontre et de capitalisation.

### L'organisation du WE final comme un festival

L'ensemble des familles ayant participé au projet et les organisateurs se sont réunis à Paris pour présenter toutes les œuvres en donnant aux projets menés par les associations locales avec les familles, une dimension collective et développer un sentiment d'appartenance à un réseau.

Afin de permettre la présentation de tous les projets, Luc Saint-Eloi a su inviter les familles à avoir une expression publique de leurs réalisations en exposant, jouant... contribuant à leur valorisation auprès des autres parents et des participants du WE ainsi que leurs enfants.

### La réalisation d'outils de valorisation de l'ensemble du projet

#### Un livre

Les productions artistiques des familles sont désormais inscrites dans l'histoire de La CSF grâce à la production du livre de photos et d'interviews réalisé par Sophie Boussahba « Portrait[s] de Famille[s] » aux Éditions Garibaldi. Ce livre sert à :

- retracer les origines du projet et poser le contexte,
- montrer l'impact d'un tel projet sur les parents, l'association et l'ensemble du réseau CSF,
- montrer la capacité d'analyse des parents et valoriser leurs compétences (artistiques ou d'organisation...),
- connecter l'ensemble des projets pour montrer leur cohérence respectueuse des valeurs de la CSF.

### Deux temps forts

La valorisation s'est faite aussi par la réalisation d'un blog destiné à présenter le projet, l'ensemble des projets locaux sous forme de fiches action, le livre, des témoignages... et deux temps forts :

- une soirée événement moderne et interactive le 29 mars à Paris destinée aux partenaires et aux médias dans un lieu atypique et chaleureux : La Cartonnerie. Les parents étaient les hôtes : ils ont accueilli, dédicacé les livres et échangé avec les invités. Les partenaires (CNAF, direction générale de la cohésion sociale, CCMSA, UNIOPSS, ACEPP, FAP...) étaient au rendez-vous pour visionner le diaporama qui complète le travail présenté dans le livre, répondre aux interviews du vidéo troc, rencontrer les parents, les coordinateurs et les artistes...
- un temps de présentation lors du congrès de Soissons le 27 mai (présentation scénique, diaporama et stand dédié à l'action)

## D – Le public touché

Il s'agit principalement de parents de milieux populaires, parfois ce sont des mamans issues de l'immigration, parfois les groupes sont très mixtes (socialement, culturellement), parfois moins. Les pères sont plus rarement présents dans ces groupes et les familles monoparentales sont nombreuses. La plupart des groupes ont associé des enfants et/ou des adolescents à l'action.

Le principe des groupes de parents à La CSF repose sur la capacité de l'animateur à s'adapter aux be-

soins des familles, à la configuration du quartier, à sa composition et aux réalités vécues. Ainsi, dans certains endroits, les parents se sont réunis plutôt le soir, après le travail, d'autres le mercredi avec les enfants. L'ambition du projet et le calendrier a parfois généré un tel enthousiasme que des rencontres se sont ajoutées aux dates non prévues à l'origine.

## **E – Des moyens et une méthodologie innovants**

Ce projet a nécessité une démarche et des moyens spécifiques en raison de son caractère innovant. Un référentiel pourra servir de guide méthodologique à quiconque souhaitera mettre en place une action d'envergure nationale, régionale, départementale avec comme dimension la participation des acteurs à la construction du projet, notamment par l'intermédiaire de coordinateurs d'actions locales. Il reprend en effet les moyens qui ont été mobilisés pour mettre en œuvre ce projet.

### **. Un partenariat essentiel : la Fondation Abbé Pierre**

L'investissement humain et financier de la FAP a servi de levier au caractère innovant de « Portraits de Familles ». La Fondation Abbé Pierre s'est engagée aux côtés de La CSF en faveur de la reconnaissance de la capacité des habitants à agir sur leur environnement et à imposer un autre regard sur leurs conditions de vie. Cette idée, partagée par La CSF, a permis un co-portage chargé de sens nécessaire à l'adhésion et au bon déroulement du projet. La CSF a par ailleurs pu compter sur l'expérience de la FAP et son engagement pour garantir le caractère ambitieux et valorisant du projet.

### **. Des journées d'études**

Les coordinateurs (salariés ou bénévoles) ont participé à des journées préparatoires qui ont eu pour objectifs de donner des clés méthodologiques, les aider à préparer leurs projets locaux et leur participation nationale, organiser la rencontre nationale, en faisant ainsi participer l'ensemble des acteurs au projet.

Une journée de lancement a eu lieu le 18 mars 2010 pour donner le sens du projet, poser le cadre par les associations locales, la méthodologie et faire le point sur les besoins notamment en terme de formation et d'accompagnement.

Une formation a eu lieu les 27 et 28 mai 2010. Elle avait pour titre « Portraits de Familles : comment mettre en place et faire vivre votre projet ? » (étapes d'un projet, budget, évaluation...).

Ensuite, trois autres journées ont eu lieu en 2010 et 2011, la dernière a porté plus spécifiquement sur le bilan et l'évaluation du projet ainsi que sur les perspectives qu'il offre. Les participants étaient les coordinateurs désignés par leur association.

### **. Accompagnement du national**

La coordination nationale engagée collectivement a mis en place un fonctionnement pour se mettre au service des associations par des déplacements et par la production d'outils méthodologiques, des comptes rendus, des fiches techniques (formation, modèle de demande de financements, échéanciers, etc.).

### **. Charte**

Le cadre fixant les modalités d'engagement des différents acteurs du projet a été fixé dans la charte d'engagements réciproques travaillée avec les coordinateurs lors de la journée de lancement.

### **. Festival des 11 et 12 juin 2011**

Les groupes de parents ont présenté leurs réalisations artistiques lors du festival. La rencontre nationale a été l'aboutissement d'une dynamique lancée dans le réseau plus d'un an auparavant.

## **F – Effets produits**

### **Concernant les familles et notamment les parents :**

- . La revalorisation de l'image des parents en direction des voisins, de l'école et/ou du quartier,
- . Le renforcement du lien parent/enfant,
- . Le développement de l'intérêt des familles pour les pratiques artistiques et culturelles,
- . Le développement des compétences des parents en matière d'expression.

### **Concernant le réseau CSF :**

- . La multiplication du nombre d'actions parentalité favorisant la dimension culturelle,
- . La réalisation de nouvelles formes d'actions d'accompagnement à la parentalité,

- . La communication autour de cette forme d'action en direction des partenaires associatifs et institutionnels,
- . Le renforcement des relations entre les deux niveaux : le national et les associations locales,
- . La capitalisation des différentes actions menées localement,
- . La formalisation et la reconnaissance d'une méthodologie participative d'envergure nationale inspirée de la démarche d'éducation populaire (par le réseau CSF et par les partenaires).

### **Les associations, pour leur part, ont pu observer :**

- . Une plus grande implication des parents dans la vie associative et la vie de quartier,
- . Une action de communication en direction des médias et des partenaires locaux,
- . Une envie de poursuivre l'action dans le temps ou de participer à une nouvelle action du même type,
- . Une volonté pour celles qui n'ont pas participé au projet, de rejoindre la dynamique générée lors des temps nationaux (festival, soirée événement, congrès).

# PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES

## PRÉSENTATION SOMMAIRE DU MOUVEMENT

Nom du mouvement : Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM)

Adresse et téléphone : 53, rue Riquet - 75019 PARIS - Tel. 01.44.89.86.81

Année de déclaration à la Préfecture : 1967

Date d'agrément à l'UNAF : 27 Juin 1970

## BUTS ET OBJECTIFS DU MOUVEMENT

- Exprimer l'existence sociale des familles monoparentales ayant ou ayant eu des enfants à charge.
- Leur permettre d'être représentées et faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics et des organismes semi publics ou privés.
- Promouvoir des services et des réalisations sociales répondant aux intérêts de ces familles.
- Obtenir des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte des familles monoparentales dans l'élaboration ou l'aménagement de toute la législation.

## PHILOSOPHIE, DOCTRINE ET POLITIQUE DU MOUVEMENT

Les familles monoparentales, de plus en plus nombreuses, se reconnaissent pourtant de moins en moins dans un combat collectif. La situation économique, le chômage les rendent plus vulnérables et les mettent en situation de précarité, voire de marginalisation.

La tâche de la Fédération est, de ce fait, plus difficile et pourtant elle est plus que jamais nécessaire. Elle doit redonner confiance, combattre la solitude, agir au plus près des réalités, défendre les acquis mais aussi obtenir de nouveaux droits pour une prise en compte des besoins spécifiques des familles monoparentales.

La Fédération a pour vocation de répondre aux aspirations des familles monoparentales, elle doit le faire non pas par l'assistance mais dans le cadre d'une démarche collective et de responsabilisation.

## SECTEURS D'ACTIVITÉS ET SERVICES

Permanences d'accueil et d'orientation, loisirs, bourses aux vêtements, aux livres, aux jouets, médiation familiale, soutien scolaire, petite enfance, santé, formation juridique, formation syndicale de base, politique familiale et fiscalité...

Les associations tiennent régulièrement des permanences dont l'objectif est de renseigner et d'orienter les familles monoparentales confrontées à des problèmes divers (divorces, prestations...). Elles participent à la gestion des structures d'accueil de la petite enfance, des lieux de rencontres (maisons ouvertes) et des centres de médiation familiale.

## STRUCTURES DU MOUVEMENT

Nombre d'adhérents	:	2000
Nombre d'associations	:	15
Implantation géographique	:	nationale

## PLACE DU MOUVEMENT DANS L'INSTITUTION ET CE QUE LE MOUVEMENT PEUT Y PROMOUVOIR

Il est essentiel que l'institution considère la famille monoparentale comme une famille à part entière, quel que soit le type de cette famille monoparentale (veuf, divorcé, séparé).

La Fédération veut promouvoir cette idée à l'intérieur de l'UNAF, afin d'éviter les clichés de « bonnes » ou de « moins bonnes » familles monoparentales selon leur statut.

## PLACE DU MOUVEMENT AU NIVEAU EUROPÉEN

Sur le plan européen, nous sommes adhérents à ENOS-European Network of Single-Parent-Families (Réseau Européen des Familles Monoparentales).

Notre expérience des problèmes exposés par les familles monoparentales dépasse largement le territoire français.

En fait, les problèmes que rencontrent les familles monoparentales ne sont pas si différents d'un pays à l'autre : les droits à défendre sont bien souvent les mêmes, qu'ils soient portés au niveau européen a donc un intérêt évident : notre action syndicale doit y contribuer. Ainsi, il est important d'avoir une dimension européenne dans notre action syndicale.

De plus, nous sommes amenés à porter un regard plus international, en particulier vers les familles monoparentales issues du tiers monde. Aussi, sommes-nous en contact avec des associations des familles monoparentales de l'Afrique. Ainsi, notre travail de réflexion s'en trouve avantageusement élargi et enrichi.

Depuis son existence, la Fédération a contribué à faire progresser la législation, en particulier :

. dans le domaine civil (l'autorité parentale en 1970, 1987 et 1993, la réforme du divorce en 1972 et 1975, les pensions alimentaires en 1972 et 1984).

. dans le domaine social (l'allocation de parent isolé (API) en 1976, l'allocation d'insertion en 1984...).

Cependant, malgré les efforts de notre fédération, certains droits ont disparu (l'allocation d'insertion) d'autres sont sérieusement menacés (API, la demi-part fiscale).

Un mouvement comme le nôtre doit, par conséquent, sans cesse rechercher :

. à se développer pour mieux se faire entendre auprès des pouvoirs publics.

. à maintenir les droits acquis. Conquérir des droits nouveaux (exemple : droits sociaux propres à chaque parent, revalorisation de la pension de réversion, création d'une allocation différentielle de soutien familial...).

Aussi, nous avons essayé, à l'aide de ce document, de démontrer que notre fédération et les associations qui la composent ont une utilité et une action sociale évidentes et productrices de liens sociaux.



# CONTRIBUTIONS

- 1 - Unions Départementales de l'Ain, l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie*
- 2 - Union Départementale du Finistère*
- 3 - Unions Départementales de l'Ain, l'Isère, la Loire et la Haute-Savoie*
- 4 - Union Départementale de Paris*
- 5 - Union Départementale du Val d'Oise*
- 6 - FNAAFP/CSF*
- 7 - FSFM*



## AU SUJET DES ADHÉSIONS

Dans le projet associatif, au chapitre 4 « La CSF demain », page 62, figure un sous-chapitre : « repenser notre modèle économique ».

Il est dommage que les adhésions soient traitées uniquement dans un chapitre concernant la progression des fonds propres que sont les cotisations.

Bien sûr, il faut souligner toute l'importance des adhésions pour notre organisation en termes de fonds propres. C'est l'indépendance de nos associations, notre force et notre représentativité qui sont là en jeu.

Mais un aspect important manque dans ce projet. Il ne suffit pas de faire des adhérents, d'augmenter toujours plus leur nombre, mais aussi de les fidéliser et d'avancer avec eux... pour aller où et comment ?

Quel projet La CSF développe-t-elle envers et avec ses adhérents ?

1°/ Les adhésions, ce sont des familles avec lesquelles un lien a été créé quels que soient les motifs de ces adhésions ou l'origine de ces familles. Si on veut les fidéliser, il est normal d'y apporter une attention particulière parce qu'elles contribuent à notre association.

2°/ Les familles adhérentes, c'est le vivier naturel dans lequel on peut repérer des personnes intéressées, prêtes à se motiver, prêtes à donner un peu de temps. C'est le vivier d'où peut émerger quelques futurs militants et futurs responsables. Point important aujourd'hui alors que les questions de relève sont préoccupantes.

3°/ Faire émerger des personnes actives, des futurs militants et peut-être des futurs responsables, cela commence par faire germer et développer un sentiment d'appartenance à une organisation telle que La CSF, et que petit à petit, ils se sentent solidaires des familles et des actions de notre association. Ce qui passe bien sûr par le souci de bien faire connaître l'association, de sensibiliser à la réflexion et à la démarche collective, à la dimension sociale et syndicale de La CSF.

4°/ C'est ne pas manquer de les solliciter, de leur faire appel : participer à une campagne d'affichage (comme les élections HLM) ou une distribution de tracts, les inviter personnellement à des rencontres d'information ou de quartier, leur demander de petits services ou coups de main, répondre à un questionnaire, se charger d'une petite enquête dans son quartier, etc.

Chaque adhérent ira jusqu'où il voudra et où il pourra. Jusqu'à ce qu'il se sente partie prenante de La CSF et qu'il s'y engage selon son choix et à sa mesure, avec tout ce que l'organisation propose aux futurs et nouveaux militants.

## LOGEMENT

Notre politique est de se battre au jour le jour pour le logement avec les habitants des quartiers à partir de leurs problèmes concrets, pour faire face aux bailleurs et notamment aux bailleurs sociaux, ce doit être un acte essentiel et fondamental de l'action syndicale de La CSF.

Se battre pour le logement :

- C'est se battre pour le pouvoir d'achat, avec un taux d'effort inférieur à 20 % des revenus,
- Ca impacte la santé physique et mentale des habitants, dépendante pour une bonne part, des conditions d'habitat,
- Cela touche au plus près le « vivre ensemble » conditionné par l'existence de moyens d'animation basés sur l'éducation populaire, par la teneur du tissu associatif, par une vraie police de proximité,
- Ca conditionne profondément la vie de famille avec la proportion importante de familles monoparentales, la descolarisation,
- Avec la stigmatisation des quartiers, le chômage massif des jeunes, l'accès à l'emploi dépend aussi de l'habitat.

Le mythe de la mixité sociale, la déconstruction, le relogement SRU, la vente forcée de logements sociaux, provoquent un mixage géographique qui condamne à l'isolement par l'absence de lieux d'animation, l'éloignement de l'école, des commerces, des moyens de transport...

Au travers cette démarche de défense des locataires, nous sommes attentifs avec des personnes souvent très fragiles à mener des actions d'Education populaire.

Nous sommes très heureux que La CSF réaffirme cette priorité historique d'Education populaire.

## AU SUJET DU PROJET DANS SON ENSEMBLE

Les UD réunies en Inter région Rhône Alpes et Auvergne reconnaissent l'intérêt du projet associatif de La CSF. L'écrire en l'actualisant était une nécessité pour une meilleure lisibilité. Nous saluons le travail confédéral autour de ce projet.

Nous regrettons cependant que ce document soit parvenu si tard dans les UD. Un texte aussi long aurait nécessité un travail de longue haleine pour que les équipes puissent mieux se l'approprier et puissent réagir de façon constructive.

Nous savons qu'une des raisons de ce retard est liée aux très faibles retours des UD. Ne nous mettons pas la tête dans le sac... Il nous faut constater ouvertement ce qui est en cause dans cette faible implication des UD et qui est signe d'une réalité de terrain qu'on ne peut nier : des équipes, des responsables, trop occupés par le suivi des affaires courantes, par les urgences, par des insuffisances de moyens et des baisses de financement, par le manque de forces militantes au-delà des bénévoles...

Dans notre inter région, des UD, des sections sont « dans le creux de la vague ». Les UD, les sections, n'ont plus les forces suffisantes pour participer activement à la réflexion nationale du mouvement...

La CSF est sans doute à un tournant de son histoire dans une période pleine d'incertitudes, tant au niveau local qu'au niveau national. Des choix difficiles sont faits ou sont à faire pour continuer à faire vivre notre organisation.

Nous sommes convaincus que La CSF d'aujourd'hui ne peut plus être la même que celle d'hier. Il faut accepter de faire le deuil de certaines pratiques, voire de certaines actions, mais aussi rester alertes pour en inventer de nouvelles, plus appropriées aux besoins des familles d'aujourd'hui.

C'est pourquoi nous sommes persuadés que le Projet de La CSF écrit, mis à la portée de tous, peut aider à donner, à maintenir ou à redonner du sens aux sections locales et aux UD, les uns ne pouvant marcher sans les autres. Le Projet Associatif est aussi une base de réflexion pour l'écriture des projets associatifs locaux. Cela devrait les aider ainsi à rebondir avec d'autres projets d'actions.

Ce Congrès, avec ce Projet comme nouvelle assise de La CSF, donnera un nouveau souffle, nous renforcera les uns et les autres, pour revenir « regonflés » dans nos UD ou sections.

Les projets, il faut les écrire, mais l'écriture n'est pas la fin en soi. C'est la démarche qui importe : les questions que les équipes doivent se poser collectivement. Et pour cela, il faut du temps.

En Rhône-Alpes, nous travaillons depuis plus de 3 ans à l'élaboration de nos projets. Et nous n'y sommes pas encore tous arrivés. Pour autant, nous savons que nous n'avons pas d'autre issue que celle de mettre à plat la réalité de nos associations, faire un état des lieux tout d'abord et construire la suite.

Nous nous retrouvons, bien entendu, dans de nombreux points de ce projet associatif, que ce soit concernant le maintien de la dimension syndicale de notre action, ou que ce soit sur la nécessité de développer l'expertise populaire.

Cependant, ce projet qui confirme la multiplicité des secteurs d'actions (5) auxquels on peut ajouter les 2 fédérations menant leur propre action. Comme nous l'avons rappelé, cette situation contribue à une absence de priorité claire dans ce projet associatif.

Comme l'a déjà évoqué le secteur HUC, sans remettre en cause, le caractère généraliste de l'action de La CSF, l'UD 75 demande que les secteurs soient regroupés en 3 grands secteurs représentant mieux la réalité des actions menées par les unions départementales. Le refus d'une telle démarche maintiendra l'absence de lisibilité de l'action de La CSF et de ses priorités.

Concernant le rôle des UD et leur fonctionnement, le rapport indique que le fonctionnement actuel des UD est arrivé à bout de souffle : perte de vitalité & fonctionnement lourd... Si des situations locales existent peut-être, elle ne doivent pas conduire à généraliser un tel diagnostic. L'UD 75 s'inquiète des conclusions qui pourraient être prises de ce constat erroné. La CSF nationale ne saurait fonctionner demain sans relais politique départemental en direction de toutes les sections locales. L'UD 75 ne partage donc pas cette orientation, qui d'ailleurs dépasse largement le sujet d'un projet associatif.

S'il faut bien entendu, inciter localement au développement des associations de locataires et à de nouvelles sections, cela ne peut se faire qu'à travers le relais efficace et essentiel que constituent les unions départementales.

Le confédéral nous a invité à un travail d'introspection du projet de La CSF qui débouche sur un document soumis à notre vote. Pour l'UD 95, ce document devra être accompagné d'un autre document synthétisant les valeurs et les objectifs de La CSF car en l'état actuel, il ne nous paraît pas utilisable dans les sections auprès de militants et des adhérents.

L'UD 95 voudrait faire part de quelques réflexions afin d'alimenter la suite de ce document.

Ce qui différencie La CSF d'autres associations, c'est la globalité de son projet et la mise en perspective des actions de terrains qui prises isolément, ressemblent à ce que peuvent faire d'autres. Cette globalité, ce projet portant une autre vision de la société et défendant les familles est ce qui justifie que nous ayons des cotisations qui servent à financer les niveaux départemental et national.

Il est indispensable que La CSF fasse connaître son action pour les familles afin que chaque militant, chaque famille adhérente puisse se sentir membre à part entière d'un mouvement national qui dépasse le simple cadre du quartier. Cette information passe par les médias. Pour l'UD 95, La CSF doit élaborer une véritable stratégie de communication vers les médias afin d'y être plus présente, ce que ne mentionne pas le projet associatif, à notre regret.

Nous voudrions pointer une réalité, celle d'un certain consumérisme des familles qui viennent voir La CSF comme on viendrait voir une administration. Il nous semble important que La CSF redevienne le réceptacle des volontés des familles et leur permettre de s'organiser, ce qui nécessite d'accepter de nouveaux chemins et de nouvelles manières de cheminer. Et le confédéral est indispensable comme défricheur de ces nouveaux chemins pour aider les militants des sections à accompagner les familles dans leurs projets.

Concernant la gouvernance de La CSF, nous voudrions insister sur le rôle des UD. La CSF a besoin que les UD réinvestissent fortement le national et participent à l'élaboration des revendications et des stratégies. C'est à nous militants qu'il revient de faire cet effort, et dans l'UD 95, nous nous mettons dans les premiers à devoir le faire, afin que la confédé soit celle des UD et non pas perçue comme celle des nationaux.

La CSF est une grande organisation avec une histoire riche qui a encore un long travail à réaliser avec les familles pour défendre leurs droits et en conquérir de nouveaux. Nous n'avons aucun doute sur le fait que La CSF sera encore debout dans un siècle. A nous de nous retrousser les manches pour y parvenir.

La FNAAFP/CSF est solidaire et partie prenante de la démarche initiée par La CSF sur le projet associatif.

Entre la FNAAFP/CSF et La CSF existe, en effet, une complémentarité dans l'approche et la réflexion qui fait la richesse et l'originalité de notre mouvement. La CSF, organisation familiale syndicale, a une vision globale de la famille. Son projet de société dépasse largement une vision corporatiste et étriquée : c'est un projet politique. Les associations adhérentes à la FNAAFP/CSF essaient quand à elles d'apporter une réponse de qualité aux besoins exprimés par les familles et les personnes âgées et handicapées. A cela s'ajoute une responsabilité employeur qui pousse l'engagement militant jusqu'à l'implication gestionnaire. Ainsi, La CSF apporte à la FNAAFP/CSF sa vision globale de la famille ou plutôt des familles (car il existe plusieurs formes de famille : familles mono-parentales, recomposées, homoparentales...) toute égales entre elles et devant bénéficier des mêmes droits. La FNAAFP/CSF peut apporter à La CSF sa connaissance des familles au travers de ses services et de l'action de ses travailleurs sociaux ; elle peut apporter aussi un savoir-faire en termes de gestion de services.

Nous souhaitons donc profiter de ce moment important du congrès de La CSF pour réaffirmer l'attachement de la FNAAFP/CSF aux valeurs défendues par la Confédération et pour favoriser l'implication de l'ensemble des associations d'aide à domicile de notre réseau aux actions et initiatives prises par La CSF tant au niveau national qu'au niveau local. Par solidarité avec le mouvement syndicaliste familial, la FNAAFP/CSF confirme également sa volonté de continuer à contribuer à l'autonomie financière de La CSF.

Nous souhaitons réaffirmer notre participation aux instances politiques de La CSF par la présence d'administrateurs de la FNAAFP/CSF au Bureau et au Conseil Confédéral de La CSF ainsi que des trois permanents salariés de la FNAAFP/CSF ayant mandat politique : Secrétaire général, Secrétaire générale adjointe, Secrétaire confédéral en charge de la FNAAFP/CSF. Ce lien politique entre la FNAAFP/CSF et La CSF se concrétise aussi par la proposition faite au Président de la FNAAFP/CSF d'occuper la fonction de Vice-Président de La CSF.

Enfin, partout où les associations adhérentes à la FNAAFP/CSF recrutent de nouveaux administrateurs, elles doivent avoir à coeur de leur faire découvrir le syndicalisme familial à l'oeuvre au sein des sections locales de La CSF. Et plus encore lorsqu'il s'agit d'accueillir des associations d'aide à domicile qui ne sont pas issues de notre mouvement. Si cela est un indicateur du rayonnement de nos valeurs dont nous nous réjouissons, toutefois, partout où des sections locales existent, les militants de La CSF doivent pouvoir réfléchir à la création d'une Associations d'Aide Familiale Populaire avec l'appui de la FNAAFP/CSF, car c'est bien là l'histoire de notre mouvement.

La CSF et la FNAAFP/CSF ont besoin l'une de l'autre.

Elles doivent continuer à se renforcer l'une et l'autre, l'une par l'autre.

Nous tenons à ce que cette expression, pour la première fois possible au sein d'un Congrès CSF, suite aux modifications des statuts en 2009, soit forte et entendue.

Rappelons que la Fédération a pour but d'exprimer et d'affirmer l'existence et le statut social des familles monoparentales. Son efficacité repose, d'une part sur la réflexion de l'évolution des familles dans notre société et, d'autre part, sur l'action et le travail des associations sur le terrain.

Dans cette dynamique, il est essentiel que cette reconnaissance et que cet engagement se concrétisent dans les faits sur un plan humain et financier notamment. Cet engagement commun fort doit être une priorité partagée.

La Fédération, comme de nombreux mouvements, a besoin d'un souffle nouveau ; elle doit faire face à l'érosion des militants, à l'évolution sociale, à l'adaptation et à l'aspiration des familles. Son champ d'action est vaste vu le nombre grandissant de ces familles et la diversité des situations.

Il apparaît vital de travailler en réseaux. Aujourd'hui, avec seulement des temps salariés de plus en plus restreints pour la faire fonctionner, la Fédération a de plus en plus de difficultés pour répondre à toutes les sollicitations et pour mener à terme ses missions politiques en directions des familles monoparentales de plus en plus nombreuses. Il faut donc une réelle volonté politique pour poursuivre l'accompagnement de l'existant et des personnes, et avoir une réactivité à toute nouvelle demande de création et d'implantation d'associations.

Les ASFM sont vigilantes et le resteront pour que les besoins spécifiques des familles monoparentales soient reconnus. La Fédération doit jouer son rôle fédérateur et impulser une réflexion nourrie de tous les sujets d'actualité. L'action syndicale de la Fédération a une qualité essentielle : « donner une existence sociale » à ces familles trop souvent ignorées et banalisées et doit poursuivre à réaffirmer leurs spécificités.

La question de la monoparentalité est un fait de société. Si elle concerne directement les parents, elle concerne aussi toute la société civile, qui doit s'adapter à son évolution, ne fût-ce qu'en changeant sa vision de la famille et d'inscrire cette réalité, dans sa dimension humaine qui n'est pas réservée qu'à la France mais est prise en compte en Europe.

Il est très important que toutes les sections du réseau de La CSF puissent s'adapter à l'évolution de la famille aujourd'hui en développant l'accueil, notamment des familles monoparentales. En s'appuyant sur les structures nationales pour un accompagnement, cet accueil peut aussi être facteur de développement.

En outre, la recherche commune, CSF/FSFM, pour le développement d'une approche médiation à proposer aux bénévoles et aux nouveaux adhérents, peut être un moyen pour la mise en cohérence de nos actions d'accompagnement et d'accueil des familles.

Le décor a été rénové, les costumes ont changé, les textes ont évolué, cependant les militants sont toujours là avec leurs convictions et leurs revendications ainsi que les familles avec leurs besoins et leurs attentes. Il ne reste plus que les metteurs en scène (les trois structures réunies) se prêtent leurs plumes pour écrire les nouveaux chapitres.